

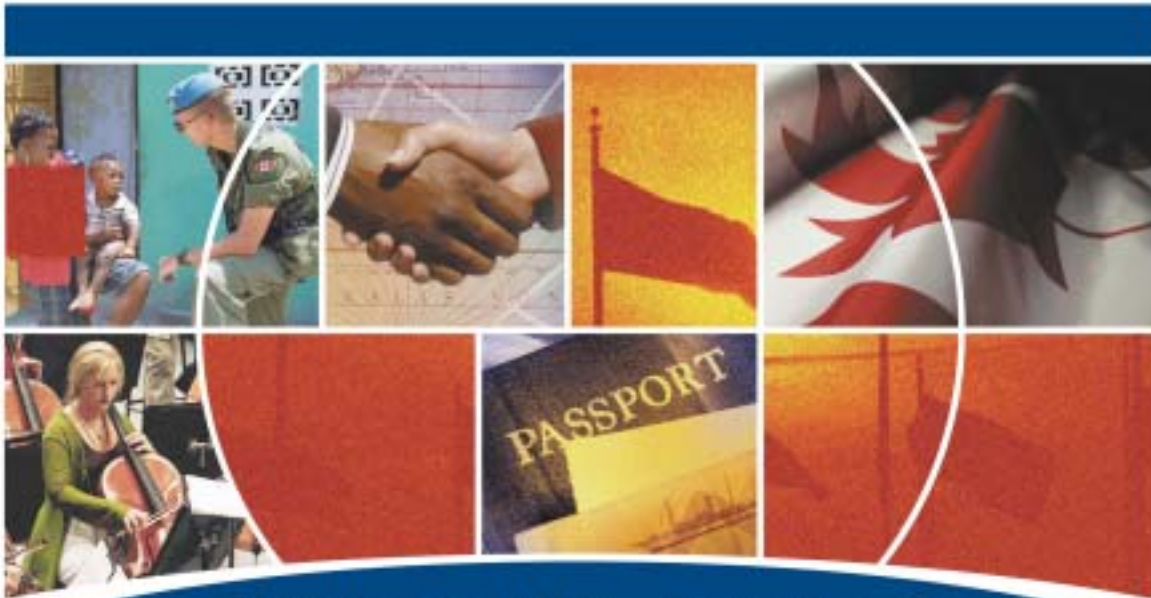


Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs  
and International Trade

Canada

# Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004



Ministère des Affaires étrangères et  
du Commerce international



Approuvé

Le ministre du Commerce international  
L'honorable Pierre S. Pettigrew

Le ministre des Affaires étrangères  
L'honorable Bill Graham



# Table des matières

<b>Section 1 : Messages</b> . . . . .	<b>1</b>
Message des ministres . . . . .	1
Déclaration de la direction . . . . .	8
<b>Section 2 : Vue d'ensemble du Ministère</b> . . . . .	<b>10</b>
2.1 Raison d'être . . . . .	10
2.2 Le Cadre de planification et de priorités stratégiques . . . . .	11
2.3 Contexte de planification . . . . .	12
2.4 Priorités . . . . .	17
2.5 S'engager à obtenir des résultats au profit des Canadiens . . . . .	18
<b>Section 3 : Plans et priorités par secteur d'activité et par résultat stratégique ministériels</b> . . . . .	<b>26</b>
3.1 Développement du commerce international . . . . .	28
3.2 Politique commerciale, économique et environnementale . . . . .	35
3.3 Sécurité et coopération internationales . . . . .	45
3.4 Aide aux Canadiens à l'étranger . . . . .	54
3.5 Diplomatie ouverte . . . . .	59
3.6 Services ministériels . . . . .	66
3.7 Services aux ministères partenaires . . . . .	75
3.8 Service des passeports . . . . .	79
<b>Section 4 : Le Ministère</b> . . . . .	<b>84</b>
4.1 Nos effectifs . . . . .	84
4.2 Accréditation diplomatique et présence à l'étranger . . . . .	84
4.3 Nos bureaux . . . . .	85
4.4 Notre structure . . . . .	85
4.5 Base de financement . . . . .	88
4.6 Comment nous joindre . . . . .	91
<b>Section 5 : Annexes : Renseignements financiers</b> . . . . .	<b>93</b>
<b>Section 6 : Renseignements supplémentaires</b> . . . . .	<b>108</b>
6.1 Acronymes et abréviations . . . . .	108
6.2 Index . . . . .	109





## *Message des ministres*



*L'honorable Pierre S. Pettigrew  
Ministre du Commerce international*



*L'honorable Bill Graham  
Ministre des Affaires étrangères*

En menant les relations internationales du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est tout à fait conscient du rôle que ce pays a joué et peut continuer de jouer sur la scène mondiale. Comme le soulignait le discours du Trône de septembre 2002, le Canada contribue depuis longtemps à trouver des solutions aux problèmes mondiaux.

Tandis que la communauté mondiale est en proie à des changements et des troubles importants, l'engagement international du Canada peut devenir particulièrement productif. En tant que puissance moyenne dotée d'une société stable, très avancée sur le plan technologique et possédant une culture d'une grande diversité — et en qualité de membre d'organisations multilatérales de premier plan, comme les Nations Unies, le G8 (les sept pays les plus industrialisés du monde plus la Russie), l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation des États américains, la Francophonie, le Commonwealth et l'OTAN — le Canada a un point de vue unique à faire valoir au sein de la communauté internationale.

Parmi les dossiers qui constituent le programme mondial actuel figurent la menace terroriste, la crise en Iraq, le conflit israélo-arabe, la pauvreté endémique, les maladies infectieuses mortelles comme le VIH/sida, la dégradation de l'environnement et le changement climatique, ainsi que la nécessité de préciser et de rendre plus efficaces les règles encadrant la croissance rapide des échanges et de l'investissement internationaux. Les Canadiens sont préoccupés par ces défis importants.

S'agissant du commerce et de l'investissement, nous nous attachons à faire en sorte que le Canada soit protégé et en mesure de tirer parti de la place qu'il occupe dans l'espace économique nord-américain pour devenir un chef de file mondial de l'innovation. Les exportations canadiennes, exprimées en pourcentage du produit intérieur brut, sont passées de 25 p. 100 en 1991 à 43 p. 100 en 2001. Plus de 80 % de ces exportations sont dirigées vers les États-Unis. Les Canadiens reconnaissent la nécessité de gérer nos relations avec les États-Unis de la façon la plus productive possible. Notre prospérité économique est tributaire d'un accès ouvert et protégé au marché continental.

Pour permettre au Canada de s'attaquer efficacement à ces dossiers et à d'autres questions importantes, le Ministère a établi un cadre de planification et de priorités stratégiques. Le cadre réaffirme les trois piliers de la politique étrangère canadienne : protéger notre sécurité dans un contexte mondial stable; accroître la prospérité et stimuler l'emploi pour les Canadiens grâce à une augmentation du commerce et de l'investissement; faire rayonner les valeurs et la culture canadiennes à l'échelle internationale. Le cadre permet de faire en sorte que les activités du Ministère sont conformes à ses Priorités et que l'on mette l'accent sur l'atteinte de résultats pour les Canadiens.

Le cadre définit les priorités du Ministère pour les trois années à venir, intégrant les thèmes exposés dans le discours du Trône de septembre 2002. Les priorités pour 2003-2004 sont décrites ci-après.

En outre, un processus de consultation, appelé Dialogue sur la politique étrangère, a été lancé afin de solliciter les avis des Canadiens sur les orientations et les priorités de la politique étrangère pour les années à venir. Les résultats de ces consultations seront communiqués en juin 2003 et devraient susciter des ajustements au cadre de planification et de priorités stratégiques du Ministère.

### *Protéger la sécurité nationale dans un contexte mondial*

- Le Ministère continuera de travailler étroitement avec les États-Unis, partenaire bilatéral le plus important du Canada, aux questions se rapportant à la sécurité et à la frontière. Par exemple, il continuera de promouvoir le Programme d'action pour la frontière intelligente, qui vise à assurer une frontière sûre et efficace entre les deux pays. Il continuera en outre de multiplier les contacts avec les partenaires américains, en assurant notamment une participation plus ciblée des hauts fonctionnaires des deux pays en ce qui concerne la sécurité et d'autres questions clés.
- Le Ministère aidera à coordonner la position du Canada à l'égard de la crise en Iraq et poursuivra la campagne contre le terrorisme, notamment en contribuant à la Force internationale pour la sécurité en Afghanistan. Il travaillera en outre à mettre sur pied le volet canadien du Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Cet accord, trouvé au Sommet de Kananaskis en juin dernier, vise à soutenir des projets de coopération, menés dans un premier temps en Russie, dans les domaines de la non-prolifération, du désarmement, de la lutte contre le terrorisme et de la sûreté nucléaire. En tant que dernier président sortant du G8, le Canada s'attachera à donner suite efficacement aux engagements pris au Sommet l'an dernier.



- Le Canada croit fermement que dans un environnement d'interdépendance mondiale, les organisations multilatérales doivent être robustes et vigoureuses dans la poursuite des intérêts collectifs de la communauté internationale. En gardant cela à l'esprit, le Ministère continuera de travailler avec des partenaires internationaux afin de renforcer les organisations multilatérales importantes, dont les Nations Unies. Par exemple, le Canada appuie fermement la nouvelle Cour pénale internationale. La Cour a le potentiel d'accroître l'intégrité du système juridique international, sur lequel compte la communauté internationale pour régler pacifiquement les différends et mettre fin à l'impunité.
- À l'appui de relations bilatérales clés, le Ministère travaillera afin de resserrer les liens avec les décideurs et leaders d'opinion des pays membres du G8 ainsi que du Mexique, du Brésil, de la Chine et de l'Inde.
- Le Ministère travaillera en vue de renforcer les responsabilités internationales en matière de protection des civils contre le génocide et d'autres atrocités de masse par le biais d'initiatives donnant suite au rapport final de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États. La Commission était un organe indépendant chargé par le Canada de conseiller la communauté internationale sur la façon de concilier sa responsabilité d'agir face à des crises humanitaires et la nécessité de respecter les droits souverains des États. La Commission a également cherché à dégager un consensus sur la façon dont cela pourrait se faire au sein du système des Nations Unies.
- La promotion efficace des intérêts du Canada en matière de sécurité humaine élargira la portée de ses efforts pour prévenir le terrorisme et les conflits, en agissant sur les facteurs propres à favoriser l'extrémisme. Pour cela, le Canada devra poursuivre son rôle de premier plan dans la promotion des droits de la personne, du droit humanitaire international, de l'égalité des sexes, de la bonne gouvernance et de la primauté du droit. Le Ministère veillera à faire progresser des questions d'intérêt international d'une importance cruciale, y compris la non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement, et poursuivra des objectifs humanitaires tels que l'universalisation de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel.

#### *Accroître la prospérité et stimuler l'emploi pour les Canadiens grâce à une augmentation du commerce et de l'investissement*

- Aux États-Unis, le Ministère s'efforcera d'accroître l'influence du Canada et de rehausser son profil en tant que partenaire bilatéral et hémisphérique grâce à des interventions plus ciblées et à une représentation renforcée dans un plus grand nombre de centres. Nous devons amorcer un dialogue avec les Américains à l'échelle locale, régionale et étatique, là où sont élaborés et exprimés clairement les intérêts qui dictent la politique économique américaine.
- Le Canada doit devenir plus concurrentiel en Amérique du Nord, le marché le plus difficile du monde. Le Ministère compte accroître la part canadienne du marché américain ainsi que le

volume des investissements bilatéraux, dont le commerce est de plus en plus tributaire. Cela fera du Canada un chef de file mondial de l'innovation et un pôle d'attraction pour le talent et l'investissement. Si la plupart des Canadiens savent que la vaste majorité de nos exportations prennent la direction des États-Unis, certains ne savent peut-être pas que nous achetons davantage de biens américains que tous les pays de l'Union européenne réunis — presque 23 p. 100 des exportations américaines de marchandises en 2001.

- Le Ministère s'efforcera d'accroître l'accès du Canada à son marché d'exportation le plus important tout en travaillant en vue de régler favorablement, au regard des objectifs canadiens, les différends en cours — comme celui sur le bois d'œuvre. Nous souhaitons parvenir à une coopération accrue en matière de réglementation, et éliminer la paperasserie afin de faciliter les affaires. Nous désirons en outre mieux aligner les pratiques en matière de recours commerciaux compte tenu de l'intégration accrue du marché nord-américain. Bref, nous souhaitons que le Canada soit protégé et en mesure de tirer parti de la place qu'il occupe dans l'espace économique nord-américain, beaucoup plus intégré depuis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2004 marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire du lancement de l'ALENA. Le Ministère œuvrera dès à présent avec ses partenaires aux États-Unis et au Mexique afin d'élargir la portée de l'Accord, particulièrement dans les domaines de la coopération en matière de réglementation et des règles encadrant l'accès aux marchés.
- Nous comptons aussi travailler à la promotion de nos intérêts en matière de libéralisation des échanges dans le contexte des négociations du Cycle de Doha, menées sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces discussions donnent au Canada la possibilité de faire progresser deux de ses objectifs commerciaux : ouvrir de nouveaux marchés, et renforcer le système de règles commerciales justes et prévisibles de l'Organisation mondiale du commerce, visant notamment à rendre le commerce plus équitable dans le secteur des produits agroalimentaires, tout en garantissant le droit des pays individuels de maintenir leurs propres politiques nationales sur des terrains comme la santé, l'éducation publique, les services sociaux et la culture. Pour que ce cycle soit fructueux, l'engagement des ministres sera essentiel. Dans l'immédiat, nos travaux iront en s'intensifiant en vue de la Cinquième conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra en septembre 2003 à Cancun, au Mexique. Les grandes priorités du Canada sont les suivantes : respecter les échéances fixées dans le mandat de Doha et veiller à ce que, dans tous les domaines, les négociations portent sur les questions de fond.
- Le ministre du Commerce international et le Ministère se sont lancés dans un niveau sans précédent de consultation et de dialogue permanents avec les Canadiens, pour s'assurer que nos politiques au sujet de l'OMC et de la Zone de libre-échange des Amériques et dans d'autres domaines de la politique commerciale et en matière d'investissement sont fondées sur une totale compréhension de l'éventail des intérêts et des objectifs canadiens.





- Par ailleurs, le Ministère cherchera à ce que soient menées à bien les négociations en vue de l'établissement de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), qui est un complément du système de l'OMC et qui permet d'appuyer le processus général des Sommets des Amériques. Le Canada et les 33 autres pays participant aux négociations entourant la ZLEA se préparent actuellement à la rencontre des ministres du Commerce qui aura lieu en novembre 2003 à Miami. Le délai des négociations est fixé au mois de janvier 2005.
- Le Ministère favorisera la mise en œuvre, par le Canada, du Plan d'action du G8 pour l'Afrique. Le Plan, entériné au Sommet de Kananaskis, vise à définir un nouveau partenariat, fondé sur la dignité humaine et la responsabilité mutuelle, avec les gouvernements africains ayant pris l'engagement de mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA), sous tous ses aspects, y compris une saine gouvernance politique et économique. Le NPDA est un plan dirigé par les pays africains qui vise à mettre fin à la marginalisation économique de ce continent.
- Le Canada est aussi déterminé à renforcer ses relations avec l'Union européenne (UE) en matière de commerce et d'investissement. Pendant leur sommet conjoint, en décembre 2002, le Canada et l'UE ont entrepris d'élaborer un nouveau type d'accord bilatéral, de grande envergure et axé sur l'avenir, visant à renforcer le commerce et l'investissement. Il devrait se conclure une fois que les résultats du cycle de Doha de l'OMC seront connus. Nous préparons des propositions en vue de l'élaboration de cet accord, qui devrait être déposé lors du Sommet Canada-UE de décembre 2003.
- Dans le domaine de la promotion du commerce international, nous coordonnerons les efforts déployés dans l'ensemble du gouvernement pour fournir plus rapidement aux entreprises canadiennes prêtes à exporter des informations et des services à valeur ajoutée. On mettra notamment l'accent sur les entreprises dirigées par des Autochtones, des femmes et des jeunes. Le Ministère collaborera également avec ses partenaires d'Équipe Canada inc, notamment Exportation et développement Canada et la Corporation commerciale canadienne, afin d'accroître le commerce et l'investissement et d'étoffer l'image de marque des produits et services canadiens dans des marchés internationaux clés. Équipe Canada inc est un partenariat des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui aide les entreprises canadiennes à exploiter les débouchés mondiaux.

#### *Faire rayonner les valeurs et la culture canadiennes à l'échelle internationale*

- Nous comptons améliorer la coordination des activités menées pour soutenir l'image de marque du Canada à l'échelle internationale, et faire ainsi connaître davantage le Canada et ses valeurs à l'étranger. Parallèlement, le Ministère poursuivra ses efforts visant à fournir aux Canadiens des informations cohérentes et à jour en matière de commerce et de politique étrangère, comme l'illustrent les améliorations sans cesse apportées à son site Web.

- La culture et l'éducation sont d'importants outils de la diplomatie ouverte. En intensifiant les activités de promotion des arts, de la culture et de l'éducation du Canada dans des marchés clés du monde entier, le Ministère, en collaboration avec ses principaux partenaires nationaux, travaillera afin de mieux faire connaître l'identité, les valeurs et l'excellence canadiennes. Nous chercherons à rehausser le profil et à accroître la mobilité des artistes et universitaires canadiens, ainsi qu'à augmenter les ventes de produits et services culturels et éducatifs canadiens. Nous continuerons d'attirer des étudiants étrangers au Canada, d'aider les jeunes Canadiens à étudier à l'étranger et, par l'entremise d'un vaste programme de bourses d'études et de subventions, de soutenir les études canadiennes dans des pays clés partout dans le monde.

Enfin, le Ministère améliore ses services aux Canadiens en innovant dans la façon dont il gère, établit ses priorités et crée des partenariats. Par exemple, le Service des délégués commerciaux du Canada a adopté ce qu'il appelle la Nouvelle Approche@l'œuvre, une série de mesures visant à améliorer les services à la clientèle, les communications, le leadership et la formation. Le Ministère met en œuvre un partenariat avec d'autres ministères afin de gérer mieux et de façon plus stratégique les services communs à nos missions à l'étranger. Entre-temps, une initiative appelée e<sup>3</sup>, qui renvoie aux principes directeurs que sont l'équilibre (entre le travail et la vie personnelle), l'efficacité et l'excellence, est aujourd'hui en place à l'échelle du Ministère.

Dans toutes ses activités, le Ministère a largement recours à Internet. Dans le cadre du programme Gouvernement en direct, le Ministère accroît sans cesse sa présence en ligne et renforce les éléments internationaux du site Web principal du gouvernement du Canada. Tirant pleinement parti de la technologie de l'information, le Ministère offrira des services davantage axés sur ses clients, communiquera plus ouvertement et efficacement avec eux, avec ses partenaires et avec les Canadiens. Le Délégué commercial virtuel du Service des délégués commerciaux, une source d'information accessible 24 h sur 24 et sept jours sur sept, en est un bon exemple.

Dans la conduite de toutes ses activités, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international collabore non seulement avec des partenaires mondiaux, mais aussi avec un vaste éventail de partenaires nationaux, y compris les provinces, les territoires et les municipalités, le monde des affaires et le milieu universitaire ainsi que les organisations non gouvernementales. Les politiques intérieures et étrangères étant de plus en plus interdépendantes, cette coopération de large portée est essentielle à la réussite des initiatives du Ministère.



De concert avec la ministre de la Coopération internationale et les trois secrétaires d'État (Asie-Pacifique; Europe centrale et orientale et Moyen-Orient; Amérique latine, Afrique et la Francophonie), nous sommes heureux de présenter ce rapport à tous les Canadiens. Nous souhaitons en outre rendre hommage aux compétences, à l'énergie et à la détermination exceptionnelles avec lesquelles les employés du Ministère ont servi les intérêts canadiens ici et à l'étranger au cours de l'année dernière.

---

Le ministre du Commerce international  
L'honorable Pierre S. Pettigrew

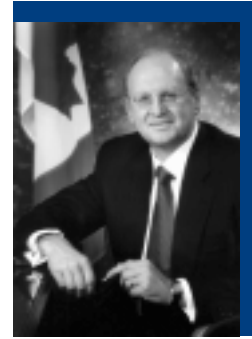
---

Le ministre des Affaires étrangères  
L'honorable Bill Graham

## *Déclaration de la direction*



Leonard J. Edwards  
Sous-ministre du Commerce international



Gaëtan Lavertu  
Sous-ministre des Affaires étrangères

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2003-2004 du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Il est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

---

Le sous-ministre du Commerce international  
Leonard J. Edwards

---

Le sous-ministre des Affaires étrangères  
Gaëtan Lavertu

---

Date

---

Date



## Section 2 : Vue d'ensemble du Ministère

### 2.1 Raison d'être

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dirige les relations culturelles, économiques et politiques avec d'autres pays de façon bilatérale et par l'intermédiaire d'organisations internationales auxquelles le Canada appartient. Parmi ces organisations figurent les Nations Unies (ONU), l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le G8 (les sept plus grands pays industrialisés plus la Russie), le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation des États américains et l'Organisation mondiale du commerce.

**Mission :** Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité et la sécurité, et promouvoir les intérêts, la culture et les valeurs canadiennes dans le monde.

Le Ministère permet aux Canadiens de bénéficier d'une politique étrangère efficace qui favorise la poursuite des intérêts du Canada et le rayonnement de la culture et des valeurs canadiennes partout dans le monde. Il leur offre aussi de l'aide lorsqu'ils voyagent, travaillent ou font des affaires à l'étranger, sous forme de services en matière de commerce, d'investissement et de délivrance de passeports notamment. Il interprète pour eux ce qui se passe dans le monde en plus de faciliter leur participation aux activités de la communauté mondiale. Il prodigue son appui afin que soient menées à bien les activités et la réalisation des objectifs internationaux d'autres ministères et organismes fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux, et des municipalités. Il voit également à l'édification d'une organisation hautement compétente et productive par le biais d'une gestion, d'une planification et de partenariats novateurs.

Les 164 missions du Canada, réparties dans 114 pays, sont essentielles aux activités du Ministère. Leurs attributions comprennent les suivantes :

- engager un dialogue avec des gouvernements étrangers et d'autres instances internationales au nom du gouvernement canadien;
- créer de l'information et trouver des personnes-ressources et des méthodes qui permettront au Canada de poursuivre ses intérêts nationaux à l'étranger;
- offrir un point d'accès unique dans des pays étrangers pour les services du Ministère et d'autres ministères fédéraux.

Le Ministère dispose d'approximativement 10 000 employés équivalents temps plein au Canada et à l'étranger. Les dépenses d'exploitation et les immobilisations comptent pour 72 p. 100 des dépenses



prévues nettes du Ministère, lesquelles s'élèvent à 1,917 milliard de dollars, alors que les subventions et les contributions (consistant principalement en des frais d'adhésion versés à des organismes multilatéraux dont le Canada fait partie) accaparent les 28 p. 100 qui restent.

## *2.2 Le Cadre de planification et de priorités stratégiques*

En novembre 2002, le Ministère a mis au point un cadre de planification et de priorités stratégiques <[www.dfait-maeci.gc.ca/departement/mandate/SPPF-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/departement/mandate/SPPF-fr.asp)> qui fournit une description cohérente et concise de ce que le Ministère tentera d'accomplir durant les trois prochaines années. Ce cadre met en relief la volonté systématique du Ministère d'obtenir des résultats au profit des Canadiens et il s'agit d'un élément clé d'une initiative concertée du Ministère visant à satisfaire les exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor en ce qui concerne la mise en place de systèmes de gestion axés sur les résultats.

Le cadre s'appuie sur les trois piliers de la politique étrangère canadienne, à savoir, assurer la sécurité du Canada dans un contexte mondial stable, accroître la prospérité et stimuler l'emploi pour les Canadiens par le biais de l'intensification du commerce et de l'investissement, et faire rayonner les valeurs et la culture canadiennes à l'échelle internationale. C'est dans cette optique que les cinq objectifs stratégiques suivants ont été définis :

- présenter l'image du Canada dans le monde : promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger;
- servir les Canadiens à l'étranger : permettre aux Canadiens de participer aux activités internationales;
- interpréter le monde pour les Canadiens : comprendre les intérêts du Canada;
- servir le gouvernement à l'étranger : entretenir le réseau du Canada à l'étranger;
- créer une organisation novatrice : établir des liens entre les gens, les priorités et les partenaires.

Les résultats que l'on obtiendra dans la foulée des efforts consentis par le Ministère pour atteindre ces objectifs seront mesurés en fonction de résultats clés se rapportant à chacun d'entre eux. Seuls des résultats ayant été jugés mesurables ont été sélectionnés. Durant la période de planification, l'obtention de résultats par le Ministère sera évaluée de manière tant quantitative que qualitative à l'aide d'un ensemble de méthodes d'évaluation et de contrôle du rendement.

Les méthodes de contrôle et d'évaluation du rendement qu'emploie le Ministère ont de tout temps porté sur les intrants et les activités, tout comme cela est le cas au sein de la plupart des organismes gouvernementaux. Certains des services offerts aux citoyens par le Ministère (délivrance de passeports, etc.) sont maintenant assortis de normes grâce auxquelles nous pouvons déterminer notre degré de réussite en matière de prestation de services utiles aux Canadiens. Afin d'évaluer l'efficacité et l'efficience de ses activités, le Ministère a recours à un large éventail de méthodes, et notamment :

- examine les recommandations découlant de vérifications et d'évaluations internes et leur donne suite;
- effectue des sondages auprès des clients et des employés;
- consulte les Canadiens sur des questions touchant aux politiques;
- recueille des renseignements opérationnels et des données statistiques liés à la prestation des services du Ministère;
- invite les clients à faire des commentaires.

Le Ministère est aussi en train de perfectionner les indicateurs de rendement servant à l'analyse et à la présentation des politiques. Cette tâche est davantage complexe en raison de la nature non quantifiable de ces activités à valeur ajoutée.

Bien que les gestionnaires du Ministère utilisent les indicateurs de rendement qui conviennent le mieux à leurs activités particulières, le Ministère est déterminé à adopter une approche plus cohérente et systématique au cours des années qui viennent; l'objectif est de faire en sorte que les méthodes d'évaluation du rendement correspondent étroitement aux priorités ministérielles et aux résultats clés définis dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques.

Le cadre comprend également une description du contexte de fonctionnement du Ministère ainsi que la liste des 12 priorités ministérielles. Comme il couvre une période de trois ans, on s'attend à ce qu'il soit modifié dans la foulée des consultations publiques (le Dialogue sur la politique étrangère) en cours < <http://www.foreign-policy-dialogue.ca/fr/bienvenue/index.html>>. Un rapport sur ces consultations sera publié en juin 2003.

Le cadre a aussi fourni aux gestionnaires du Ministère une orientation stratégique pour la préparation des plans d'activités qui étaient destinés au présent *Rapport sur les plans et les priorités*. Par conséquent, la présentation de l'information a quelque peu changé. Bien que le rapport soit toujours divisé en parties correspondant aux secteurs d'activité, il n'en brosse pas moins un tableau beaucoup plus clair de l'interdépendance des composantes du Ministère ainsi que de la structure et de la synergie globale de l'organisation. Ce résultat est obtenu par le biais de la mise en relief de la façon dont les priorités et résultats clés identifiés dans le cadre sont pris en considération pour chaque secteur d'activité. Durant les années qui viennent, le Ministère projette d'intégrer le cadre de manière plus complète à ces rapports.

### *2.3 Contexte de planification*

Aux fins de l'élaboration de son Cadre de planification et de priorités stratégiques, le Ministère a pleinement tenu compte des facteurs suivants :





- les engagements pris dans le discours du Trône de septembre 2002;
- l'interdépendance croissante entre la politique intérieure et la politique étrangère;
- les importants changements survenus à l'échelle internationale ces derniers mois;
- la demande croissante pour les services du Ministère tant au pays qu'à l'étranger.

### *Engagements découlant du discours du Trône*

Le plus récent discours du Trône invitait explicitement le gouvernement à engager les Canadiens dans un dialogue sur le rôle que le Canada est appelé à jouer à l'échelle internationale. Le but visé est de faire participer les Canadiens à l'élaboration d'une politique étrangère qui reflètera nos valeurs et favorisera nos intérêts. Le Dialogue sur la politique étrangère (qui est déjà en cours) permet de remplir cet engagement.

Le Ministère donne également suite à d'autres engagements internationaux relevés dans le discours du Trône et concernant entre autres une représentation accrue aux États-Unis, la sécurité nationale, la promotion du pluralisme, de la liberté et de la démocratie, et une politique cohérente pour soutenir l'augmentation de l'aide du Canada au développement, notamment en Afrique. De plus, le Ministère contribue à l'application de priorités pangouvernementales déclarées, y compris les initiatives destinées à accroître la prospérité et les occasions d'emploi, ou à faire progresser encore plus la réalisation du programme d'innovations.

### *Interdépendance des politiques intérieure et étrangère*

Les Canadiens sont de plus en plus conscients des retombées des événements internationaux sur leur vie quotidienne, non seulement les menaces de guerre et les troubles, mais aussi les problèmes économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Dans un monde de plus en plus intégré, les problèmes internationaux ont de plus en plus de répercussions sur notre politique intérieure. Pour traiter avec succès les questions de politique intérieure — fédérale, provinciale, territoriale et municipale — le gouvernement doit pleinement tenir compte de leur contexte international.

Il n'est par conséquent pas surprenant que les provinces, territoires et les municipalités participent à la promotion des intérêts canadiens à l'étranger. Le Ministère intensifiera ses consultations avec ces autres niveaux de gouvernement pour qu'il soit tenu compte de leurs intérêts dans les politiques et projets du Canada à l'échelle de la planète.

Il est important que la politique étrangère du Canada reflète les priorités et pratiques nationales relativement aux problèmes économiques, sociaux et liés à la sécurité. Partout à l'étranger, notre approche du fédéralisme, de la diversité culturelle, de la protection des droits de la personne et, particulièrement, nos politiques d'immigration et d'intégration des nouveaux venus suscitent beaucoup d'intérêt et de respect.

### *Un environnement international changeant*

Le Ministère continue de peaufiner sa planification et ses priorités afin de tenir compte des changements importants qui surviennent au niveau international. Bon nombre des difficultés auxquelles nous sommes actuellement confrontés ont une portée mondiale et il convient donc que les interventions visant à les aplanir soient elles aussi orchestrées à l'échelle internationale. À une époque où l'unilatéralisme et le multilatéralisme sélectif prennent de l'allant, le Canada juge bon de mettre à contribution l'énergie collective d'organisations multilatérales solides afin de régler des problèmes et d'exploiter des occasions au niveau international. C'est pourquoi le Ministère continuera d'accorder une grande importance à des projets réalisés en collaboration avec d'autres pays et visant à maximiser la solidité et le dynamisme d'organisations multilatérales clés telles que les Nations Unies et le G8.

Compte tenu de l'importance extraordinaire des relations du Canada avec les États-Unis, le Ministère accorde la plus haute priorité à cet élément de sa politique étrangère. Les États-Unis sont à la fois le voisin du Canada et son plus proche allié. Nos deux économies sont de plus en plus interdépendantes. Partant, la gestion efficace de notre espace économique partagé est essentielle à la prospérité de nos deux nations. Ces réalités sont clairement prises en compte dans les plans et priorités du Ministère (voir le Message des ministres).

Le plus remarquable de tous les changements ayant marqué l'évolution récente de l'environnement mondial réside dans l'importance grandement accrue que l'on accorde partout dans le monde aux problèmes de sécurité liés aux menaces que représentent le terrorisme, les conflits régionaux et les armes de destruction massive. Le Canada collabore bilatéralement avec les États-Unis afin d'éliminer des préoccupations mutuelles ayant trait à la sécurité, et il coopère aussi avec les Nations Unies et le G8 afin de contrer le terrorisme et de trouver une solution à la crise en Iraq et au conflit entre les Arabes et les Israéliens.

Parmi les autres développements d'importance survenus au niveau international, citons les suivants :

- la position privilégiée des États-Unis sur l'échiquier mondial;
- l'avènement d'un unilatéralisme accru et d'un multilatéralisme sélectif;
- l'apparition de problèmes et d'occasions liées à la mondialisation;
- l'augmentation des pressions exercées partout dans le monde pour que l'on s'occupe des problèmes environnementaux;
- l'accroissement de la force de l'économie de certains pays en développement;
- l'apparition de contraintes liées aux mouvements de migration attribuables au monde en développement;



- l'influence de la religion et de l'ethnicité sur les affaires mondiales;
- la croissance du rôle de la société civile.

### *Demande accrue pour les services du Ministère*

Étant donné la complexité et les incertitudes propres à l'environnement international, il n'est pas surprenant de voir que les services, l'information et les conseils du Ministère font l'objet d'une demande croissante. Dans le contexte de l'évolution continue des communications mondiales, le Ministère doit constamment accroître l'usage qu'il fait d'Internet et d'autres outils de communication afin d'assurer l'accès à ses services 24 heures par jour et sept jours par semaine. Comme cette demande accrue survient à une époque où les restrictions concernant les ressources sont constantes, le Ministère a l'obligation impérieuse d'utiliser ses ressources le plus stratégiquement possible et de mieux définir les besoins et exigences de ses clients.

De même, le Ministère continue d'être entièrement lié par l'engagement qu'il a pris de donner suite aux initiatives pangouvernementales visant à rationaliser et à moderniser l'environnement juridique, réglementaire et politique du gouvernement canadien. C'est ainsi qu'il procède rapidement, à la mise en œuvre d'activités et de processus de gestion plus novateurs et donnant des résultats mesurables.

Il convient de noter, en particulier, l'importance que le Ministère accorde à la modernisation de ses ressources humaines. À cette fin, il :

- fait montre de leadership stratégique pour l'ensemble de ses activités;
- voit à ce que ses systèmes de gestion de ressources humaines soient complètement conformes aux exigences découlant de son mandat;
- offre à tout son personnel de meilleures occasions d'apprentissage.

### *Risques et problèmes*

Les risques pouvant affecter la sécurité, la prospérité et l'identité du Canada sont identifiés et surveillés de façon continue par le Ministère. Le Conseil du Trésor a conçu un cadre visant à aider les ministères à identifier, à gérer et à signaler les risques au niveau de toute l'organisation. Le Ministère se servira également de son propre Cadre de planification et de priorités stratégiques pour élaborer une approche en matière de gestion intégrée des risques. À l'heure actuelle, les plus importants risques et problèmes auxquels le Ministère est confronté sont les suivants :

- Compte tenu de l'importance des rapports commerciaux qu'entretient le Canada avec les États-Unis et du lien qui existe entre la prospérité économique et la sécurité nationale, il est primordial que le Canada collabore assidûment avec les États-Unis pour régler les problèmes touchant à la sécurité et d'ordre frontalier. Si ces problèmes nuisent à la circulation des

marchandises, des services et des personnes à la frontière, la prospérité de l'économie canadienne risque fortement de s'en ressentir.

- La communauté internationale continue de jongler avec les menaces que représentent le terrorisme, le conflit arabo-israélien et la crise qui perdure en Iraq. Le Canada doit continuer de se concentrer sur ces problèmes de concert avec ses partenaires bilatéraux et ceux des organisations multilatérales clés.
- Les problèmes nuisant aux négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et aux pourparlers visant une zone de libre-échange des Amériques (ces problèmes comprennent la résistance qu'opposent certains pays à la réforme du commerce mondial des produits agricoles, et des recours commerciaux).
- La nécessité pour le Ministère de miser sur ses partenariats de travail n'a jamais été aussi grande. La réussite de ces partenariats, au niveau tant national qu'international, dictera la capacité du Ministère à atteindre ses objectifs déclarés et à obtenir les principaux résultats clés souhaités.

### *Principaux partenaires*

Le Ministère collabore étroitement avec un groupe varié de partenaires nationaux et étrangers, dont les suivants :

- les ministères partenaires et organismes fédéraux, comme Industrie Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le ministère des Finances Canada, l'Agence canadienne de développement international, Citoyenneté et Immigration Canada, le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Justice et le ministère du Patrimoine canadien.
- les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux;
- le secteur privé canadien, y compris les exportateurs, les entreprises prêtes à exporter et leurs employés, les investisseurs et les personnes à la recherche d'investissements, les importateurs et les consommateurs, les secteurs touristique et culturel, ainsi que les industries vulnérables et sensibles;
- le secteur bénévole;
- les organisations non gouvernementales et les groupes de citoyens canadiens;
- le milieu universitaire canadien;
- les milieux culturels et universitaires étrangers manifestant un intérêt à l'égard du Canada;
- les médias canadiens et étrangers;



- les représentants des gouvernements étrangers;
- des organisations multilatérales.

Le Ministère s'est engagé à procéder à l'intégration efficace de ses activités à celles de ses partenaires après avoir tenu compte de l'ampleur de son programme et de la complexité de l'environnement international dans lequel il évolue.

## 2.4 Priorités

Le dernier élément du Cadre de planification et de priorités stratégiques est la liste des 12 priorités du Ministère. Les quatre premières, clairement énoncées dans le discours du Trône, sont les suivantes :

- faire progresser les affaires canado-américaines, particulièrement en ce qui concerne la sécurité et les questions d'ordre frontalier; travailler au règlement du différend commercial relatif au bois d'œuvre; et collaborer au traitement de questions politiques internationales importantes;
- continuer à participer activement à la campagne internationale contre le terrorisme et pour la réduction des menaces;
- entreprendre des consultations auprès des Canadiens afin de discuter du rôle que le Canada est appelé à tenir sur l'échiquier mondial (le Dialogue sur la politique étrangère);
- mettre en œuvre le Plan d'action pour l'Afrique du G8 (voir la section Message des ministres dans ce rapport).

Voici d'autres priorités ayant une portée internationale :

- consolider des organisations multilatérales telles que les Nations Unies ainsi que des relations bilatérales clés avec le G8 et d'autres pays tels que le Mexique, le Brésil, la Chine et l'Inde;
- faire la promotion des droits de la personne, de la bonne gouvernance et de la règle de droit;
- accomplir de véritables progrès dans le cadre du Cycle de Doha de négociations de l'Organisation mondiale du commerce et dans les pourparlers relatifs à la création d'une zone de libre-échange des Amériques;
- coordonner les activités fédérales dans les secteurs de la promotion du commerce, y compris de l'investissement, et celles visant à promouvoir « l'image de marque » du Canada sur les marchés internationaux.

La liste fait état, enfin, des priorités internes suivantes, lesquelles sont liées à des initiatives pangouvernementales :

- améliorer les communications avec les autres intervenants et avec le public, et renforcer la relation de travail du Ministère avec un groupe varié de partenaires stratégiques;
- moderniser la gestion des ressources humaines de la manière décrite dans les Plans d'action ministériels relatifs aux ressources humaines en mettant l'accent sur l'apprentissage, les langues officielles et la diversité;
- mettre en œuvre une gestion et des activités davantage novatrices telles que la Nouvelle Approche@l'œuvre et les initiatives e<sup>3</sup> (voir la section Message des ministres dans ce rapport);
- continuer à introduire des services davantage intégrés et axés sur le client, et mettant pleinement à contribution des technologies de l'information de pointe.

## *2.5 S'engager à obtenir des résultats au profit des Canadiens*

Le Cadre de planification et de priorités stratégiques du Ministère met l'accent sur l'obtention de résultats au profit des Canadiens. Les résultats qui y sont mentionnés découlent logiquement des cinq objectifs stratégiques sur lesquels le cadre se fonde. En orientant la planification du Ministère, ce même cadre rend plus cohérentes et plus structurées toutes les politiques et activités. Conformément aux principes qui y sont énoncés, le Ministère a établi des priorités et alloué des ressources à l'ensemble de ses secteurs d'activité. Ces secteurs d'activité englobent les efforts combinés de six directions fonctionnelles, de cinq directions générales et de quatre secteurs géographiques (voir la section 4). Les résultats présentés dans le Cadre sont à la fois bien définis et mesurables. Ils sont décrits dans les lignes qui suivent pour chacun des objectifs stratégiques visés.

### *Présenter l'image du Canada dans le monde : Promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger*

- *Promouvoir le programme national du Canada sur toute la scène internationale à l'aide de nos partenaires canadiens* : compte tenu de l'interdépendance croissante des politiques intérieure et étrangère, le Ministère collaborera avec ses partenaires de partout au Canada pour s'assurer que le programme intérieur du Canada soit reflété pleinement dans ses activités internationales, et ce, en mettant notamment l'accent sur le contenu du discours du Trône.
- *Influence plus marquée aux États-Unis* : le Ministère accroîtra l'influence qu'exerce le Canada aux États-Unis et rehaussera son profil en tant que partenaire bilatéral et hémisphérique clé par le biais d'activités de promotion davantage ciblées et d'une représentation accrue, ce qui lui permettra de remplir un engagement énoncé dans le discours du Trône de septembre 2002. Il entretiendra par ailleurs des rapports plus étroits avec un contingent plus varié de partenaires américains et favorisera



une collaboration plus marquée entre des hauts fonctionnaires des deux pays dans les domaines du commerce, de la sécurité et dans d'autres domaines clés. Afin de rendre possible l'exercice d'une représentation davantage ciblée aux États-Unis, le Ministère concevra un nouveau modèle de travail pour ses missions établies dans ce pays de concert avec ses partenaires de l'ensemble du gouvernement du Canada.

- Le Ministère collaborera avec ses partenaires du gouvernement et de l'extérieur afin de :
  - renforcer la coopération bilatérale avec les États-Unis en ce qui concerne certains dossiers ayant trait à la défense et à la sécurité, dont la mise en œuvre du nouvel accord amélioré de coopération en matière de sécurité, l'accroissement de la coordination des activités de lutte contre le terrorisme et l'échange de renseignements;
  - faciliter le commerce entre les deux pays ainsi que l'investissement de part et d'autre;
  - promouvoir l'innovation et la diffusion de « l'image de marque » du Canada sur le marché américain;
  - recourir davantage aux activités de promotion pour appuyer les intérêts canadiens dans des secteurs clés, dont la foresterie, l'agriculture et l'énergie.
- *Promotion accrue du Canada et de ses valeurs à l'étranger* : le Ministère reconnaît l'importance du rôle que jouent la culture et l'éducation dans la diplomatie publique. Le Ministère continuera, de concert avec un ensemble de partenaires nationaux et internationaux, à promouvoir les arts, la culture et le système d'éducation canadiens, particulièrement auprès de pays clés. Le Ministère s'attachera également à mieux faire comprendre le programme de la sécurité humaine du Canada auprès d'un auditoire international. Il continuera aussi à recruter des étudiants étrangers pour qu'ils viennent étudier au Canada, à aider les jeunes Canadiens à étudier et à travailler à l'étranger, et à appuyer la réalisation d'études canadiennes dans des pays clés partout dans le monde.
- *Institutions multilatérales renforcées, fondées sur des règles, et cohérence politique* : le Ministère collaborera avec des partenaires internationaux afin de consolider les assises d'importantes organisations multilatérales telles que les Nations Unies. En tant que dernier président sortant du G8, le Canada fera la promotion du respect des principaux engagements pris lors du Sommet du G8 tenu à Kananaskis en juin dernier, à savoir, réduire la menace liée à la prolifération des armes de destruction massive, poursuivre la lutte contre le terrorisme et faire progresser la réalisation du Plan d'action pour l'Afrique.
- Le Ministère, en partenariat avec l'ACDI, dirigera la mise en œuvre, par le Canada, du Plan d'action pour l'Afrique (PAA) et préconisera l'action du G8 à cet égard. Le PAA contient plus d'une centaine d'engagements relatifs à la paix et la sécurité, à la santé, y compris le VIH/sida, à l'éducation, à la gouvernance, à la dette, à la croissance économique, à l'agriculture et à l'eau. Le PAA vise à réaffirmer un partenariat continental fondé sur la dignité humaine et les besoins des personnes, la

responsabilité mutuelle et le choix de partenaires privilégiés parmi les gouvernements africains s'étant engagés à mettre en œuvre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA) sous tous ses aspects. Le NPDA est un plan dirigé par les pays africains qui vise à créer les conditions nécessaires pour ramener l'Afrique dans le giron de l'économie mondiale. Il reconnaît que la croissance économique durable est fondamentalement liée à des réformes opérées sur plusieurs fronts, y compris dans les domaines de la paix et de la sécurité et de la gouvernance politique et économique.

- Le Ministère préconisera l'examen du rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États intitulé *La responsabilité de protéger*, en amorçant avec les États membres de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations Unies un dialogue sur les recommandations du rapport visant à accroître la protection des personnes grâce à une action nationale et collective. Dans le cadre des négociations commerciales actuelles, le Ministère améliorera la coordination des politiques commerciales, sociales, environnementales et autres. Il intégrera les politiques établies lors du Sommet mondial sur le développement durable dans des déclarations, des propositions et des exposés de positions ministériels clés et sollicitera une coopération internationale accrue pour les questions d'ordre environnemental par le biais de négociations, de dialogues et du renforcement des capacités.
- *Défense efficace des intérêts du Canada en matière de sécurité mondiale et humaine* : le Ministère aidera à coordonner la réaction du gouvernement du Canada à la situation actuelle en Iraq ainsi que sa contribution aux initiatives internationales visant à réduire les menaces et à contrer le terrorisme. En ce qui concerne la réduction des menaces, il importera de pouvoir démontrer des progrès mesurables dans la mise sur pied de la composante canadienne du Partenariat mondial du G8 durant l'année qui vient. Parmi les autres résultats visés, citons la création de capacités d'intervention accrues en cas de crises internationales, la réalisation de nouveaux progrès dans des dossiers déterminants concernant la non-prolifération, le contrôle des armes et le désarmement, et le maintien du leadership canadien dans le domaine de la promotion des normes et des objectifs d'ordre humanitaire prévus dans la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres.
- *Soutien accru à l'étranger en faveur des droits de la personne, de la démocratie et de la saine gestion publique* : tout en édifiant un régime solide qui permettra de traiter les nouvelles menaces et de lutter contre le terrorisme, le Canada se fait aussi l'ardent promoteur de la sauvegarde des droits de la personne et de la création de moyens qui seront respectés à l'échelle internationale et qui permettront de régler des conflits sans recourir à la violence. Le Ministère continuera de prodiguer un appui pratique aux initiatives mondiales visant à améliorer la gouvernance, à encourager la mise en œuvre de réformes démocratiques, à créer des capacités de maintien de la paix, à réduire la demande et la disponibilité de petites armes, et à promouvoir la réforme du secteur de la sécurité.
- *Ouvrir des marchés pour les produits et les services canadiens à l'étranger et en accroître la visibilité* : le Ministère fera des efforts pour en arriver à conclure avec succès le Cycle de Doha des négociations de l'Organisation mondiale du commerce; il collaborera avec ses partenaires des États-Unis et du Mexique afin





d'accroître la portée de l'Accord de libre-échange nord-américain, particulièrement en ce qui concerne la coopération dans le domaine de la réglementation et les règles régissant l'accès aux marchés; et il fera la promotion des intérêts canadiens dans le cadre des pourparlers visant à créer une zone de libre-échange des Amériques. Le Ministère travaillera aussi avec ses partenaires au sein d'Équipe Canada inc et de Partenaires pour l'investissement au Canada afin de multiplier les occasions de faire des affaires et d'investir sur des marchés ciblés partout dans le monde.

- Le Ministère améliorera « l'image de marque » de produits et services canadiens sur des marchés internationaux clés tels que l'Europe et l'Asie-Pacifique, et travaillera dans le but d'accroître la visibilité et la vente de produits et services éducatifs et culturels canadiens. Le Ministère contribuera aussi à accroître l'accessibilité des marchés canadiens pour les pays moins développés et à mettre en œuvre le nouveau fonds de promotion des investissements en Afrique. De concert avec l'Agence canadienne de développement international, il verra ce qui peut être fait pour combler les besoins des pays en développement en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités pour le commerce.
- *Gestion efficace des différends commerciaux et autres* : le Ministère fera en sorte que le Canada bénéficie d'un meilleur accès aux États-Unis, qui représentent son plus important marché d'exportation, tout en travaillant au règlement de différends non réglés (bois d'œuvre, etc.) de manière à favoriser l'atteinte des objectifs canadiens. Il fera aussi progresser le dossier de la coopération dans le domaine de la réglementation afin d'aligner les recours commerciaux en fonction de l'intégration croissante des marchés en Amérique du Nord et de résoudre le contentieux Canada-Brésil relatif au financement de ventes d'avions régionales. Le Ministère défendra par ailleurs le Canada dans l'affaire concernant le recours illégal à la force qui a été soumise au jugement de la Cour internationale de justice par la Yougoslavie.

### *Servir les Canadiens à l'étranger : Permettre aux Canadiens de participer aux activités internationales*

- *Aide, conseils, avis et services efficaces aux Canadiens voyageant, travaillant et vivant à l'étranger* : le Ministère améliorera ses services consulaires en augmentant la capacité de ses missions à offrir davantage d'aide et de conseils à valeur ajoutée aux Canadiens qui vivent, travaillent ou voyagent à l'étranger. Il améliorera aussi l'accès à de l'information pertinente et à jour afin d'aider les Canadiens à se préparer en vue d'un voyage à l'étranger.
- *Délivrance de passeports et d'autres documents de voyage reconnus dans le monde entier* : le Bureau des passeports renforcera les mesures de sécurité appliquées à l'ensemble de ses activités. Cela comprend le resserrement des exigences relatives au dépôt d'une demande et l'introduction de passeports reproduits numériquement et plus résistants à la contrefaçon et à la falsification. Ces mesures permettront de réduire l'utilisation de passeports frauduleux. Afin de contrer l'effet des retards qu'entraînera l'application de nouvelles mesures de sécurité et d'accroître la rapidité du service, le Bureau des passeports

utilisera de nouvelles technologies ainsi qu'un système novateur de gestion de la circulation des clients.

- *Prestation efficace de services d'expansion des entreprises canadiennes à l'étranger* : le Ministère procédera à un nouveau réalignement des ressources qu'il affecte au développement du commerce international afin de maximiser leur efficacité. Le Service des délégués commerciaux (SDC) continuera d'appliquer des mesures connues sous l'appellation collective de la Nouvelle Approche@l'œuvre et qui permettent de faire des affaires de façon plus intelligente. En mettant davantage l'accent sur la collaboration du SDC avec d'autres partenaires fédéraux et provinciaux, la Nouvelle Approche@l'œuvre permet au SDC de fournir de l'information commerciale plus stratégique aux exportateurs canadiens, y compris aux entreprises axées sur la technologie ou le savoir. La communauté des exportateurs bénéficie du même coup de renseignements et d'outils de meilleure qualité pour évaluer le risque lié à l'exploration de nouvelles occasions d'affaires.
- *Base étendue d'entreprises canadiennes actives sur les marchés étrangers* : le Ministère coordonnera les initiatives pangouvernementales visant à offrir davantage de renseignements et de services à valeur ajoutée aux entreprises canadiennes prêtes à exporter, en se concentrant sur les petites et moyennes entreprises appartenant à des jeunes, à des femmes et à des Autochtones. Une collaboration plus intensive avec les partenaires du Ministère, en particulier Équipe Canada inc, permettra à un plus grand nombre d'entreprises canadiennes d'exploiter des occasions de développement d'affaires au niveau international, de promotion d'investissement, ainsi que des partenariats dans le secteur des sciences et des technologies.

### *Interpréter le monde pour les Canadiens : Comprendre les intérêts du Canada*

- *Plus grande intégration des politiques étrangères et nationales* : le Ministère améliorera la coordination de la planification des politiques avec d'autres ministères et organismes fédéraux et avec les provinces et territoires. Cela permettra de mieux intégrer les politiques intérieure et étrangère, de faire participer davantage les provinces et territoires à l'élaboration de la politique étrangère et de faire en sorte que les lois et règlements fédéraux soient en accord avec les obligations internationales du Canada.
- *Conseils et renseignements de qualité en matière de politique au gouvernement* : le Ministère colligera, évaluera et fournira un éventail élargi de renseignements internationaux afin d'appuyer les activités d'élaboration de politiques à l'échelle du gouvernement et d'autres paliers de gouvernement. Les partenaires provenant de tous les paliers de gouvernement seront mieux informés à propos des activités et des dossiers internationaux.
- *Information et conseils de qualité aux citoyens et aux intervenants* : le Ministère offrira aux Canadiens de l'information cohérente et utile sur les questions relevant de ses domaines de compétence.



- *De meilleurs renseignements sur les marchés et des débouchés commerciaux plus importants* : le Ministère offrira à ses clients de plus en plus exigeants de l'information davantage ciblée et accessible sur les occasions de percer des marchés internationaux.
- *Engagement efficace auprès des Canadiens* : le Canada est un chef de file mondial quand vient le moment d'engager ses citoyens dans l'élaboration de la politique étrangère et commerciale du pays. Dans le cadre des initiatives continues qu'il réalise dans ce domaine, le Ministère procède à des consultations publiques appelées Dialogue sur la politique étrangère. Il encourage notamment une participation accrue des jeunes Canadiens, des Autochtones, des habitants du Nord et des nouveaux citoyens. À la suite des efforts déployés par le Ministère sur l'ensemble des questions de politique étrangère, commerciale et en matière d'investissement, les Canadiens en général deviendront mieux informés des obligations et activités du Canada sur la scène internationale, et seront davantage en mesure de contribuer à la conception de politiques qui reflètent toute la gamme de leurs intérêts et de leurs objectifs.

### *Servir le gouvernement à l'étranger : Entretenir le réseau du Canada à l'étranger*

- *Alignement des activités de représentation à l'étranger sur les priorités du gouvernement du Canada* : la représentation du Canada à l'étranger reflètera les priorités pangouvernementales y compris l'amélioration de la représentation du Canada aux États-Unis.
- *Gestion efficace des missions à l'étranger en collaboration avec les organismes et les ministères partenaires* : de concert notamment avec les ministères fédéraux assurant une présence à l'étranger, le Ministère verra à ce que les missions situées dans d'autres pays offrent des services courants cohérents et rentables, et qui sont en accord avec les priorités pangouvernementales.
- *Prestation de services et d'infrastructure essentiels au gouvernement du Canada, et ce, de façon appréciable et durable* : le Ministère continuera de fournir des services essentiels et une infrastructure (logement, ressources humaines, sécurité, protocole, gestion financière et des biens, vérification et évaluation, services d'information et services technologiques, etc.) afin de maintenir en fonction son Administration centrale et ses missions se trouvant à l'étranger tout en assurant le meilleur fonctionnement possible.
- *Efficacité du volet international du site Web du gouvernement du Canada* : le Ministère continuera d'orchestrer la diffusion du portail international du site Web principal du gouvernement du Canada <<http://canadainternational.gc.ca>> afin d'offrir en ligne, tant aux clients nationaux qu'étrangers, des services du gouvernement fédéral accessibles par le biais d'un guichet unique.

## *Créer une organisation novatrice : Établir des liens entre les gens, les priorités et les partenaires*

- *Progrès mesurables des plans d'action sur le leadership et les ressources humaines* : le Ministère renouvellera sa façon de gérer son effectif, d'établir des priorités et de créer des partenariats. Il fixera des objectifs à l'échelle du gouvernement en ce qui concerne la diversité de l'effectif, les langues officielles et l'apprentissage. Finalement, il intégrera son Cadre de planification et de priorités stratégiques à son processus d'évaluation du rendement.
- *Objectifs axés sur les activités de base et les priorités convenues* : le Ministère se concentrera davantage sur l'obtention de résultats. Il s'assurera que des ressources soient allouées aux fins de la réalisation d'objectifs et de priorités déterminés énoncés dans son Cadre de planification et de priorités stratégiques, et de l'utilisation d'une méthode d'établissement des coûts axée sur les activités pour la planification et la gestion des ressources, laquelle méthode mettra à contribution des systèmes d'information commerciale et d'autres types de systèmes.
- *Capacités renforcées dans le domaine des politiques d'intervention notamment de celles en cas d'urgence* : le Ministère renforcera sa capacité de coordonner les interventions du gouvernement en cas de crise, de désastre ou de développement imprévu à l'échelle internationale. On mettra notamment l'accent sur la planification des mesures d'urgence de manière à assurer le mieux possible la protection des fonctionnaires et des avoirs fédéraux à l'étranger ainsi que la fourniture d'une aide consulaire aux Canadiens vivant, travaillant ou voyageant à l'étranger.
- *Processus opérationnels, administratifs et de gestion modernisés* : le Ministère améliorera les normes et les pratiques afin d'intégrer des données financières à d'autres données sur le rendement, d'évaluer plus précisément et de gérer le risque, et de s'assurer que des systèmes de contrôle appropriés sont utilisés. Il accroîtra la capacité et l'accessibilité des systèmes d'information utilisés pour les ressources humaines et la gestion financière afin de rendre l'allocation des ressources plus stratégique. Un nouveau plan d'amélioration de la gestion des biens sera introduit de même qu'un système intégré de contrôle des budgets et des éléments d'actif pour tous les biens se trouvant à l'étranger. L'utilisation d'un plan d'évaluation et de vérification pluriannuel axé sur le risque aura pour effet d'accroître la capacité du Ministère à évaluer le rendement et le risque. La Nouvelle Approche@l'œuvre et les initiatives e<sup>3</sup> (voir plus haut) constituent des méthodes de travail plus intelligentes. Des normes de service seront élaborées pour les services courants offerts dans les missions à l'étranger.
- *Communications internes et externes cohérentes et ciblées* : le Ministère mettra pleinement à contribution les technologies de l'information afin d'offrir des services mieux ciblés et de communiquer plus efficacement avec ses clients et partenaires ainsi qu'avec l'ensemble des Canadiens. Il intégrera davantage la planification des communications au processus d'élaboration des politiques, adoptera un plan de communication ministériel et mettra en application la politique en matière de communications adoptée par le gouvernement du Canada en 2002. En mettant continue-



ment à niveau son site Web ainsi que les composantes internationales du site principal du gouvernement du Canada <<http://www.canadainternational.gc.ca>>, le Ministère se trouve à offrir un accès à l'information plus clair et plus simple aux parties intéressées et au public.

- *Gestion et utilisation efficaces de l'information et de la technologie* : le Ministère est un chef de file mondial en matière d'utilisation de la technologie aux fins de la prestation de services à l'étranger. Il continuera d'offrir un large éventail de renseignements et de services par voie électronique. Il se sert, en outre, de ce réseau d'information électronique pour offrir des services axés sur le client d'une façon innovatrice. Le délégué commercial virtuel du Service des délégués commerciaux du Canada est un bon exemple d'innovation attribuable au Ministère tout comme les initiatives réalisées par le secteur d'activité de l'Aide aux Canadiens à l'étranger et du Bureau des passeports.
- *Intégration efficace de nos activités avec nos partenaires au gouvernement* : la collaboration intensifiée du Ministère avec des partenaires fédéraux permettra de mieux intégrer les activités internationales du gouvernement et d'en affirmer le côté stratégique. Le travail qu'effectue le Ministère de concert avec des partenaires nationaux favorisera une meilleure coordination du traitement des dossiers à responsabilité partagée. Les partenariats avec les provinces et territoires favoriseront l'élaboration de politiques internationales ainsi que la poursuite des intérêts canadiens à l'étranger, et ce, aux deux paliers de gouvernement.

### *Sommaire*

Ce document est présenté par secteur d'activité (voir la section 3), mais le Ministère commencera l'an prochain à présenter ses rapports par objectif stratégique. Afin que ce changement se fasse le plus aisément possible, le rapport de l'an prochain comprendra, si nécessaire, un tableau montrant en un seul coup d'œil le lien entre les secteurs d'activité et les objectifs stratégiques.

La nouvelle approche dans les rapports du Ministère, qui mettra l'accent sur les résultats obtenus et non sur les activités, mettra en lumière les réalisations attendues qui sont liées à des objectifs précis. La façon dont le Ministère se sert de son Cadre de planification et de priorités stratégiques pour sa planification et ses activités sera davantage mise en lumière. Elle soulignera aussi encore plus la cohérence et l'organisation de toutes les activités du Ministère.

## Section 3 : Plans et priorités par secteur d'activité et par résultat stratégique ministériels

Le Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation de 1996 du Ministère fait mention de huit secteurs d'activités directement liés à huit résultats stratégiques (voir ci-dessous). Sont présentés ici les plans et priorités de chacun de ces secteurs d'activités, y compris le résultat stratégique correspondant, le total des dépenses prévues, un survol du secteur d'activité (rôles, avantages, principaux partenaires clés, défis et risques), les principaux thèmes du gouvernement, les principales initiatives de gestion et les mécanismes de surveillance du rendement.

<i>Total des dépenses prévues (moins les recettes) par secteur d'activité et par résultat stratégique</i>	
<i>Secteur d'activité : résultat stratégique</i>	<i>en millions de dollars</i>
<b>Développement du commerce international</b> : Assurer une plus grande prospérité et stimuler la création d'emplois au Canada en aidant le secteur privé à profiter pleinement des débouchés commerciaux à l'étranger et en facilitant le commerce international, les investissements et les transferts de technologie.	264,4
<b>Politique commerciale, économique et environnementale</b> : Accroître la création d'emplois au Canada, renforcer la prospérité économique et faire la promotion des intérêts et des priorités du Canada en matière d'environnement, par le biais de la gestion efficace des liens commerciaux, économiques et environnementaux du Canada et de la libéralisation du commerce et des flux de capitaux partout dans le monde, en fonction de règles claires et équitables conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada.	126,4
<b>Sécurité et coopération internationales</b> : Le progrès dans le renforcement de la sécurité humaine et dans l'établissement d'un système international pacifique et englobant, fondé sur des règles, qui reflète les valeurs canadiennes et assure la protection du Canada et des Canadiens.	708,3
<b>Aide aux Canadiens à l'étranger</b> : Offrir à bon coût l'aide et les conseils nécessaires aux Canadiens ou à d'autres personnes en leur nom, partout dans le monde.	8,0
<b>Diplomatie ouverte</b> : Mieux faire reconnaître et respecter le rôle du Canada comme participant actif aux affaires internationales et comme partenaire économique; faire rayonner l'identité et les valeurs canadiennes à l'étranger et favoriser un environnement international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada.	103,3



<b>Services ministériels</b> : Offrir des services essentiels efficaces et rentables de manière à permettre au Ministère de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs au Canada et à l'étranger.	318,0
<b>Services aux ministères partenaires</b> : Gérer efficacement, avec les ministères et organismes partenaires, les missions à l'étranger.	279,0
<b>Service de passeports</b> : Offrir aux Canadiens et aux résidents admissibles des documents de voyage, notamment des passeports, qui soient reconnus à l'échelle internationale afin de faciliter leurs déplacements à l'étranger.	(5,3)

### 3.1 Développement du commerce international

#### 3.1.1 Résultat stratégique

Assurer une plus grande prospérité et stimuler la création d'emplois au Canada en aidant le secteur privé à profiter pleinement des débouchés commerciaux à l'étranger et en facilitant le commerce international, les investissements et les transferts de technologie.

#### 3.1.2 Total des dépenses prévues (moins les recettes)

<i>Secteur d'activité</i>	<i>en millions de dollars</i>
<i>Développement du commerce international</i>	<i>264,4</i>

#### 3.1.3 Survol du secteur d'activité

##### *Rôles et avantages*

Le secteur d'activité du développement du commerce international contribue au pilier prospérité de la politique étrangère canadienne et aux résultats clés qui y sont associés dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques. Un emploi sur quatre au Canada a été lié au commerce international de biens et de services. Le Ministère aide les exportateurs canadiens à profiter pleinement des débouchés commerciaux partout dans le monde, facilite les investissements au Canada et à l'étranger et encourage aussi le développement de la technologie par l'entremise d'alliances avec des partenaires non-Canadiens.

La pierre angulaire de la stratégie canadienne de commerce international est le Service des délégués commerciaux (SDC). Le réseau de délégués commerciaux, qui compte plus de 500 professionnels situés à l'Administration centrale et dans 140 missions partout dans le monde, offre six services essentiels aux entreprises prêtes à exporter (voir le site Web du Service des délégués commerciaux, InfoExport <<http://www.infoexport.gc.ca>> Les entreprises canadiennes souhaitant cerner les débouchés commerciaux à l'étranger et mieux connaître les marchés visés peuvent consulter gratuitement des centaines d'études de marché sectorielles et des rapports sur les pays qui les intéressent.

Le Ministère a également la responsabilité de la fonction générale du gouvernement dans l'expansion du commerce par le truchement d'Équipe Canada inc. Celle-ci est un partenariat de 21 ministères et organismes fédéraux chargés du développement du commerce international. Équipe Canada inc met à la disposition des entreprises canadiennes des programmes et des services d'appui coordonnés et intégrés afin de les aider à conquérir les marchés internationaux. Équipe Canada améliore les activités d'exportation des entreprises canadiennes ainsi que leur capacité immédiate à exporter en leur fournissant les renseignements et les outils dont elles ont besoin pour internationaliser leurs opérations.





Le site Web d'Équipe Canada, ExportSource, <<http://www.exportsource.gc.ca>>, constitue la source d'information gouvernementale en ligne sur les exportations la plus complète du Canada.

Par l'entremise de Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), le Ministère collabore étroitement avec Industrie Canada dans des projets ciblés afin d'attirer au pays des investissements étrangers. Grâce à une série de projets communs, dont les stratégies Image de marque du Canada, le programme des sous-ministres champions et les missions d'Équipe Canada, le Ministère collabore avec Équipe Canada et Partenaires pour l'investissement au Canada pour renforcer l'image du Canada en tant que milieu compétitif et de choix pour les investisseurs étrangers.

En même temps, le Centre des occasions d'affaires internationales (COAI), cogéré avec Industrie Canada, offre des services de repérage électronique (E-leads) qui mettent en contact les clients étrangers et les entreprises canadiennes. Lorsqu'une mission à l'étranger découvre une possibilité d'affaires, le personnel du COAI cherche des exportateurs canadiens et communique avec eux.

### *Principaux partenaires*

En exécutant ses activités de développement du commerce international, le Ministère collabore de façon continue avec de nombreux partenaires, dont Équipe Canada inc et Partenaires pour l'investissement au Canada, d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et territoires, les associations commerciales et les entrepreneurs canadiens intéressés aux marchés internationaux.

### *Défis, risques et changements importants*

Le ralentissement de la croissance économique mondiale, les incertitudes suscitées par la crise iraquienne, les mesures protectionnistes et l'instabilité des marchés de capitaux sont autant de problèmes que doivent affronter les exportateurs canadiens. La mondialisation, de même que la concurrence croissante dans les marchés internationaux, représentent des défis pour le Ministère lorsqu'il aide les entreprises canadiennes.

Le Service des délégués commerciaux est soumis à une refonte, selon un processus intitulé la Nouvelle Approche@l'œuvre pour aider les délégués commerciaux à être plus efficaces et à faire face à ces nouveaux défis. Cette initiative permet d'offrir aux clients des services plus étoffés à valeur ajoutée et supérieurs à ce qu'ils peuvent trouver ailleurs. Le Ministère met présentement en œuvre la Nouvelle Approche et offre de nouveaux outils électroniques et des programmes révisés aux employés et à ses clients.

### *3.1.4 Plans et priorités*

Le secteur d'activité du développement du commerce international a cerné quatre priorités pour 2003-2004. Elles sont liées au Cadre de planification et de priorités stratégiques du Ministère et se fondent sur le plan de l'an dernier. Les quatre priorités sont les suivantes : les gens, les partenaires, les programmes et la promotion.

**Les gens** : En utilisant des pratiques de gestion axées sur les résultats, motiver et former le personnel du Service des délégués commerciaux et améliorer les services à la clientèle par la Nouvelle Approche@l'œuvre et les principes du e<sup>3</sup> (équilibre, efficacité, excellence). Parmi les plans liés à cette priorité :

- Offrir systématiquement de la formation pour la Nouvelle Approche@l'œuvre et des modules de perfectionnement professionnel partout dans le monde pour des domaines comme la formation relative à la cueillette proactive d'information sur les marchés, les investissements, les critères d'excellence, la formation par secteur, l'analyse des risques et le financement international.
- Offrir du soutien, des politiques de service, des renseignements et des outils nouveaux et améliorés conçus pour aider les employés à améliorer la prestation des services offerts par le Service des délégués commerciaux. Mettre en œuvre de meilleures pratiques dans les missions à l'étranger.
- Structurer la vision, les valeurs et les principes directeurs du Service des délégués commerciaux, de même que les engagements pris envers les clients et les employés.
- Veiller à ce que l'intranet du Ministère diffuse des renseignements utiles sur les pratiques exemplaires pour les délégués commerciaux, le matériel d'apprentissage virtuel, les bulletins électroniques, de même que des renseignements relatifs aux possibilités de financement offertes par les institutions financières internationales, la science et la technologie et les services dispensés par le Centre des occasions d'affaires internationales.

**Partenaires** : Offrir aux clients une valeur ajoutée par la prestation sans heurts par le Service des délégués commerciaux de services de grande qualité grâce aux partenariats avec les secteurs privé et public comme Équipe Canada et les réseaux de science et de technologie et de promotion des investissements. Les plans comprennent les éléments suivants :

- Intégrer et améliorer la diffusion de renseignements à jour et à valeur ajoutée sur les débouchés, les services de soutien et les solutions de financement. Ces renseignements comprennent des rapports sectoriels et sur les marchés, des dossiers, des avertissements, des bulletins d'information commerciale, des brochures, des bulletins électroniques et d'autres produits dans les sites Web d'InfoExport, d'IFInet et du Délégué commercial virtuel.
- Améliorer l'intégration des exportateurs cibles et, en particulier, des groupes sous-représentés du commerce international (femmes, jeunes, groupes autochtones) dans les marchés internationaux en cernant leurs besoins en exportation. Préparer des suppléments de *CanadExport* mettant en vedette les succès remportés par des entreprises autochtones, les femmes et jeunes entrepreneurs sur le plan des exportations.



- Coordonner la mise en œuvre des stratégies de science et de technologie internationales au niveau national par l'établissement d'un partenariat avec les ministères et organismes axés sur la science, le Programme d'aide à la recherche industrielle et l'Agence spatiale canadienne et aussi en soutenant les activités apparentées. Voir à ce que les cadres supérieurs des ministères et organismes scientifiques participent au Réseau interministériel sur la science et la technologie internationales.
- Améliorer la cohérence et la coordination des activités à l'étranger et des messages sur l'image de marque des partenaires d'Équipe Canada. Faire participer davantage Image de marque du Canada à des foires commerciales internationales sélectionnées, parrainer des séminaires sur les pratiques exemplaires avec des consultants professionnels en image de marque et en foires commerciale set, enfin, lancer une stratégie internationale de publicité.
- Tenir compte des commentaires des partenaires et utilisateurs, améliorer l'accès des contacts à l'étranger à la grappe Faire des affaires avec le Canada de la passerelle internationale du site Web du gouvernement du Canada.

Programmes : Maximiser l'efficacité des programmes et services par l'entremise des cadres stratégiques, des vérifications et des évaluations, et également par la réaffectation des ressources. Les plans comprennent les éléments suivants :

- Intégrer les objectifs de responsabilité sociale des entreprises dans les programmes de financement des exportations du Canada, y compris ceux d'Exportation et développement Canada et de la Corporation commerciale canadienne.
- Remettre à jour le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) afin de mieux épauler les petites entreprises qui commencent à exporter ou qui investissent de nouveaux marchés. Le PDME prévoit le versement de contributions remboursables aux petites entreprises pour les aider à repérer et exploiter les possibilités de projets d'investissement et de ventes à l'étranger.
- Utiliser les Cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats récemment approuvés pour continuer de fournir des capitaux de lancement aux missions à l'étranger, principalement celles se trouvant dans les marchés prioritaires, afin de leur permettre d'entreprendre des activités de promotion du commerce international avec des clients ciblés du Canada.
- Assurer le suivi ciblé des possibilités repérées durant les missions commerciales pour lancer des activités commerciales, collaborer dans la recherche et démarrer des projets de développement commercial.
- Accroître la dimension mondiale de la science et de la technologie, des investissements, ainsi que le financement par les missions à l'étranger de la prestation de services et de la diffusion de

renseignements. Veiller à ce que les entreprises de science et de technologie, les gouvernements et les institutions d'enseignement connaissent mieux les possibilités en science et en technologie et reçoivent les rapports de renseignement.

- Faire connaître aux entreprises canadiennes les possibilités de commerce à l'étranger par le Centre des occasions d'affaires internationales <<http://www.iboc.gc.ca>>.
- Améliorer les produits et services qui figureront sur les sites Web du Délégué commercial virtuel et d'InfoExport pour que les Canadiens connaissent mieux les débouchés commerciaux dans les marchés traditionnels et les marchés émergents. Compléter 700 profils sectoriels de pays pour le Délégué commercial virtuel.
- Repérer les possibilités de financement pour la passation de marchés et les investissements à l'étranger, surtout dans les marchés en développement et les marchés émergents; afficher les renseignements sur IFInet, le site du Délégué commercial virtuel, CanadExport et les sites partenaires.
- Revoir certains postes de délégué commercial à l'étranger pour vérifier s'ils répondent aux besoins des clients et s'ils correspondent aux priorités du gouvernement.

Promotion : Mieux faire connaître le Service des délégués commerciaux aux clients canadiens. Les plans comprennent les éléments suivants :

- Sensibiliser davantage les entreprises canadiennes et les partenaires du Service des délégués commerciaux aux activités de ce dernier en appliquant un plan de marketing, en favorisant les missions d'Équipe Canada, les missions commerciales dirigées par un ministre et les activités de sensibilisation ministérielles visant les communautés partout au Canada et, enfin, en célébrant le vingtième anniversaire des Prix d'excellence à l'exportation canadienne.

#### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Les plans et priorités décrits pour le secteur d'activité du développement du commerce international contribueront à la réalisation des résultats clés prévus dans les cinq objectifs stratégiques du Cadre de planification et de priorités stratégiques

- Base étendue d'entreprises canadiennes actives sur les marchés étranger.
- Prestation efficace de services d'expansion des entreprises canadiennes à l'étranger.
- De meilleurs renseignements sur les marchés et des débouchés commerciaux plus important.
- Ouvrir des marchés pour les produits et les services canadiens à l'étranger et en accroître la visibilité.



- Efficacité du volet international du site Web du gouvernement du Canada.
- Alignement des activités de représentation du MAECI à l'étranger sur les priorités du gouvernement du Canada.
- Processus opérationnels, administratifs et de gestion modernisés.
- Progrès mesurables des plans d'action sur le leadership et les ressources humaines.
- Gestion et utilisation efficaces de l'information et de la technologie.
- Promouvoir le programme national du Canada sur toute la scène internationale à l'aide de nos partenaires canadiens.
- Conseils et renseignements de qualité en matière de politique au gouvernement.

### *3.1.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

Le Ministère terminera d'ici l'été 2003 l'installation du Délégué commercial virtuel auprès des quelque 10 000 clients canadiens qu'il dessert. Les pages Web destinées aux ministères et organismes partenaires ainsi qu'aux contacts à l'étranger seront lancées d'ici la fin de l'exercice. Le Ministère mettra au point avec des partenaires un système de gestion électronique des relations avec les clients qui remplacera plusieurs systèmes de données des clients et constituera une contribution importante au projet Gouvernement en direct.

### *3.1.6 Surveillance du rendement*

Le Ministère s'est engagé à surveiller continuellement le rendement du Service des délégués commerciaux afin d'atteindre les résultats suivants :

- Des sondages biennaux auprès des clients et des employés permettent de mesurer le rendement qualitatif des programmes à l'Administration centrale et dans les missions à l'étranger. Les résultats du sondage de 2002 sont disponibles sur le site suivant: <<http://www.infoexport.gc.ca/docs/clientsurvey2002-f.htm>>.
- Les résultats des sondages auprès des clients ainsi que les vérifications <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/departement/auditreports/auditreports-fr.asp>> effectuées dans les missions sont utilisés pour contrôler les intentions et pour aider les missions à s'inspirer des pratiques exemplaires des missions qui réussissent le mieux.

- Le Centre des occasions d'affaires internationales, ainsi que la direction d'Équipe Canada, la Direction de l'appui aux marchés, le PDME et d'autres directions effectuent constamment des mesures quantitatives de rendement.
- Industrie Canada évalue le programme conjoint des équipes sectorielles commerciales d'Équipe Canada.
- Des principes de gestion axés sur les résultats figurent dans la planification et les opérations. La présentation systématique de rapports d'étape au milieu de l'année permet d'effectuer les corrections nécessaires sur le plan stratégique.
- Le processus d'association commerciale du PDME tient compte des indicateurs de rendement mis au point par les clients.
- Un examen stratégique du PDME est en cours. Le Ministère prépare aussi des plans pour évaluer le Fonds d'apprentissage continu du Service des délégués commerciaux ainsi que plusieurs programmes commerciaux pour les pays
- Des mesures administratives seront mises en œuvre après l'évaluation du programme d'investissement du PDME.



## 3.2 Politique commerciale, économique et environnementale

Prière de noter : Le titre du secteur d'activité *Politique commerciale, économique et environnementale* diffère de celui qui figure dans le budget principal 2003-2004, à savoir *Politique commerciale et économique*. Ce secteur d'activité inclut effectivement le travail que le ministère réalise au profit de l'environnement et le nouveau titre sera repris dans le budget principal 2004-2005.

### 3.2.1 Résultat stratégique

Accroître la création d'emplois au Canada, renforcer la prospérité économique et faire la promotion des intérêts et des priorités du Canada en matière d'environnement, par le biais de la gestion efficace des liens commerciaux, économiques et environnementaux du Canada et de la libéralisation du commerce et des flux de capitaux partout dans le monde, en fonction de règles claires et équitables conformes aux valeurs et aux intérêts du Canada.

### 3.2.2 Dépenses totales prévues (moins les recettes)

<i>Secteur d'activité</i>	<i>en millions de dollars</i>
<i>Politique commerciale, économique et environnementale</i>	126,4

### 3.2.3 Survol du secteur d'activité

#### *Rôles et avantages*

La politique commerciale, économique et environnementale vient en appui aux trois piliers et aux résultats clés connexes exposés dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques du Ministère. Le Ministère contribue à la création d'emplois et d'occasions d'affaires pour les Canadiens, en poursuivant un programme en matière de commerce, de développement et d'investissement qui renforce l'identité canadienne, améliore la sécurité du Canada et favorise la prospérité économique. Il vise également à assainir l'environnement, au Canada comme ailleurs dans le monde. Grâce à ses activités, il soutient les emplois canadiens qui dépendent du commerce (un emploi sur quatre). De façon plus importante encore, ses activités lui permettent de soutenir les systèmes commerciaux, économiques et environnementaux ouverts qui stimulent l'emploi, la productivité, l'innovation, la concurrence, et les décisions des consommateurs et des producteurs.

En 2001, la valeur des investissements canadiens à l'étranger s'élevait à 389,4 milliards de dollars, et les exportations canadiennes de biens et de services totalisaient 471,3 milliards de dollars. La même année, les investissements étrangers au Canada se chiffraient à 320,9 milliards de dollars, et les importations canadiennes s'élevaient à 415,6 milliards de dollars. La croissance économique et la prospérité du Canada sont inextricablement liées à l'accès du Canada au marché américain et à d'autres marchés dans le cadre de l'ALENA <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/nafta-alena/menu-fr.asp>> et d'autres

accords commerciaux, et à la poursuite de la libéralisation du commerce dans le cadre du système commercial mondial fondé sur des règles, établi au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/wto-fr.asp>>.

Dans un contexte de bonne gouvernance économique et politique, les marchés ouverts peuvent contribuer de façon importante à la croissance économique et à une prospérité équilibrée, à la réduction de la pauvreté et au développement durable dans toutes les régions du monde. Le Canada travaille à l'atteinte de cet objectif dans le cadre de son programme de commerce et d'investissement. Parallèlement, nos mesures modernes de réglementation du commerce garantissent que les problèmes prédominants en matière de sécurité et d'économie pourront être réglés. L'intégration des politiques commerciales et environnementales aux politiques économiques et sociales de portée plus large crée des synergies en faveur de l'atteinte d'objectifs transsectoriels, comme le développement durable. Les outils tels les analyses de l'environnement et les ententes de coopération en matière d'environnement et de main-d'œuvre connexes aux accords commerciaux favorisent une plus grande efficacité de la coordination des politiques commerciales, environnementales et sociales et font en sorte que la libéralisation du commerce contribue au développement durable, appuyant ainsi l'action environnementale multilatérale <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/SustainDev/overview-fr.asp>>.

Pour plus de renseignements sur nos rôles et nos responsabilités, veuillez visiter les sites Web suivants: <[http://www.dfait-maeci.gc.ca/trade/trade\\_policy-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/trade/trade_policy-fr.asp)> et <[http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign\\_policy/environment-fr.asp](http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/environment-fr.asp)>.

### *Principaux partenaires*

Parmi les partenaires clés, mentionnons la vingtaine d'organismes et de ministères fédéraux dont les activités ont un lien avec le commerce international ou les questions économiques, sociales ou environnementales, de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux. La contribution de ces partenaires est essentielle à l'élaboration de politiques qui reflètent les priorités du Canada; en outre, leur pouvoir d'analyse est très important pour l'application de ces politiques. D'autres pays et organismes — en particulier les pays qui sont membres d'organismes et de forums tels l'OMC, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le forum de l'APEC, le Réseau international sur la politique culturelle, des accords multilatéraux en matière d'environnement, de même que les institutions financières internationales et les organismes de l'ONU, sont quelques-uns de nos partenaires internationaux. L'atteinte de nos objectifs dans les domaines du commerce, du développement et des changements climatiques dépend de notre coopération avec ces partenaires et de la poursuite des avantages mutuels.

Parmi les intervenants, on compte les entreprises canadiennes (incluant les producteurs, les transformateurs, les exportateurs et les importateurs, les fournisseurs de services et les investisseurs), les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les syndicats, les regroupements de particuliers et d'autres organisations non gouvernementales. Pour assurer la légitimité des politiques gouvernementales et faire en sorte qu'elles continuent de recevoir un appui important des Canadiens, il convient de bien tenir compte de l'opinion des intervenants dans l'élabo-





ration et l'application des politiques, et de garantir la transparence des efforts, ce qui est essentiel pour que les particuliers et ces intervenants aient une même compréhension des débouchés et des options qui s'offrent au Canada et des défis qu'il doit relever.

### *Défis, risques et changements importants*

Le principal défi qu'il nous faut mener à bien est la gestion de notre relation avec les États-Unis, en reconnaissant l'importance d'obtenir le consensus sur nos relations bilatérales en matière de commerce, d'économie et d'environnement. Il convient de créer des occasions et des partenariats en vue de défendre et de promouvoir les intérêts du Canada à cet égard. Si nous négligeons de le faire, nous nous exposerons à la prise d'actions contraires aux intérêts canadiens, par exemple la mise en place de restrictions commerciales, d'approches unilatérales aux questions environnementales, et l'adoption de positions de négociation nuisibles à nos intérêts économiques. Les activités ministérielles doivent donc être évaluées du point de vue de leur incidence sur la gestion de notre relation avec les États-Unis.

Les négociations entreprises dans le cadre de l'OMC et de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/ftaa1-fr.asp>> changeront les règles du jeu pour les produits, les services et les flux d'investissement canadiens, par exemple en réduisant davantage les tarifs douaniers et en abordant la question des subventions agricoles qui ont comme effet de fausser la concurrence. De concert avec le renforcement des capacités, ces négociations créeront également de nouvelles possibilités de croissance pour les pays en développement en éliminant en partie les obstacles qui nuisent à leurs exportations et en favorisant l'investissement. L'avenir des industries canadiennes à vocation exportatrice dépend en grande mesure des gains découlant de ces négociations. En espérant également que ces négociations permettront d'aborder certains problèmes qui se posent perpétuellement dans nos relations avec les États-Unis, par exemple en ce qui concerne leur loi antidumping. La résistance à ces changements, dans l'Union européenne et aux États-Unis particulièrement, et les pressions exercées par les pays en développement, qui souhaitent modifier les règles et les concessions établies dans le cadre de l'OMC afin de faciliter l'atteinte de leurs objectifs de développement, constituent des défis importants.

Le partage de la responsabilité en matière de développement au sein du gouvernement canadien est le principal défi qui se pose dans l'élaboration d'une politique intégrée de développement international. L'Agence canadienne de développement international <<http://www.acdi-cida.gc.ca/index.htm>> est chargée de l'aide au développement, alors que nombre d'autres partenaires participent à la politique commerciale, à l'assistance technique environnementale et sociale et au renforcement des capacités. Pour obtenir un consensus sur les priorités qui favorisent une aide efficace et le développement durable par le biais du commerce et de l'investissement, il faudra que bien des ressources soient déployées et que les échelons les plus élevés de notre gouvernement prennent un engagement à cet égard. Par contre, si nous n'adoptons pas une approche intégrée, notre efficacité dans les négociations commerciales s'en ressentira, notre aptitude à favoriser une bonne gouvernance économique et sociale dans les pays en développement diminuera, et nous n'arriverons pas à optimiser l'allocation des ressources dont nous disposons.

### 3.2.4 Plans et priorités

Trois priorités ont été fixées pour ce secteur d'activité pour 2003-2004. Aucun changement fondamental n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent, mais l'importance de ces priorités et leur lien avec les résultats clés et les priorités de plus grande envergure du Ministère n'ont jamais été aussi clairs. Ces priorités sont :

- les relations canado-américaines;
- les négociations dans le cadre de l'OMC et de la ZLEA et le renforcement des capacités;
- La cohérence de la politique.

Relations canado-américaines : L'élargissement et l'approfondissement de l'ALENA, le fonctionnement harmonieux de la frontière, l'accès accru aux marchés, la gestion des différends commerciaux et la coordination des activités relatives à la sécurité des contrôles à l'exportation seront les principaux enjeux de ce secteur d'activité.

- Le Ministère améliorera l'accès aux marchés et fera la promotion des intérêts canadiens en augmentant le nombre de bureaux et d'employés établis aux États-Unis. Ces agents s'entretiendront avec les Américains aux niveaux local, régional et des États afin d'encourager le commerce, l'investissement et la technologie, et de promouvoir les intérêts des autres ministères, des gouvernements provinciaux et territoriaux et du secteur privé canadien.
- Le Ministère continuera de suivre attentivement les initiatives ou mesures américaines qui faussent le commerce ou qui limitent l'accès du Canada au marché américain et d'y réagir rapidement.
- L'établissement de partenariats avec d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le secteur privé est essentiel à notre succès. Le recours accru au partage de l'information, à la consultation et à l'établissement de groupes de travail contribuera à la promotion des intérêts canadiens en ce qui concerne les mesures de contrôle du commerce, la coopération en matière de réglementation, le maintien d'institutions commerciales fortes aux assises solides, et au succès des négociations à cet égard.
- Pour accroître sa notoriété au Canada comme à l'étranger, le Ministère élargira et améliorera sa diffusion de renseignements présentés de façon conviviale sur le commerce et les politiques économique et environnementale, entre autres des résultats de recherche et d'analyse, des déclarations de principe et des communiqués.
- Des campagnes de sensibilisation cibleront les exportateurs et les gens d'affaires canadiens pour les informer sur l'ALENA et sur les lois américaines qui ont une incidence sur leurs activités. On leur distribuera entre autres des documents sur les exigences en matière de visa et



d'étiquetage, de même que sur l'évolution et la mise en place de nouvelles procédures douanières.

- Les stratégies de coopération pour la gestion de la frontière qui allient la sécurité avec la circulation harmonieuse des marchandises et des personnes prendront appui sur les résultats positifs découlant du processus de la « frontière intelligente ». Notamment, on fera en sorte que la frontière ne fasse pas obstacle au commerce, à l'investissement et à l'expansion des entreprises; on réduira les formalités douanières de la frontière; on fera la promotion d'un programme intelligent en matière de réglementation; on augmentera les flux bilatéraux d'investissement; et on rendra les pratiques de recours commercial plus conformes à l'intégration croissante de notre espace économique commun nord-américain.
- Le soutien apporté aux régimes internationaux de contrôle efficace des exportations améliorera la sécurité du Canada et de ses alliés. Ces régimes contribuent à la lutte au terrorisme, préviennent la prolifération des armes de destruction massive et font obstacle à l'accumulation déstabilisante des armes conventionnelles.
- Le Ministère a mis sur pied une campagne de promotion des intérêts canadiens aux États-Unis qui met l'accent sur trois enjeux commerciaux clés, soit le bois d'œuvre résineux, l'énergie et l'agriculture. Il vise ainsi à tirer pleinement parti de tous les canaux d'influence qui s'offrent à lui pour établir le contact avec des décideurs sélectionnés avec soin, pour empêcher l'apparition d'irritants ou les éliminer dès qu'ils voient le jour. Le Ministère collaborera étroitement avec d'autres ministères fédéraux et encourage les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les parlementaires, l'industrie, le milieu universitaire et les syndicats à promouvoir davantage les intérêts canadiens <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/eicb/softwood/menu-fr.asp>>.

**Négociations dans le cadre de l'OMC et de la ZLEA et renforcement des capacités :** Le Ministère créera et renforcera des systèmes commerciaux multilatéraux et régionaux, de même que des concessions et des règles d'investissement qui servent les intérêts généraux du Canada.

- Le Ministère travaillera au maintien et à l'amélioration de ces grandes institutions commerciales afin de garantir l'adoption de concessions et d'engagements qui favorisent la prospérité économique du Canada et le développement durable partout dans le monde — le tout dans le cadre d'un système fondé sur des règles. Le Ministère visera à assurer le respect des engagements existants, à améliorer l'accès aux marchés des produits et services canadiens, et à renforcer ses capacités pour ainsi accroître les avantages découlant du développement.
- Les préparatifs en vue de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, qui se tiendra en septembre 2003, à Cancun au Mexique, ont pour objectif de garantir des résultats qui reflètent les intérêts du Canada, entre autres le maintien de la tendance en faveur d'une réforme fondamentale du commerce des produits agricoles et l'adoption de règles commerciales qui soutiennent

activement le développement durable. Le Canada appuie l'élargissement du programme pour suivre le rythme des enjeux véritables auxquels doivent faire face les gouvernements et les commerçants, par exemple la facilitation du commerce et l'adoption de règles d'investissement mutuellement avantageuses. Le Ministère participera activement à toutes les conférences et les examens de l'OMC afin de promouvoir les intérêts canadiens en ce qui concerne les questions institutionnelles et les questions relatives aux résultats, y compris dans les différends commerciaux.

- Les intérêts canadiens dans les négociations de la ZLEA et les négociations dans le cadre de l'OMC sur le cycle de Doha pour le développement incluent l'amélioration de l'accès aux marchés des économies en développement et le renforcement de leur aptitude à participer activement aux négociations.
- Le Ministère fera mieux connaître les priorités du gouvernement canadien tout entier — y compris les priorités liées au développement durable — lors de rencontres sur ce sujet organisées par la ZLEA ou l'OMC.

**Cohérence de la politique :** Le Ministère favorisera une plus grande cohésion dans la poursuite des objectifs des politiques étrangère et commerciale qui reflètent et soutiennent les objectifs du gouvernement en matière de développement international, de culture, d'environnement, de politique sociale, de développement des Autochtones, de droits de la personne, de démocratie et de bonne gouvernance, entre autres.

- La cohérence de la politique de développement international sera accrue par l'établissement, avec l'aide de partenaires, d'un cadre pour l'enveloppe de l'aide internationale et par la poursuite des travaux sur les questions de développement au cours des négociations commerciales.
- Les politiques élaborées lors du Sommet mondial sur le développement durable seront intégrées aux projets, aux positions et aux déclarations clés du Ministère, pour renforcer le lien entre le développement durable et les droits de la personne, le développement démocratique et la bonne gouvernance.
- Des consultations seront tenues avec des institutions financières clés afin de favoriser l'élaboration de politiques mieux connectées aux programmes de développement, dont le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/departement/focus/africa0402-fr.asp>>.
- Par le biais des négociations, du dialogue et de l'aide au renforcement des capacités, le Ministère favorisera une plus grande coopération internationale à l'appui des objectifs politiques, économiques et sociaux. Les efforts déployés incluront la négociation d'ententes de coopération en matière de main-d'œuvre et d'environnement conjointement à la négociation de



nouveaux accords de libre-échange avec des pays en développement, l'établissement d'un dialogue sur la gouvernance et les droits de la personne, et la fourniture d'une aide ciblée.

- La coopération avec les membres des régimes de contrôle des exportations se poursuivra en vue de promouvoir une plus grande homogénéité des résultats visés en ce qui concerne les pratiques et les politiques de conformité.
- Le Ministère œuvrera en faveur d'une plus grande acceptation au niveau international du principe de la diversité culturelle par le biais, entre autres, de la négociation d'un Nouvel Instrument international sur la diversité culturelle.
- Le Ministère prendra des mesures pour mieux sensibiliser les citoyens et les intervenants à l'évolution de la politique commerciale et des engagements internationaux en matière d'environnement, et mieux les informer sur ces sujets. Les stratégies efficaces seront partagées avec les gouvernements étrangers dans le cadre de consultations <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/consult-fr.asp>>.

#### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Les plans et les priorités établis pour le secteur d'activité de la politique commerciale, économique et environnementale contribueront à l'atteinte des résultats clés suivants liés aux objectifs exposés dans le Cadre de planification et des priorités stratégiques:

- Promotion du programme national du Canada sur toute la scène internationale à l'aide de nos partenaires canadiens;
- Influence plus marquée aux États-Unis;
- Institutions multilatérales renforcées, fondées sur des règles, et cohérence politique;
- Ouvrir des marchés pour les produits et les services canadiens à l'étranger et en accroître la visibilité;
- Gestion efficace des missions à l'étranger en collaboration avec les organismes et les ministères partenaires;
- Conseils et renseignements de qualité en matière de politique au gouvernement;
- Information et conseils de qualité aux citoyens et aux intervenant;
- Engagement efficace auprès des Canadiens;
- Gestion efficace des missions à l'étranger en collaboration avec les organismes et les ministères partenaires.

Nombre des résultats clés liés à l'objectif stratégique de « création d'une organisation novatrice » font partie intégrante des travaux entrepris en vue de l'obtention des résultats clés susmentionnés.

### *3.2.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

#### *Stratégies de développement durable*

Le développement durable est une composante naturelle de la politique étrangère du Canada. Par l'intermédiaire de différents secteurs d'activité, y compris la Politique commerciale, économique et environnementale, ainsi que la Sécurité et la coopération internationales, le Ministère s'efforce d'équilibrer les trois grands volets du développement durable : la prospérité économique, le développement social et la protection de l'environnement. Grâce à des mesures de consolidation de la paix, à des mécanismes et à des accords économiques et à des partenariats mondiaux en matière d'environnement, le Canada contribue à bâtir un monde sécuritaire, prospère et durable.

En février 2001, comme l'exige la *Loi sur le vérificateur général*, le Ministère a déposé le document *Action 2003, Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*. Ce document offre un cadre qui structure les intentions du Ministère en matière de développement durable valables jusqu'en décembre 2003, période à laquelle une nouvelle stratégie sera présentée.

Pour examiner tous les engagements du document *Action 2003*, consulter l'adresse suivante <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/SustainDev/a2003-fr.asp>>. Vous pouvez également consulter les rapports d'activités à l'adresse suivante : <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/SustainDev/ProgressIndex2003-fr.asp>>.

En plus de mettre en œuvre les engagements restants du document *Action 2003*, le Ministère concentrera ses efforts sur l'élaboration de la nouvelle stratégie. Le processus comportera une évaluation de l'incidence d'*Action 2003* et sera établi en fonction de ses points forts. La nouvelle stratégie de développement durable se rapportera aux autres orientations stratégiques du Ministère et en particulier au Cadre de planification et de priorités stratégiques. L'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement durable comprendra des consultations ouvertes et transparentes avec d'autres ministères et parties intéressés à l'extérieur du secteur public.

Le processus de développement sera dirigé par le Groupe de travail sur le développement durable du Ministère composé de représentants des divers secteurs d'activité. Il a récemment été convenu de prolonger d'un an le mandat de ses membres, pour qu'ils surveillent les progrès réalisés par le Ministère en matière de développement durable.

Voici quelques-uns des engagements en matière de développement durable tirés du processus de planification des activités de cette année:



- Appliquer les principes et les engagements relatifs au Sommet mondial sur le développement durable dans tous les forums appropriés pour renforcer les institutions multilatérales fondées sur des règles et la cohérence des politiques, et promouvoir les droits de la personne, le développement démocratique et la bonne gouvernance.
- Accroître la cohérence entre les programmes relatifs au commerce, au développement social et à l'environnement par l'intégration de principes et d'engagements liés au développement durable dans les négociations sur le commerce et l'investissement, par la conduite d'évaluations environnementales stratégiques relatives à ces mêmes négociations et par le renforcement de la coopération commerciale et environnementale dans le cadre de ces négociations et parallèlement à celles-ci.
- Assurer la mise en œuvre canadienne cohérente et efficace du Plan d'action pour l'Afrique du G8 jusqu'au Sommet d'Évian, en juin 2003, et par la suite par l'intermédiaire de la co-présidence (avec l'Agence canadienne de développement international) de comités au niveau du sous-ministre et du sous-ministre adjoint.
- Faire des progrès dans la réponse à apporter aux préoccupations canadiennes en ce qui concerne les enjeux environnementaux transfrontaliers entre le Canada et les États-Unis.
- Conseiller les membres au sein du Ministère et d'autres ministères en ce qui concerne le terrorisme et la criminalité internationale en vue d'assurer la cohérence des approches nationales et les positions que fait valoir le Canada dans les forums internationaux, et coordonner les activités à cet égard. Effectuer le suivi sur la ratification canadienne de la Convention inter-américaine contre le terrorisme.
- Négocier la Convention des Nations Unies contre la corruption en s'inspirant des initiatives canadiennes existantes pour lutter contre la corruption.
- Élaborer des activités de sensibilisation innovatrices pour mieux faire connaître les priorités liées à l'action contre les mines antipersonnel, renforcer le soutien en faveur de ces priorités et en assurer la viabilité.

### *3.2.6 Évaluation du rendement*

Au cours du prochain exercice, le Ministère entend superviser les travaux entrepris en vue de l'obtention des résultats prévus par le biais de vérifications et d'évaluations, en conformité avec l'intérêt qu'il accorde à la gestion fondée sur les résultats. Chaque volet du secteur d'activité de la politique commerciale, économique et environnementale emploiera les stratégies et les indicateurs de rendement les mieux adaptés à ses propres activités. Les renseignements recueillis grâce à ces activités de surveillance serviront à perfectionner les pratiques de gestion utilisées. Ils permettront également au Ministère de comparer les résultats obtenus aux résultats escomptés, ce qui sera bénéfique pour toutes ses activités de planification et d'établissement de priorités.

Les décisions favorables aux intérêts canadiens, la gestion efficace de la frontière, de même que l'adoption d'approches et l'établissement d'objectifs communs dans les négociations internationales, seraient des indicateurs de succès en ce qui concerne les relations canado-américaines. Le Canada souhaite que les négociations dans le cadre de l'OMC et de la ZLEA soient couronnées de succès grâce au plus grand appui accordé aux positions canadiennes et à l'engagement des citoyens, des intervenants et des partenaires. Le renforcement des capacités des pays en développement devrait leur permettre de participer de façon efficace à ces négociations et, à plus long terme, de retirer plus d'avantages des systèmes internationaux de commerce et d'investissement et de bénéficier d'un plus grand appui pour leur développement.

En raison de sa fonction de vérification et d'évaluation, le Ministère examinera régulièrement les activités des missions à l'étranger, de même que les subventions et les contributions. En outre, une évaluation de la politique commerciale sera effectuée en 2003-2004.





### 3.3 Sécurité et coopération internationales

#### 3.3.1 Résultat stratégique

Le progrès dans le renforcement de la sécurité humaine et dans l'établissement d'un système international pacifique et englobant, fondé sur des règles, qui reflète les valeurs canadiennes et assure la protection du Canada et des Canadiens.

#### 3.3.2 Total des dépenses prévues (moins les recettes)

<i>Secteur d'activité</i>	<i>en millions de dollars</i>
<i>Sécurité et coopération internationales</i>	<i>708,3</i>

#### 3.3.3 Survol du secteur d'activité

##### *Rôles et avantages*

Le secteur d'activité de la sécurité et de la coopération internationales renforce directement chacun des trois piliers de la politique étrangère canadienne et les résultats clés connexes du Cadre de planification et de priorités stratégiques. Tout d'abord, à une époque où les Canadiens se sentent de moins en moins en sécurité, les efforts visant à lutter contre les menaces internationales et à combattre le terrorisme permettent de renforcer notre sécurité. Ensuite, compte tenu du problème de la sécurité nationale aux États-Unis, une coopération efficace en matière de défense et de sécurité est une condition préalable au maintien des relations commerciales que nous entretenons avec notre principal partenaire, et donc de notre prospérité. Enfin, les efforts pour renforcer les institutions multilatérales et promouvoir les droits de la personne, la bonne gouvernance et la règle de droit favorisent le rayonnement des valeurs et de l'identité canadiennes à l'échelle internationale.

Depuis le 11 septembre 2001, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la coordination des politiques et des programmes en matière de sécurité internationale, à l'échelle du gouvernement. Les principales questions qui ont été abordées comprenaient les aspects militaire et humanitaire du conflit en Afghanistan, la planification d'urgence en vue d'une intervention en Iraq, le Programme de partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive, la campagne internationale contre le terrorisme, l'aide internationale visant à consolider la capacité de lutter contre le terrorisme des États plus défavorisés, le Processus de Kimberley sur les diamants de la guerre et la mise en œuvre des engagements pris par le Canada en matière de consolidation de la paix et de la sécurité, et dans d'autres domaines clés de coopération dans le cadre du Plan d'action pour l'Afrique. Ces questions sont traitées par différentes organisations multilatérales, dont les Nations Unies et ses organismes, l'OTAN, le G8, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Commonwealth, la Francophonie, le Conseil de l'Arctique et l'Organisation des États américains (OEA).

Le Ministère appuie également une vaste gamme d'activités internationales, incluant la surveillance des élections et la consolidation de la paix, avec des ministères et des institutions partenaires, comme le ministère de la Défense nationale (MDN), la GRC et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Sur le plan bilatéral, le Ministère collabore avec des États des quatre coins du monde sur des questions d'ordre mondial, comme la prévention des conflits, la non-prolifération, le contrôle des armements et le désarmement, la lutte contre le terrorisme, le développement démocratique ainsi que la promotion et la protection des droits de la personne.

### *Principaux partenaires*

Le Ministère a de nombreux partenaires et intervenants dans les autres ministères, les provinces, la société civile et la communauté internationale. Dans le contexte de la mondialisation, où de nombreuses questions d'ordre international prennent une dimension nationale, et vice versa, le Ministère compte parmi ses plus importants partenaires : le MDN, la GRC, l'ACDI, Citoyenneté et Immigration Canada, Développement des ressources humaines Canada et le Solliciteur général.

Le Ministère collabore avec les organisations multilatérales dont le Canada fait partie, en particulier l'ONU et l'OTAN. Notre relation avec les États-Unis demeure cruciale pour la politique canadienne en matière de sécurité.

### *Défis, risques et changements importants*

La lutte contre le terrorisme et la non-prolifération, qui depuis longtemps préoccupe les Canadiens, a revêtu encore plus d'importance depuis les événements du 11 septembre 2001. Les gouvernements mettent l'accent sur la sécurité des citoyens et le Canada doit trouver des moyens de faire face aux menaces d'ordre militaire et non militaire au pays et à l'étranger, en particulier par le biais de la coopération internationale dans le domaine de la sécurité. Par ailleurs, les décisions prises lors du Sommet du G8 à Kananaskis dans le cadre du Plan d'action pour l'Afrique et du Programme de partenariat mondial visant l'élimination des armes de destruction massive, ont suscité de nouveaux défis pour le Ministère.

Le Ministère a joué un rôle de chef de file sur le plan de la politique horizontale et de la gestion de projet en matière de sécurité. En règle générale, toutefois, ces responsabilités accrues n'ont pas été accompagnées de ressources supplémentaires. Le manque de financement pour la mise en œuvre d'importantes initiatives de défense des politiques constitue un problème. Ces initiatives concernent le Plan d'action pour l'Afrique, le processus de paix au Moyen-Orient, la Cour pénale internationale, le rapport *La responsabilité de protéger*, les enfants touchés par la guerre, la Charte démocratique de l'OEA et le Centre Pearson de formation en maintien de la paix. Le Programme de sécurité humaine, qui se termine à la fin de 2004-2005, a permis d'appuyer un bon nombre de ces initiatives à défaut d'un financement distinct.



Depuis le 11 septembre 2001, les employés du gouvernement du Canada et les édifices à l'étranger sont devenus les cibles d'éventuels attentats terroristes. Le Ministère fournit une vaste gamme de services liés à la sécurité au gouvernement, au pays et à l'étranger.

### *3.3.4 Priorités et plans*

Les quatre priorités de ce secteur d'activité, qui reflètent celle du Cadre de planification et de priorités stratégiques, sont les suivantes :

- le volet sécurité des relations entre le Canada et les États-Unis;
- la diminution des menaces internationales et la campagne de lutte contre le terrorisme;
- les relations multilatérales et bilatérales avec les pays du G8 et les puissances régionales importantes, et le suivi du Sommet de Kananaskis y compris le Plan d'action pour l'Afrique;
- la promotion des droits de la personne, de la bonne gouvernance et de la règle de droit.

**Relations entre le Canada et les États-Unis :** La contribution apportée par le Canada aux efforts internationaux pour réduire les menaces et combattre le terrorisme aura une influence importante sur les relations entre le Canada et les États-Unis, en raison de l'intérêt que ces derniers accordent au domaine de la sécurité.

- Le Ministère va travailler à renforcer la collaboration bilatérale avec les États-Unis en matière de défense et de sécurité, y compris la mise en œuvre du nouvel accord de coopération en matière de renforcement de la sécurité, une plus grande coordination en matière de lutte contre le terrorisme et le partage de renseignements.
- Une collaboration bilatérale plus étroite devrait permettre d'accroître notre influence sur les États-Unis en ce qui a trait à d'autres questions de sécurité. Cela comprend le dossier de l'Iraq, où le Canada continuera à promouvoir le désarmement sous l'égide de l'ONU, et les missiles balistiques, où il cherche à concilier les préoccupations nord-américaines en matière de sécurité avec les questions de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement.
- La collaboration antiterroriste se poursuivra par le biais du nouvel accord de coopération en matière de renforcement de la sécurité et de discussions dans le cadre de l'exercice officiel de haut niveau pour la lutte contre le terrorisme, du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, du G8 et de l'OEA.

**Réduction des menaces à l'échelle internationale et campagne contre le terrorisme :** Au nom de nos intérêts en matière de sécurité nationale et de nos relations avec les partenaires du G8 (en particulier les États-Unis), nous devons contribuer de manière crédible et efficace aux efforts

internationaux pour réduire les menaces, en particulier celles qui sont liées aux armes de destruction massive et aux missiles, et combattre le terrorisme.

- Des réalisations concrètes concernant l'établissement de l'élément canadien du Programme de partenariat mondial (PPM) lancé par les dirigeants du G8 à Kananaskis constitueront une preuve importante de notre engagement au chapitre des mesures de réduction de la menace. Le gouvernement est prêt à verser jusqu'à 1 milliard de dollars sur dix ans pour financer des projets précis dans le cadre de ce programme.
- Le PPM permettra, par le biais de consultations avec la Russie et d'autres partenaires du G8 pour définir des projets, d'adhérer à des ententes de coopération et de mettre sur pied des plans de financement et des plans de projets précis, afin de procéder en toute sécurité au déclassé-ment et à la destruction des armes de destruction massive en Russie.
- Le Ministère travaillera également avec les alliés du Canada au sein de l'OTAN pour être davantage en mesure de répondre aux nouvelles menaces.
- Le Ministère continuera également à diriger la contribution du Canada à l'élaboration d'un cadre mondial complet pour lutter contre le terrorisme, et s'efforcera entre autres d'améliorer les capacités de lutte antiterroriste des pays en voie de développement.
- La politique canadienne au sein de l'OTAN et de l'OSCE contribue à l'efficacité et à la pertinence de ces organisations et facilite leur adaptation aux nouvelles menaces et aux nouveaux défis. Le Ministère s'efforcera, en particulier, de promouvoir un rôle de premier plan pour le Canada en ce qui a trait à la gestion de l'élargissement, la constitution d'une force d'intervention de l'OTAN qui devrait être opérationnelle d'ici la fin de 2004, et des travaux continus relatifs aux réformes politiques et économiques dans les pays en transition.
- Les mesures de sécurité continueront à être renforcées pour veiller à la sécurité des employés, des biens et des renseignements à l'Administration centrale et dans le monde.

Relations multilatérales et relations avec le G8 : Pour faire face aux nouveaux défis et menaces, le Canada continuera à se fonder sur ses importantes relations bilatérales, en particulier avec ses partenaires du G8, et à mettre l'accent sur le rôle des institutions multilatérales.

- En tant que dernier président sortant du G8, il est essentiel que le Canada assure un suivi efficace des principaux engagements de Kananaskis en ce qui a trait à la réduction des menaces, à la lutte contre le terrorisme et au Plan d'action pour l'Afrique, y compris la paix et la sécurité, la gouvernance politique et économique, l'éducation, la santé (VIH/sida aussi), et la croissance économique.



- De même, le Canada devra travailler au niveau multilatéral (p. ex. l'ONU, le Commonwealth, la Francophonie, l'OTAN, l'OSCE, l'OEA et d'autres organes de sécurité régionaux) pour pouvoir fournir des réponses multilatérales efficaces et crédibles dans une époque caractérisée par des tendances de plus en plus axées sur le multiculturalisme sélectif et l'unilatéralisme.
- Le Ministère travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires, en particulier l'ACDI, pour veiller à l'exécution de programmes canadiens dans le cadre du Plan d'action pour l'Afrique, y compris la préparation et la publication du rapport national du Canada sur la mise en œuvre du Plan. À plus long terme, le Ministère s'efforcera de désigner des pays à « partenariats renforcés » ayant démontré leur engagement à mettre en application tous les aspects du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA).
- À l'ONU, le Canada compte plaider pour le renforcement des normes et la recherche de consensus sur des questions relatives à la non-prolifération, au contrôle des armements, au désarmement, aux droits de la personne, aux affaires humanitaires et à l'égalité des femmes à l'échelle internationale, à la lutte contre la corruption et aux responsabilités de la communauté internationale au chapitre de la protection des personnes.
- Le Ministère travaillera à renforcer la responsabilité de protéger les civils contre le génocide et d'autres atrocités à l'échelle internationale par le biais d'initiatives telles que le rapport *La responsabilité de protéger*. L'objectif est une résolution, une déclaration ou autre instrument de l'Assemblée générale concernant la responsabilité de protéger les personnes, et la mesure dans laquelle cette responsabilité conditionne la souveraineté. Cela se fera par le biais de dialogues de sensibilisation et la participation des États membres de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.
- Le traitement des questions de paix et de sécurité se fera en appelant les organes multilatéraux à adopter une meilleure approche à l'usage de la force pour protéger les civils dans les conflits armés, aux crises humanitaires et aux problèmes des droits de la personne, et en proposant des réponses internationales à la protection des civils contre les génocides, le nettoyage ethnique et autres atrocités.
- Le Canada continuera à appuyer la ratification et la mise en œuvre universelles du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, ainsi que les efforts visant à garantir la réussite d'une Cour forte et efficace.
- Le Canada continuera également à appuyer les tribunaux spéciaux créés par le Conseil de sécurité, ainsi que le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, afin de les aider à remplir effectivement leur mandat et avec efficacité. Le Canada répondra aux ordonnances et aux demandes, afin de protéger ses intérêts et pour remplir ses obligations envers les tribunaux.
- Le Ministère représentera de façon efficace les intérêts du Canada concernant l'affaire de l'utilisation illégale de la force, présentée par la Yougoslavie devant la Cour internationale de justice.

- Le Canada gardera son rôle de premier plan en ce qui a trait à la question des mines terrestres, en prônant l'universalisation de la Convention d'Ottawa et en encourageant fortement les États à y adhérer en vue de sa mise en œuvre complète et des avantages qui en découlent, dans tous les aspects de l'action antimines.
- Le Ministère s'efforcera de veiller à ce que les priorités canadiennes soient prises en compte dans le cadre des communiqués et des déclarations du G8, de la réunion des chefs d'États du Commonwealth, du Sommet de la Francophonie, de l'OEA, de l'OTAN, du Forum régional de l'Association des nations du Sud-Est asiatique, de l'APEC et de l'OSCE.
- Au sein de l'OEA, le Canada travaillera avec d'autres pour la mise à jour du système de sécurité interaméricain.
- Le Ministère collaborera avec des pays d'optique commune pour faire progresser les objectifs de sécurité humaine du Canada, ainsi que ses politiques en matière de droits de la personne, d'affaires humanitaires et d'égalité des femmes. Un plan de communication ainsi que des produits du type sites Web, communiqués, brochures, revues électroniques et exposés thématiques aux Nations Unies, permettront de mieux faire comprendre, sur la scène internationale, la politique étrangère canadienne relative au Nord, les peuples autochtones et les questions autochtones.
- Le Ministère continue à collaborer avec d'autres ministères et organismes pour veiller à ce que le Canada présente une politique coordonnée et cohérente au sein des nombreux comités, organes directeurs et agences spécialisées de l'ONU. Le Canada appuiera l'initiative de réforme du secrétaire général et effectuera la promotion de la bonne gouvernance et de la gestion financière à la grandeur du système multilatéral.
- Au sein du Commonwealth et de la Francophonie, le Ministère assurera la promotion des valeurs politiques fondamentales de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la règle de droit.
- L'amélioration des principales relations bilatérales du Canada avec les pays du G8 et avec les pays qui exercent une influence de plus en plus grande au niveau régional, que ce soit sur le plan politique ou économique, comme le Mexique, le Brésil, la Chine et l'Inde, est un aspect essentiel de l'ensemble des efforts déployés par le Canada pour défendre les intérêts et les objectifs liés à chacun des trois piliers de notre politique étrangère (sécurité, prospérité, valeurs et culture).

Droits de la personne, bonne gouvernance et règle de droit : Dans le cadre d'une « approche globale » de la sécurité, le Canada complète les réponses traditionnelles aux crises régionales, comme en Afghanistan, par des efforts plus généraux pour remédier aux problèmes sous-jacents que pose l'insécurité humaine. Cela englobe un large éventail d'approches visant à prévenir et à régler



les conflits violents, à protéger les civils en cas de conflit et à accroître la capacité des États de mieux protéger leurs populations. Outre l'édification d'un régime solide pour faire face aux nouvelles menaces et lutter contre le terrorisme, la communauté internationale doit également protéger les droits fondamentaux de la personne et mettre en place les mécanismes dont les sociétés ont besoin pour résoudre les conflits sans recourir à la violence.

- Par le biais du Programme pour la sécurité humaine et de l'Initiative de paix et de sécurité des pays d'Afrique de l'Ouest (initiative canadienne visant la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique), le Ministère continuera à fournir un soutien pratique aux efforts visant à améliorer la gouvernance, à encourager les réformes démocratiques, à consolider les forces de maintien et de soutien de la paix (y compris le déploiement d'experts canadiens dans les zones de conflits), à réduire la demande et l'offre d'armes légères et à promouvoir la réforme du secteur de la sécurité.
- Le Ministère coordonne les réponses du Canada aux crises internationales causées par les conflits et les catastrophes naturelles. Le Ministère vise également une approche plus cohérente, à l'échelle du gouvernement, en matière de prévention de conflits.
- En plus de promouvoir les principes de la politique étrangère canadienne (y compris les droits de la personne, l'égalité des sexes, la responsabilité sociale des entreprises, la démocratie, la bonne gouvernance et le droit international humanitaire) au niveau bilatéral, au sein de l'ONU et dans d'autres organismes internationaux, le Ministère s'efforcera de veiller à ce que ces principes gouvernent en permanence le travail du Ministère et des organisations multilatérales.
- Le Canada veillera à ce que la lutte contre le terrorisme soit fondée sur le respect des droits de la personne et le droit international humanitaire, y compris les considérations d'ordre humanitaire, comme la protection des civils.
- Le Ministère consulte les organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes, le monde universitaire, le secteur privé et le public canadien pour approfondir et améliorer la compréhension des droits de la personne, des questions humanitaires, de la responsabilité sociale des entreprises, du programme d'action pour la sécurité humaine et des aspects internationaux des questions autochtones et circumpolaires.
- Le Ministère continuera à gérer le Programme de stages internationaux pour les jeunes, qui offre à ces derniers l'occasion d'acquérir une première expérience de travail international rémunéré reliée à leur carrière, et à appuyer les objectifs de la politique étrangère du Canada.
- Les autres ministères, et les Canadiens en général, devraient être informés des développements internationaux relatifs aux priorités en matière de politiques nationales. À cette fin, le Ministère renforcera l'interaction avec les ONG canadiennes et internationales, s'efforcera d'approfondir

la compréhension de l'importance du rôle joué par le Canada dans le monde, et renforcera les interventions canadiennes dans le travail des organisations multilatérales.

#### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Les plans et les priorités qui ont été définis pour le secteur d'activité de la sécurité et de la coopération internationales favoriseront la réalisation des résultats clés suivants, dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques :

- Influence plus marquée aux États-Unis;
- Institutions multilatérales renforcées, fondées sur des règles , et cohérence politique;
- Défense efficace des intérêts du Canada en matière de sécurité mondiale et humaine;
- Soutien accru à l'étranger en faveur des droits de la personne, la démocratie et de la saine gestion publique;
- Capacités renforcées dans le domaine des politiques d'intervention notamment de celles en cas d'urgence;
- Conseils et renseignements de qualité en matière de politique au gouvernement;
- Plus grande intégration des politiques étrangères et nationales;
- Promotion accrue du Canada et ses valeurs à l'étranger;
- Engagement efficace auprès des Canadiens
- Promouvoir le programme national du Canada sur toute la scène internationale à l'aide de nos partenaires canadiens.

#### *3.3.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

Le secteur d'activité procède à la mise à jour d'un certain nombre de sites Web dont il est responsable en fonction des normes du Gouvernement en direct. Le Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ) prévoit créer un nouveau site Web pour « diffuser sur le Web » des conseils aux stagiaires.





### *3.3.6 Surveillance du rendement*

Le Ministère évalue son efficacité sur la scène internationale en suivant les positions prises par le Canada lors des réunions internationales, en surveillant la couverture médiatique internationale des priorités canadiennes et en recueillant les observations des organismes partenaires, des ONG et des universitaires.

Le Ministère dispose de cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats ou d'un cadre de vérification fondé sur les risques pour les mines terrestres, le PSIJ et des programmes de sécurité humaine et effectue des suivis auprès des stagiaires du PSIJ et des organisations participantes. Par ailleurs, pendant la période de planification, des vérifications et des évaluations internes sont planifiées pour le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, la Royal Commonwealth Society, les missions multilatérales, le programme d'interdiction des mines terrestres, des quotes-parts, et le programme de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme.

### 3.4 Aide aux Canadiens à l'étranger

#### 3.4.1 Résultat stratégique

Offrir à bon coût l'aide et les conseils nécessaires aux Canadiens ou à d'autres personnes en leur nom, partout dans le monde.

#### 3.4.2 Total des dépenses prévues (moins les recettes)

<i>Secteur d'activité</i>	<i>en millions de dollars</i>
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger</i>	<i>8,0</i>

#### 3.4.3 Survol du secteur d'activité

##### *Rôles et avantages*

Le Ministère offre des services consulaires, de citoyenneté et de passeport 24 heures par jour, sept jours par semaine, aux Canadiens à l'étranger à l'appui de la politique du Ministère en matière de sécurité et d'identité, de même que les objectifs du Cadre de planification et de priorités stratégiques. Le Ministère offre des services dans les cas de blessure ou de décès, d'enlèvement (y compris l'enlèvement d'enfant par un parent), de litige concernant la garde d'enfant ou d'évacuation d'urgence en situation de catastrophe ou de crise. Les personnes arrêtées ou détenues à l'étranger bénéficient également de notre aide. Les services continuent d'être offerts jusqu'au règlement du problème ou de l'affaire. Ils sont offerts dans plus de 270 « points de service » partout dans le monde, notamment dans les ambassades, les consulats et les consulats honoraires <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/menu-fr.asp>>.

Les Canadiens profitent à l'étranger d'une vaste gamme de services rapides, efficaces et professionnels d'une organisation reconnue et digne de confiance. Grâce à ces services, les Canadiens peuvent faire face aux différences existant entre les systèmes juridiques, sociaux et commerciaux du Canada et ceux des pays étrangers.

Le Ministère donne orientation et conseils aux personnes qui préparent un voyage à l'étranger, afin d'aplanir les difficultés. Les renseignements peuvent être consultés en ligne au <<http://www.voyage.gc.ca>> et dans les bureaux des passeports. Les personnes se trouvant dans une situation d'urgence à l'étranger peuvent communiquer avec la mission canadienne la plus près, appeler à frais virés au Ministère au (613) 996-8885 ou envoyer un courriel à [sos@dfait-maeci.gc.ca](mailto:sos@dfait-maeci.gc.ca).



### *Principaux partenaires*

Afin d'assurer la prestation des services consulaires appropriés, le Ministère collabore avec beaucoup d'autres ministères fédéraux, dont le ministère de la Justice, Citoyenneté et Immigration, Développement des ressources humaines, le Solliciteur général et les Transports. Le Ministère collabore aussi étroitement avec les provinces et les territoires, de même qu'avec les organisations internationales et non gouvernementales, comme la Société de la Croix-Rouge canadienne et internationale, la Société du Croissant-Rouge ainsi que le Service social international, une organisation internationale spécialisée dans les cas d'enlèvements d'enfants.

### *Défis, risques et changements importants*

La demande en services consulaires partout dans le monde continue de croître. Cela tient aux facteurs suivants :

- l'inquiétude et l'anxiété du public liées aux risques — réels ou perçus — que présentent les voyages à l'étranger;
- le nombre croissant de Canadiens âgés ou handicapés ou ayant des problèmes de santé qui voyagent à l'étranger;
- les voyages plus fréquents des Canadiens dans des endroits où les conditions sanitaires, les transports, la sécurité et les infrastructures ne correspondent pas aux normes canadiennes et où la culture est très différente;
- l'instabilité économique et politique dans certaines régions du monde.

Le personnel des affaires consulaires vient en aide aux Canadiens menacés, se trouvant en situation précaire et, parfois, à ceux dont la vie est en danger. Pour aider les Canadiens à préparer leur voyage à l'étranger et à éviter les situations pouvant compromettre leur sécurité, le Ministère offre des renseignements précis et actuels sur les « points chauds » de la planète, notamment par la mise à jour quotidienne des avis aux voyageurs. Le personnel consulaire est également préparé à venir en aide aux Canadiens se trouvant dans des situations dangereuses et éprouvantes.

#### *3.4.4 Plans et priorités*

En 2003-2004, le Ministère :

- offrira des services consulaires essentiels par l'entremise de son réseau de missions partout dans le monde;
- étendra son éventail de services consulaires;

- améliorera les communications avec le public et le sensibilisera davantage aux mesures de sécurité en voyage.

Vous trouverez ci-dessous plus de renseignements sur ces plans et ces priorités.

**Offrir les services consulaires essentiels partout dans le monde :** Le Ministère continuera d'offrir des services consulaires de très grande qualité, entre autres par les activités suivantes :

- traiter les problèmes consulaires qui se posent lors d'incidents importants ou de crises dans le monde;
- offrir aux Canadiens à l'étranger, après les heures d'ouverture normales de bureau, des services d'urgence concernant les affaires consulaires, les passeports et la citoyenneté;
- coopérer avec d'autres ministères et organismes fédéraux, avec les provinces et d'autres partenaires en vue d'offrir à l'étranger les services et les conseils nécessaires relatifs aux affaires consulaires.

**Étendre l'éventail des services consulaires :** Le Ministère va étendre l'éventail des services consulaires, entre autres :

- Le Ministère embauchera de nouveaux agents et améliorera la formation donnée à ceux en place, particulièrement pour assurer la sécurité du public et le protéger contre des actes terroristes. Les agents du Ministère, tant à l'Administration centrale que dans les missions à l'étranger, pourront améliorer les mesures de préparation aux situations d'urgence et offrir de meilleurs services aux Canadiens résidant ou voyageant à l'étranger, compte tenu des menaces accrues qui pèsent sur eux. Les plans d'urgence, auxquels recourent les agents consulaires en cas de crise, seront mis à jour pour environ 230 endroits.
- Le programme d'inscription des Canadiens à l'étranger, qui comprend une liste de 150 000 Canadiens résidant à l'extérieur du Canada, sera maintenu et mis en valeur pour que plus de Canadiens en profitent.
- Nous examinerons le programme des consuls honoraires afin d'en améliorer la gestion et d'étendre son application aux endroits appropriés.
- Le système de remplacement des passeports perdus ou volés sera rendu plus sûr et efficace en augmentant le nombre de missions dotées d'un système de communications électroniques compatible.
- Les Canadiens dans le besoin ou en danger auront un meilleur accès aux communications et aux renseignements électroniques, car plus de missions disposeront des ressources tech-



nologiques normales et aussi parce que l'information sera centralisée. En outre, le Ministère réduira ses coûts en abandonnant de plus en plus les moyens de communication et de partage de l'information traditionnels pour recourir à Internet.

- En 2003-2004, le Ministère pourra mieux réussir à régler les cas d'enlèvements d'enfants et les problèmes consulaires grâce à un partenariat renforcé avec les provinces, les ministères partenaires et les organisations internationales. Une meilleure disponibilité des outils dans un plus grand nombre de missions éloignées, le fait d'offrir des renseignements sur Internet et la mise en œuvre de systèmes de communication devraient aussi contribuer à ce résultat.

Améliorer les communications avec le public et accroître les activités de sensibilisation relatives à la sécurité en voyage : Le Ministère va améliorer ses activités de communication et de sensibilisation consulaires, entre autres :

- Le nombre de publications sur les conseils aux voyageurs passera de 14 à 19. Ces publications, disponibles en ligne et dans les bureaux ouverts au public, comme les bureaux des passeports, visent à sensibiliser les Canadiens aux différences existant entre les systèmes juridiques, sociaux et commerciaux du Canada et des pays étrangers. Parmi les publications offertes : *Hors des sentiers battus – Conseils pour le tourisme d'aventure*, *Vous voyagez à l'étranger? L'aide offerte aux Canadiens* et *Devinez qui a été détenu à la frontière pour possession de drogues!*. La liste complète se trouve à l'adresse suivante : <[http://www.voyage.gc.ca/main/pubs\\_menu-fr.asp](http://www.voyage.gc.ca/main/pubs_menu-fr.asp)>
- Les renseignements destinés aux voyageurs seront mis à jour sur Internet. Les voyageurs, les médias touristiques et les personnes travaillant dans l'industrie du voyage peuvent s'abonner gratuitement aux Dernières Nouvelles diffusées par le Ministère. <<http://www.voyage.gc.ca/dest/ctry/sub-fr.asp>>.
- Le Ministère participera davantage aux foires commerciales et aux salons du voyage importants partout au Canada afin d'établir des partenariats et de faire en sorte que les Canadiens reçoivent des conseils plus avisés des agences de voyage, des lignes aériennes et des autres représentants de l'industrie. Nous chercherons d'autres ressources — y compris un parrainage des secteurs privé et public — pour des projets importants comme les publications sur les conseils aux voyageurs.

#### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Les plans et priorités décrits dans le secteur d'activité de l'aide aux Canadiens à l'étranger aideront à atteindre les objectifs essentiels de quatre des cinq résultats stratégiques du Ministère, comme il est prévu dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques :

- Aide, conseils, avis et services efficaces aux Canadiens voyageant, travaillant et vivant à l'étranger;
- Information et conseils de qualité aux citoyens et aux intervenant;

- Gestion et utilisation efficaces de l'information et de la technologie;
- Prestation de services et d'infrastructure essentiels au gouvernement du Canada, et ce, de façon appréciable et durable.

### *3.4.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

En 2003-2004, le Ministère effectuera un second sondage sur la satisfaction des clients dans le cadre de l'Initiative d'amélioration des services du Conseil du Trésor. En se fondant sur les résultats du premier sondage, mené en 2001-2002, ce sondage mesurera le degré de satisfaction relatif aux services consulaires offerts par les missions et comparera les résultats avec des données antérieures pour déterminer si le Ministère continue de répondre aux attentes des clients. Les résultats seront utilisés pour cerner les points à améliorer et pour déterminer si les normes de qualité du service sont respectées.

### *3.4.6 Surveillance du rendement*

Le Ministère se fie aux réactions des clients, aux rapports et aux systèmes de suivi normaux pour surveiller le rendement. Des sondages périodiques et effectués après la prestation de services servent à connaître les réactions des clients et à déterminer si les normes sont respectées. Grâce à eux, il est également possible de cerner les besoins en formation et les points à améliorer. Le Ministère prend aussi connaissance des réactions du public par son site Web sur les affaires consulaires, par l'entremise des missions à l'étranger et par les lettres qui lui sont adressées.

Les normes de service et les outils du Ministère, comme le système de gestion des cas, sont souvent passés en revue pour vérifier dans quelle mesure ils répondent aux besoins des clients et pour déterminer quelles sont les tendances dans les missions et les régions. Les systèmes électroniques stockent des renseignements qui aident à mesurer le rendement, comme des statistiques sur la demande de services, la satisfaction des clients, le nombre d'appels, les lettres, les courriels et les cas, de même que le temps requis pour régler les problèmes ou fournir les produits demandés, comme un nouveau passeport.

En 2003-2004, les vérificateurs du Ministère se pencheront sur le programme des consuls honoraires afin de rendre compte de ses succès et d'indiquer les endroits où il pourrait être étendu. Ils essaieront aussi de déterminer la meilleure méthode pour intégrer l'analyse des risques dans les prochaines vérifications.



## 3.5 *Diplomatie ouverte*

### 3.5.1 *Résultat stratégique*

Mieux faire reconnaître et respecter le rôle du Canada comme participant actif aux affaires internationales et comme partenaire économique; faire rayonner l'identité et les valeurs canadiennes à l'étranger et favoriser un environnement international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada.

### 3.5.2 *Total des dépenses (moins les recettes)*

<i>Secteur d'activité</i>	<i>en millions de dollars</i>
<i>Diplomatie ouverte</i>	103,3

### 3.5.3 *Survol du secteur d'activité*

#### *Rôle et avantages*

Le secteur d'activité de la diplomatie ouverte contribue directement au troisième pilier de la politique étrangère canadienne (faire rayonner la culture et les valeurs canadiennes à l'étranger) et aux résultats clés que le Ministère espère atteindre. Ces priorités et résultats clés figurent dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques récemment mis sur pied par le Ministère. Les responsabilités dans ce secteur d'activité sont :

- répondre dans des délais raisonnables aux demandes du public canadien, des organisations non gouvernementales, des députés et d'autres ministères, personnes et organisations intéressés par la politique étrangère et de commerce international du Canada;
- faire participer davantage les Canadiens à l'élaboration de la politique étrangère, comme le démontre le Dialogue sur la politique étrangère qui est en cours (voir le Message des ministres dans ce rapport);
- diffuser des informations de grande qualité sur les politiques, activités et objectifs du Ministère et, par le fait même, interpréter le monde pour les Canadiens;
- améliorer la façon dont le Ministère répond aux demandes du public pour plus de transparence et une meilleure reddition de comptes et veiller à ce que l'obligation du Ministère de protéger les renseignements personnels soit mise de l'avant et encouragée;
- planifier les politiques pour appuyer les objectifs et les priorités énoncés dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques du Ministère;

- coordonner les relations fédérales-provinciales dans les domaines de la politique étrangère et du commerce international;
- permettre aux artistes, artistes de spectacle, étudiants et aux éducateurs canadiens de participer davantage aux activités de la communauté internationale;
- ouvrir de nouveaux marchés aux produits et services canadiens, sur les plans de la culture et de l'éducation, et accroître leur visibilité à l'étranger;
- mieux renseigner les décideurs étrangers et les leaders d'opinion sur le Canada et ses valeurs.
- appuyer nos ministres et secrétaires d'État dans leurs relations avec le cabinet, le Parlement et le public canadien;

Par sa contribution à la planification des politiques du Ministère, le secteur d'activité de la diplomatie ouverte favorise l'intégration accrue des politiques étrangère et nationale ainsi que des priorités à l'échelle du gouvernement. Les communications ciblées, au Canada et à l'étranger, de ce secteur d'activité permettent de mieux faire connaître le Canada sur le plan international en tant que pays créatif, novateur, à la technologie de pointe et à la culture diversifiée. Enfin, en faisant connaître le Canada et ses objectifs de politique étrangère aux décideurs et leaders d'opinion dans les pays importants, ce secteur d'activité permet à notre pays d'accroître son influence dans le monde, d'ouvrir les marchés étrangers à plus de biens et services canadiens et d'attirer les investissements étrangers au Canada

### *Principaux partenaires*

Le Ministère collabore étroitement avec :

- les milieux de la culture et de l'enseignement au Canada et à l'étranger
- les gouvernements étrangers et les organisations internationales importantes auxquelles appartient le Canada;
- les médias canadiens et étrangers;
- les citoyens canadiens.
- le Bureau du premier ministre et ceux des ministres et secrétaires d'État;
- les membres du Parlement;
- d'autres ministères et organismes fédéraux, dont le Bureau du Conseil privé (BCP), Développement des ressources humaines, Citoyenneté et Immigration, Industrie Canada, Patrimoine





canadien, la Défense nationale (MDN) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI);

- les bureaux des commissaires à la protection des renseignements personnels et de la vie privée;
- les gouvernements provinciaux et des territoires;

Dans le cadre de ses efforts pour inciter les Canadiens à participer à l'élaboration de la politique étrangère, le Ministère cherche particulièrement à faire contribuer davantage les jeunes, les femmes, les peuples autochtones, les habitants du Nord et les nouveaux citoyens, de même que les plus petites universités et communautés du pays.

### *Défis, risques et changements importants*

Le secteur d'activité de la diplomatie ouverte fait face à cinq défis importants. Premièrement, la nécessité d'établir des partenariats stratégiques entre tous les niveaux de gouvernement n'a jamais été plus grande, à cause de l'interdépendance plus marquée des politiques étrangère et intérieure et de la complexité de l'environnement international. Les mesures prises par le Ministère pour accroître sa collaboration avec les gouvernements qui sont nos partenaires en matière d'affaires internationales rendront les politiques plus cohérentes.

Deuxièmement, les Canadiens exigent de plus en plus des engagements précis et de l'information sur l'élaboration de la politique étrangère. Le Ministère poursuivra ses initiatives pour accroître la participation du public dans ce domaine. On notera particulièrement le Discours sur la politique étrangère, actuellement en cours, qui permet de recueillir les vues des Canadiens sur le rôle que jouera notre pays dans le monde.

Troisièmement, des questions comme la crise en Iraq et la campagne internationale contre le terrorisme peuvent faire considérablement augmenter la demande en conseils d'orientation stratégique dans ce secteur d'activité. Simultanément, la quantité de services demandés par nos ministres a connu une forte croissance. Par exemple, le nombre de débats parlementaires auxquels ont participé les ministres a beaucoup progressé au cours des deux dernières années.

Quatrièmement, les responsabilités additionnelles découlant de la Politique d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée présentée par le Conseil du Trésor concernant toutes les nouvelles collectes de renseignements personnels ainsi que le nombre croissant de demandes d'accès à l'information (de 14 000 pages en 1998 à 160 000 pages en 2002) représenteront un défi pour le Ministère s'il veut maintenir la cote élevée récemment au niveau D que lui attribue le commissaire à l'accès à l'information.

Enfin, il faut mieux faire valoir à l'étranger que le Canada est une société novatrice, à la technologie de pointe, stable, tolérante et à la culture diversifiée, ainsi qu'un allié et un partenaire fiable. Comme la concurrence est vive pour retenir l'attention dans le monde et sur les marchés, il faudra une approche

à long terme prévoyant une utilisation ciblée des ressources et des partenariats nationaux. En faisant connaître le Canada dans le monde — ce qui est un objectif fondamental du Cadre de planification stratégique et de priorités — le Ministère mettra en œuvre des activités de marketing coordonnées et des stratégies axées sur l'image de marque.

#### *3.5.4 Plans et priorités*

Les priorités de la diplomatie ouverte pour 2003-2004, qui reflètent celles du Cadre de planification et de priorités stratégiques, sont les suivantes :

- amener les Canadiens à discuter de la politique étrangère (le Dialogue sur la politique étrangère);
- rendre plus cohérents et efficaces les activités de communication et les partenariats stratégiques du Ministère;
- accroître le profil international et l'influence du Canada et élargir les marchés pour les produits et services culturels canadiens et des institutions d'enseignement.

**Amener les Canadiens à discuter de la politique étrangère :** Les consultations publiques menées actuellement par le Ministère, connues sous le nom de Dialogue sur la politique étrangère, correspondent à l'engagement qu'a pris le gouvernement lors du discours du Trône de septembre 2002 d'amener les Canadiens à discuter du rôle que jouera le Canada dans le monde <<http://www.foreign-policy-dialogue.ca/fr/bienvenue/index.html>>. Le ministre des Affaires étrangères déposera un rapport sur les résultats de cette initiative en juin 2003.

**Améliorer les partenariats stratégiques et les communications du Ministère :** Le Ministère intégrera encore plus les communications dans l'élaboration de sa politique, adoptera un plan de communication interne et appliquera la politique de communication du gouvernement du Canada de 2002. Parce que le Ministère a continuellement mis à jour son propre site Web de même que les composantes internationales du site principal du gouvernement du Canada <<http://canadainternational.gc.ca>>, les intervenants et le public obtiennent déjà des renseignements plus clairs et plus cohérents, un résultat clé prévu dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques.

Dans les communications relatives au commerce, le Ministère fera ressortir les avantages du commerce dans notre pays, y compris des cas de réussite, et mettra l'accent sur le rôle vital joué par l'Accord de libre-échange nord-américain, qui en est à son dixième anniversaire d'existence, dans l'accroissement de la prospérité économique du Canada. Il donnera aussi des conseils stratégiques en communication et élaborera des méthodes pour défendre les intérêts du Canada, contribuant à résoudre les différends commerciaux importants et à appliquer des mesures pour faire valoir les intérêts de notre pays.



Sur le plan des communications relatives à la politique étrangère, le Ministère collaborera étroitement avec le Bureau du Conseil privé, la Défense nationale et d'autres ministères pour informer le public canadien, tout en obtenant son appui, du rôle que joue le Canada dans la guerre actuelle au terrorisme. Il appuiera les efforts du premier ministre et du ministre des Affaires étrangères pour défendre les intérêts du Canada dans ce dossier et dans d'autres aux Nations Unies, au G8, au Commonwealth, à l'APEC et dans d'autres forums multilatéraux. Le Ministère fera valoir auprès des États-Unis les mesures prises pour lutter contre le terrorisme et renforcer la sécurité à la frontière canado-américaine. Il communiquera l'information sur le processus et les résultats du dialogue sur la politique étrangère.

Le Ministère offrira aussi des services et des produits de communication plus ciblés aux ministres et aux secrétaires d'État pour les aider dans leurs fonctions parlementaires.

Une bonne partie des efforts du Ministère viseront à étayer le rôle du ministre des Affaires étrangères dans le processus politique du G8. À cet effet, le Ministère donnera des conseils et des informations au premier ministre, au ministre et au directeur politique du G8 et élaborera des politiques à leur intention; il fournira aussi des analyses et des recommandations sur des thèmes et des projets pour promouvoir les intérêts du Canada et les priorités du G8.

En stimulant les partenariats avec les provinces et les territoires, le Ministère favorisera une meilleure intégration des politiques fédérales, provinciales et territoriales liées aux affaires internationales. Le climat de confiance et de transparence s'en trouvera renforcé. Les autres niveaux de gouvernement pourront ainsi mieux participer à la défense des intérêts canadiens à l'étranger, y compris aux États-Unis.

Mieux faire connaître le Canada et ses valeurs à l'étranger : Le Ministère cherchera également à gagner de nouveaux marchés à l'étranger pour les produits et services culturels et des institutions d'enseignement par des activités de promotion de l'image de marque et de marketing international. Nous ferons mieux connaître l'identité canadienne, y compris la diversité, les valeurs et l'excellence du Canada par le truchement des arts, des relations et des échanges avec les établissements d'enseignement, grâce aux programmes destinés aux jeunes et aux bourses, particulièrement dans les pays du G8, au Mexique, au Brésil, en Inde et en Chine. Par exemple :

- Le Ministère aidera plus de 7 000 boursiers venant de 30 pays à mieux faire connaître le Canada à l'étranger. Il décernera aussi des bourses et des subventions à plus de 300 ressortissants étrangers qui étudient dans notre pays ou font des études sur le Canada <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/culture/iear/menu-fr.asp>>.
- Le Programme d'échanges internationaux visant la jeunesse, élaboré par le Ministère, permettra cette année à environ 20 000 jeunes Canadiens d'acquérir une formation ou des compétences nouvelles. Ils auront ainsi la possibilité d'acquérir des compétences concurrentielles pour mieux

faire face aux enjeux de la mondialisation et une ouverture sur la culture des pays d'accueil <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/culture/youth-fr.asp>>.

- Le programme de promotion des arts aidera plus de 500 artistes et groupes canadiens à faire cette année des tournées à l'étranger; le Ministère parrainera aussi le Programme d'échange de personnalités culturelles <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/arts/menu-fr.asp>>.
- Le Ministère parrainera une série d'activités culturelles en France dans le contexte de la commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de la première colonie française en Nouvelle-France. Cette initiative, appelée Canada 2004-2008, permettra d'approfondir les relations bilatérales entre le Canada et la France.
- Les activités de développement de l'image de marque viseront principalement à présenter le Canada comme une destination de choix aux étudiants étrangers talentueux et elles mettront en vedette les artistes canadiens lors des manifestations culturelles internationales importantes.

#### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Les activités de diplomatie ouverte décrites ci-dessus comme des priorités pour 2003-2004 aideront à atteindre les résultats clés prévus dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques :

- Engagement efficace auprès des Canadiens;
- Délivrance de passeports et d'autres documents de voyage reconnus dans le monde entier;
- Plus grande intégration des politiques étrangères et nationales;
- Communications internes et externes cohérente et ciblées;
- Défense efficace des intérêts du Canada en matière de sécurité mondiale et humaine;
- Promotion accrue du Canada et ses valeurs à l'étranger.

Ces résultats clés appuient les objectifs stratégiques de mieux faire connaître le Canada dans le monde, d'interpréter le monde pour les Canadiens et de constituer une organisation novatrice.

#### *3.5.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

Le secteur d'activité de la diplomatie ouverte assume un rôle de leadership dans le programme du Gouvernement en direct en coordonnant la grappe Canada et le monde dans le site Web principal du gouvernement du Canada <<http://canadainternational.gc.ca>>. Un système de demande en ligne pour



les subventions liées à la promotion des arts a également été mis sur pied dans le cadre de ce secteur d'activité <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/arts/menu-en.asp>>.

### *3.5.6 Surveillance du rendement*

Le rendement du secteur d'activité de la diplomatie ouverte fait l'objet d'une surveillance axée sur plusieurs indicateurs. Au cours de l'année qui vient, le Ministère :

- surveillera la participation et les réactions du public au Dialogue sur la politique étrangère;
- encouragera la préparation de sondages auprès des clients pour évaluer l'efficacité des publications et des produits de communication ministérielles;
- effectuera des sondages en ligne pour analyser l'utilisation du site Web du Ministère;
- effectuera des sondages de l'opinion publique sur des sujets comme les priorités ministérielles;
- recueillera des données, analysera les indicateurs de rendement ainsi que les résultats, conformément aux Cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats, pour les programmes culturels et des établissements d'enseignement. Cette année, l'accent sera mis sur une étude du cheminement professionnel des lauréats de bourses.

En outre, les commissaires à l'information et à la protection de la vie privée évalueront le rendement du Ministère dans leur domaine de responsabilité respectif et les bureaux des ministres les informeront de la qualité et de la pertinence des renseignements donnés.

## 3.6 Services ministériels

### 3.6.1 Résultat stratégique

Offrir des services essentiels efficaces et rentables de manière à permettre au Ministère de remplir son mandat et d'atteindre ses objectifs au Canada et à l'étranger.

### 3.6.2 Total des dépenses prévues (sans les recettes)

<i>Secteur d'activité</i>	<i>en millions de dollars</i>
<i>Services ministériels</i>	<i>318,0</i>

### 3.6.3 Survol du secteur d'activité

#### *Rôles et avantages*

Le secteur d'activité des Services ministériels appuie, sur le plan opérationnel, les trois piliers de la politique étrangère canadienne et la réalisation des résultats clés connexes définis sous les objectifs stratégiques : servir le gouvernement à l'étranger et créer une organisation innovatrice. Les résultats clés apparaissent dans le Cadre de planification stratégique et des priorités du Ministère récemment établi.

Les Services ministériels sont responsables des ressources humaines (y compris la formation), des finances et de la planification stratégique, de la gestion et de la technologie de l'information, de la gestion des biens immobiliers et du matériel, des services juridiques, de la sécurité, et de la vérification et de l'évaluation. Ils fournissent les orientations nécessaires pour moderniser les systèmes de gestion du Ministère et améliorer et accroître l'ensemble de ses services et son efficacité. Le Bureau du protocole relève aussi de ce secteur d'activité. Il assure le premier point de contact du gouvernement avec les diplomates étrangers en poste au Canada. Il s'occupe, en outre, de l'accueil et des déplacements à l'étranger pour le compte du premier ministre, des membres du Cabinet et du gouverneur général.

Il est particulièrement important à l'heure actuelle d'améliorer la gestion des ressources humaines dans tout le Ministère pour que ce dernier puisse recruter et conserver les meilleurs candidats, aider ses employés à réaliser toutes leurs possibilités et favoriser le développement d'un milieu de travail dynamique et positif. Le Ministère reconnaît qu'une organisation n'est efficace que dans la mesure où ses membres le sont. Pour mettre en évidence le rôle important que joue la gestion des ressources humaines à l'intérieur du Ministère, nous traitons séparément les priorités de ce secteur dans la discussion qui suit.

Le secteur d'activité des Services ministériels fournit des services et une infrastructure essentiels au Ministère, à ses partenaires fédéraux et à ses autres partenaires installés dans ses missions à l'étranger.



Sans ces services, les politiques et les priorités internationales du Canada ne pourraient être réalisées. Le Ministère compte, en outre, fortement sur les services ministériels dans le cadre de ses efforts pour moderniser sa gestion et accroître son efficacité.

### *Principaux partenaires*

La plupart des employés des Services ministériels du Ministère travaillent à l'Administration centrale, qui est située à Ottawa. Ils coordonnent la prestation de services ministériels dans les missions à l'étranger en collaboration avec les employés des secteurs géographiques du Ministère.

Les partenaires externes du Ministère pour ce secteur d'activité sont :

- les organismes centraux du gouvernement fédéral, y compris le Bureau du Conseil privé, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, la Commission de la fonction publique et le Centre canadien de gestion;
- d'autres ministères et organismes fédéraux;
- les provinces et les territoires;
- le Cabinet du premier ministre et Rideau Hall;
- les diplomates en poste au Canada;
- les syndicats et les associations d'employés.

Le Ministère s'emploie actuellement à développer des partenariats plus solides, en particulier avec d'autres ministères fédéraux, afin d'assurer la prestation de services ministériels plus efficaces.

### *Défis, risques et changements importants*

Six principaux nouveaux éléments ont une influence sur la prestation par le Ministère de services ministériels, y compris de services de gestion des ressources humaines.

- Premièrement, le Ministère déploie actuellement des efforts concertés pour répondre à la demande pressante du public d'une plus grande transparence et d'une plus grande responsabilisation sur le plan des dépenses et des opérations gouvernementales. Son Cadre de planification stratégique et des priorités récemment établi démontre fermement cet engagement. En énonçant clairement la mission, les objectifs, les priorités et les résultats clés attendus du Ministère, le cadre fournit un résumé succinct des intentions et des activités ministérielles pour les trois prochaines années. Comme tous les autres secteurs d'activité du Ministère, les Services ministériels ont fixé leurs priorités suivant celles énoncées à l'intérieur du cadre.

- Deuxièmement, le Ministère gère actuellement un nombre croissant de dossiers interministériels, ou horizontaux. Le nombre de dossiers horizontaux gérés par le Ministère augmente sensiblement en raison de la complexité de nombreuses questions mondiales et de la convergence croissante de politiques intérieures et internationales. Les questions horizontales exigent une étroite collaboration avec d'autres intervenants, un processus qui peut être long et nécessiter beaucoup de main-d'œuvre. Il peut également exiger le redéploiement de ressources affectées à d'autres activités.
- Troisièmement, les partenaires du Ministère qui sont installés dans ses missions à l'étranger ont accru leur personnel et leurs activités à l'extérieur du Canada, ce qui crée des besoins additionnels sur le plan de l'espace, des moyens de communication et d'autres services ministériels essentiels. Cette situation est devenue particulièrement grave depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001. En même temps, le Ministère traite un plus grand nombre de demandes de services de diplomates en poste au Canada, dont le nombre augmente constamment.
- Quatrièmement, trois facteurs limitent actuellement à certains endroits la capacité du Ministère de fournir dans ses missions à l'étranger des services ministériels : l'infrastructure locale qui n'est pas aussi développée qu'au Canada, l'inflation au niveau international et la fluctuation des monnaies, de même que l'accroissement des menaces pour la sécurité. Ces défis peuvent influencer sur la fourniture de moyens destinés à répondre à des besoins fondamentaux, notamment en ce qui concerne les locaux et la technologie de l'information et des communications.
- Cinquièmement, le Ministère continue à s'attaquer aux menaces accrues pour la sécurité des avoirs canadiens au pays et à l'étranger dans l'après-11 septembre en veillant à ce que les mesures de sécurité renforcées servent à protéger ses actifs actuels et futurs en matière de technologie de l'information et de communications, ou y soient intégrées, ou lorsqu'il construit, loue et entretient ses importants biens immobiliers.
- Enfin, les gestionnaires des ressources humaines du Ministère sont actuellement confrontés à des questions liées aux grandes tendances sociétales observées au Canada. Premièrement, il y a le défi démographique que pose le vieillissement de l'effectif. Deuxièmement, le Ministère doit tenir compte de la nécessité accrue d'établir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, notamment lorsque les deux conjoints travaillent. Troisièmement, il s'est engagé à réaliser des progrès mesurables dans la réalisation des objectifs prioritaires de l'ensemble du gouvernement en ce qui concerne le développement d'un effectif bilingue, culturellement diversifié et innovateur. Quatrièmement, il reconnaît la possibilité de renouveler le dialogue avec les syndicats et les associations d'employés dans le climat actuel des relations de travail, qui ne cessent d'évoluer.





### 3.6.4 Plans et priorités

#### *Services ministériels*

Les priorités suivantes pour 2003-2004 reflètent clairement l'objectif consistant à développer une organisation novatrice et les priorités ministérielles, comme il est énoncé dans le Cadre de planification stratégique et des priorités du Ministère :

- assurer au Ministère les assises financières les plus solides possibles — affecter les ressources aussi stratégiquement que possible pour permettre le respect des priorités et des objectifs, tout en conservant la souplesse nécessaire pour faire face efficacement à des crises internationales et à d'autres événements imprévisibles;
- accroître la collaboration du Ministère avec ses principaux partenaires dans le cadre de la gestion des biens fédéraux qui se trouvent à l'étranger;
- mettre en œuvre un plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur.

Compte tenu de la vaste portée des services assurés par ce secteur d'activité et de l'ensemble des contraintes qui s'exercent sur les ressources du Ministère, les Services ministériels doivent se montrer particulièrement vigilants en fixant leurs priorités pour les prochaines années. Ils continueront néanmoins à fournir efficacement, comme les clients s'y attendent, les services généraux qui ne sont pas mentionnés explicitement dans les priorités énumérées ci-dessus.

**Assurer au Ministère les assises financières les plus solides possibles (affecter stratégiquement les ressources) :** Le Ministère veillera à ce que les ressources servent à la réalisation des objectifs et des priorités définis dans son (cadre de planification stratégique et des priorités. Il appliquera en outre la comptabilité par activité à la planification et à la gestion des ressources à l'aide de systèmes administratifs électroniques. Cela se fera, en partie, grâce à la mise en œuvre plus rigoureuse à l'intérieur du Ministère de la gestion fondée sur les résultats (conformément au plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur). Cette initiative appuie la priorité qui consiste à établir une gestion moderne et des façons plus intelligentes de mener les opérations.

**Accroître la collaboration avec les principaux partenaires pour la gestion des avoirs fédéraux à l'étranger :** L'établissement de partenariats plus solides avec d'autres ministères et organismes fédéraux présents sur la scène internationale assurera une gestion plus stratégique de l'infrastructure gouvernementale à l'étranger. L'intensification de cette collaboration rendra plus efficace la prestation des services de l'ensemble du gouvernement aux Canadiens à l'étranger et permettra au Ministère d'établir dans ses missions des processus administratifs plus simples pour ses clients. Cette initiative appuie la priorité ministérielle qui consiste à améliorer les communications internes et les partenariats stratégiques.

La section du présent rapport intitulée « Services aux ministères partenaires » renferme des renseignements additionnels sur la façon dont cette priorité sera réalisée.

Mettre en œuvre un plan d'action de modernisation de la fonction de contrôleur : Le plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur du Ministère décrit les mesures prévues pour améliorer et actualiser l'ensemble de sa gestion. Le plan intègre rigoureusement les principes et pratiques de la gestion axée sur les résultats, comme l'exige le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. En mettant en œuvre ce plan d'action, le Ministère élaborera des normes et des pratiques pour intégrer l'information sur le rendement financier et le rendement non financier, évaluer et gérer plus précisément le risque et veiller à la mise en place des systèmes de contrôle appropriés. Appuyé en cela par une technologie de l'information et des communications solide, le Ministère améliorera les capacités et l'accessibilité des systèmes d'information utilisés en gestion des ressources humaines et financière pour affecter de façon plus stratégique ses ressources.

La réorganisation prévue de la Direction générale de la gestion et des technologies de l'information réorientera les ressources pour mieux appuyer la réalisation des résultats clés du Ministère. L'élaboration d'un plan pluriannuel de vérification et d'évaluation reposant sur le risque devrait renforcer les processus de planification stratégique, d'établissement des priorités et de gestion du risque, qui sont tous des composantes clés du système de gestion moderne. Le plan d'amélioration de la gestion des biens récemment élaboré entraînera l'implantation d'un système intégré de contrôle du budget et des actifs pour tous les avoirs qui se trouvent à l'étranger. Le plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur aidera également à rationaliser et à moderniser les politiques liées à l'approvisionnement, aux biens immobiliers, à la gestion de l'information, de même qu'à la gestion des actifs et des finances. Cette initiative appuie la priorité du Ministère qui consiste à établir une gestion moderne et des moyens plus intelligents de mener les opérations.

### *Ressources humaines*

Les priorités en matière de ressources humaines pour 2003-2004 sont les suivantes :

- favoriser l'élaboration d'orientations stratégiques qui soient d'une grande utilité pour les employés de tout le Ministère;
- créer des cadres organisationnels et des systèmes de gestion des ressources humaines qui répondent aux besoins du Ministère;
- favoriser le développement d'une organisation axée sur l'apprentissage;
- nourrir une culture habilitante qui respecte les valeurs de la fonction publique;
- fournir un service efficace et de qualité aux clients.



Favoriser une gestion stratégique dans tout le Ministère : Le Ministère continuera à favoriser le développement d'une culture de gestion claire, cohérente, responsable et d'une grande utilité pour les employés — une culture d'établissement et de respect des priorités.

Créer des cadres organisationnels et des systèmes de gestion des ressources humaines qui répondent aux besoins : Le Ministère améliorera sa structure organisationnelle en élaborant des politiques en matière de ressources humaines plus claires et en mettant au point des systèmes souples, équitables, transparents, propices au travail d'équipe et d'une grande utilité pour accroître la mobilité.

Favoriser le développement d'une organisation axée sur l'apprentissage : Le Ministère continuera à favoriser le développement d'un effectif axé sur le savoir soutenu par des possibilités d'apprentissage permanent. Il fournit à ses employés des occasions de tirer des leçons de leurs expériences et de partager leurs connaissances, tout en encourageant l'innovation et l'initiative.

Nourrir une culture habilitante conforme aux valeurs de la fonction publique : Le Ministère continuera à développer une organisation représentative de la diversité canadienne, bilingue et soucieuse de répondre aux besoins de santé et de sécurité de ses employés.

Fournir un service de qualité aux clients : Le Ministère s'assurera que les services de gestion des ressources humaines qu'il fournit sont offerts en temps opportun, utiles et adaptés aux besoins.

La modernisation de la gestion des ressources humaines accroîtra la capacité du Ministère de mieux servir les Canadiens dans l'ensemble de ses activités. Le Ministère utilisera la technologie pour améliorer continuellement son service. Ses efforts destinés à renforcer ses partenariats avec d'autres ministères et organismes fédéraux s'occupant de questions internationales auront des répercussions positives sur tous les aspects de la fourniture aux Canadiens des services de l'ensemble du gouvernement.

### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Les activités des Services ministériels qui figurent dans les priorités susmentionnées pour 2003-2004, aideront le Ministère à réaliser les résultats clés suivants, définis dans son cadre de planification stratégique et des priorités :

#### *Servir le gouvernement à l'étranger*

- Alignement des activités de représentation du MAECI à l'étranger sur les priorités du gouvernement du Canada;
- Gestion efficace des missions à l'étranger en collaboration avec les organismes et les ministères partenaires;

- Prestation de services et d'infrastructure essentiels au gouvernement du Canada, et ce, de façon appréciable et durable;
- Efficacité du volet international du site Web du gouvernement du Canada.

#### *Créer une organisation novatrice*

- Progrès mesurables des plans d'action sur le leadership et les ressources humaines;
- Objectifs axés sur les activités de base et les priorités convenues;
- Processus opérationnels, administratifs et de gestion modernisés;
- Gestion et utilisation efficaces de l'information et de la technologie;
- Intégration efficace de nos activités à celles de nos partenaires fédéraux.

#### *3.6.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

Le Ministère contribue à la réalisation des objectifs de l'ensemble du gouvernement dans un certain nombre de dossiers, y compris la gestion moderne, les langues officielles, la diversité culturelle et l'innovation, comme il a été décrit ci-dessus.

Le secteur d'activité des Services ministériels coordonne le travail du Ministère en vue de la réalisation de deux autres objectifs clés de l'ensemble du gouvernement appelés « Gouvernement en direct » et l'« Initiative d'amélioration des services »; ces objectifs se réalisent cependant par l'entremise et au sein d'un grand nombre d'autres secteurs d'activité. Voici des rapports sur les activités prévues par le Ministère pour la réalisation de ces deux initiatives en direct.

#### *Gouvernement en direct*

Le but de l'initiative Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada consiste à utiliser des technologies de l'information et des communications pour assurer aux Canadiens en tout temps, n'importe où et dans la langue officielle de leur choix un meilleur accès à des services intégrés qui sont centrés sur les citoyens. Le Ministère s'emploie actuellement à atteindre ce but non seulement au Canada, mais également dans le monde entier, en fournissant des services aux Canadiens qui se trouvent à l'extérieur du pays et aux non-Canadiens dans des langues étrangères.

Le Ministère continuera à jouer un rôle clé dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à assurer l'accès par Internet à ses services en passant par un guichet unique. Il se fait le champion des efforts interministériels pour développer la passerelle destinée aux clients non canadiens <<http://canadainternational.gc.ca>> avec ses regroupements *Se rendre au Canada, Faire des affaires avec le Canada*,



*Le Canada et le monde et Arts et culture.* Le Ministère dirige aussi des regroupements tant sur la passerelle destinée aux Canadiens (Voyages à l'étranger et au Canada) que sur celle destinée aux entreprises canadiennes (Exportation/Importation). Cette année, il étoffera le contenu en langues étrangères de Canada international qui est destiné aux non-Canadiens.

Le Ministère apporte actuellement une contribution importante à l'effort que fait l'ensemble du gouvernement pour rationaliser l'accès aux services destinés aux Canadiens. Il est, par exemple, en train de mettre au point d'autres services en ligne pour le renouvellement des passeports et pour son site *Délégué commercial virtuel*. Aux termes de l'initiative Passeport en ligne, les gens pourront remplir le formulaire de demande de passeport et payer le service de délivrance de ce dernier à l'intérieur d'un environnement sécurisé. En association avec Équipe Canada inc, le Ministère mettra également en œuvre une solution électronique commune en matière de gestion des relations avec les clients (GRC) pour améliorer ses services d'exportation et rationaliser la prestation de ses services. Grâce à l'outil de GRC électronique du Délégué commercial virtuel, les exportateurs canadiens accéderont plus facilement à des occasions d'affaires et à des services bien ciblés et pourront rester au fait de nouveautés pertinentes sur les marchés et dans les secteurs de leur choix. Un système de contrôle des exportations et des importations accessible par Internet aidera les exportateurs et les importateurs.

#### *Initiatives d'amélioration des services*

Les initiatives liées à GED susmentionnées amélioreront l'accès à des services et à de l'information destinés aux Canadiens et aux non-Canadiens. D'autres initiatives visant à améliorer les services à leur intention sont en cours, comme le système de gestion du contenu du Web et la vision de la prestation de services au niveau international.

Le système de gestion du contenu du Web est un regroupement de logiciels et de processus qui facilitent l'élaboration d'un contenu actualisé, uniforme, cohérent et exact, de même que l'entretien et la navigation. À mesure que le Ministère mettra en œuvre ce système sur tous ses sites Web, y compris sur ceux des missions du gouvernement à l'étranger, les améliorations sur le plan du contenu et de la navigation élargiront l'accès pour le public aux services électroniques.

L'initiative GED a amené le Ministère à élaborer une vision de la prestation de services au niveau international qui exige que la fourniture de services soit axée sur la clientèle et soit assurée de multiples façons : en personne, par téléphone et par Internet. Ce projet appuie directement nos objectifs stratégiques consistant à mettre en place une organisation novatrice et à promouvoir des communications internes et externes cohérentes et ciblées. Le Ministère fournira un service efficace, intégré et axé sur la clientèle que les technologies de l'information et un effectif professionnel permettront d'assurer. Il utilisera, par exemple, plus efficacement Internet pour appuyer la réalisation des buts et des activités quotidiennes du personnel de l'Administration centrale et des missions. La vision de la prestation de services au niveau international assurera une interface directe avec la clientèle et améliorera la gamme et la qualité des services qu'il sera possible d'obtenir du Ministère. Comme l'environnement en direct ne supprime pas le besoin d'utiliser des façons traditionnelles de traiter avec les clients et les partenaires du Ministère, il faut maintenir la qualité du service sur ces plans. L'environne-

ment en direct peut compléter et améliorer les façons traditionnelles de fournir des services ou même devenir l'épine dorsale qui soutiendra la prestation de services assurée de toutes les façons.

### *3.6.6 Surveillance du rendement*

Le Ministère a l'intention de mener diverses enquêtes, vérifications et évaluations au cours de la prochaine année, ce qui est conforme à l'importance qu'il accorde à la gestion fondée sur les résultats. Chaque segment du secteur d'activité des Services ministériels emploiera les stratégies et les indicateurs du rendement qui cadreront le mieux avec ses opérations particulières. L'information obtenue grâce à ces activités de surveillance serviront à peaufiner davantage les pratiques de gestion. L'information permettra également au Ministère de comparer des résultats réels à des résultats prévus, ce qui sera profitable pour toutes ses activités de planification et d'établissement de priorités. Le Ministère a aussi défini une série de mesures du rendement afin de suivre de près la progression du plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur au cours de la période de planification.



## 3.7 Services aux ministères partenaires

### 3.7.1 Résultat stratégique

Gérer efficacement, avec les ministères et organismes partenaires, les missions à l'étranger.

### 3.7.2 Total des dépenses prévues (sans les recettes)

<i>Secteur d'activité</i>	<i>en millions de dollars</i>
<i>Services aux ministères partenaires</i>	<i>279,0</i>

### 3.7.3 Survol du secteur d'activité

#### *Rôles et avantages*

Le Ministère fournit des biens, des services et des biens immobiliers pour répondre aux besoins des autres ministères et organismes fédéraux situés à l'étranger. Les biens et services qu'il fournit et le travail accompli par les autres ministères viennent appuyer les trois piliers de la politique étrangère du Canada (la prospérité, la sécurité et la diffusion des valeurs), ainsi que les résultats clés connexes du Cadre de planification et de priorités stratégiques. L'appui fourni prend des formes très variées : bureaux, logement du personnel, administration financière, administration du personnel, gestion du matériel, entretien, télécommunications et divers autres services de soutien. Le Ministère offre des services semblables aux sociétés d'État ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et étrangers (entités partageant les mêmes locaux) dans les missions où il y a un surplus d'espace et où le partage des locaux ne nuit pas aux activités normales.

Les ministères et organismes fédéraux sont tenus de payer les services dont ils ont besoin pour accomplir leur mandat conféré par la loi. Les coûts des services offerts aux entités partageant les mêmes locaux sont entièrement récupérés.

Les ministères qui ont besoin de services à l'étranger disposent ainsi d'un seul et unique guichet pour se procurer les nombreux services du gouvernement du Canada et les services de leurs partenaires à la mission. Le Ministère permet ainsi à l'ensemble du gouvernement du Canada d'offrir de manière rentable une vaste gamme de services aux Canadiens.

#### *Principaux partenaires*

Le Ministère assure des services de soutien à ses partenaires dans ses diverses missions dans le monde. Parmi ses partenaires figurent l'Agence canadienne de développement international, Citoyenneté et Immigration Canada, le ministère de la Défense nationale et la Gendarmerie royale du Canada. Les sociétés d'État partenaires sont la Commission canadienne du tourisme et Exportation et

développement Canada. Parmi les entités gouvernementales non fédérales qui partagent les mêmes locaux dans les missions, mentionnons les gouvernements provinciaux de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec, et le gouvernement de l'Australie.

### *Défis, risques et changements importants*

Après plusieurs années de compression des effectifs, le gouvernement fédéral a commencé à augmenter le nombre de ses employés qui travaillent dans d'autres pays. Depuis 2000, il s'ajoute dans les missions près de 200 postes par année. D'ici la fin de l'exercice actuel, le nombre de fonctionnaires fédéraux à l'étranger du Canada s'établira à environ 6 500. Environ 52 p. 100 du personnel du programme à l'étranger (personnel non administratif) s'occupe de l'exécution des programmes des partenaires (ministères, organismes partenaires ou entités partageant les mêmes locaux).

Comme les programmes canadien et international sont de plus en plus interreliés, on s'attend à ce que le taux de croissance des effectifs des missions poursuive sa progression dans un avenir prévisible, ce qui ajoutera à la pression qui s'exerce sur l'infrastructure des missions, c'est-à-dire sur l'espace disponible, la technologie de l'information et la capacité de soutien.

Même si la teneur des plans et des priorités relatifs au présent résultat stratégique n'a pas changé au cours de la dernière année, le Ministère a créé une nouvelle direction, la Direction de la coordination et de la planification des services communs à l'étranger, afin de mieux gérer le travail relatif à ces services.

### *3.7.4 Plans et priorités*

En réponse à ces défis, le Ministère a établi les priorités suivantes :

- politiques et processus en vue de faciliter un déploiement plus stratégique du personnel de représentation à l'étranger;
- cadres de travail pour faciliter la prestation de services communs dans les missions;
- simplification des politiques et des programmes administratifs.

Voici l'information au sujet des plans liés à ces priorités :

- Le Ministère a créé avec les ministères partenaires, au niveau des sous-ministres adjoints, un Conseil des services communs à l'étranger dont le rôle consiste à fournir des avis stratégiques sur les questions de services communs et à contribuer à rendre la planification et la coordination plus efficaces.
- Afin de faciliter l'examen annuel des effectifs fédéraux travaillant à l'étranger, le Ministère a implanté un logiciel de renseignement commercial qui extrait régulièrement de l'information





des nombreuses bases de données ministérielles et la présente sous une forme facile à consulter. En présentant des renseignements précis et à jour, l'examen annuel devrait permettre au Ministère, en collaboration avec ses partenaires de faire mieux concorder les effectifs et les autres ressources avec les objectifs stratégiques de la politique étrangère du Canada.

- Jusqu'à cette année, les services fournis aux partenaires dans les missions à l'étranger faisaient l'objet d'ententes distinctes. Le Ministère compte remplacer ces ententes d'ici la fin de 2003-2004 par un seul et unique protocole d'entente générique qui établira les normes des services de soutien et des services administratifs dispensés partout à l'étranger. La prestation des services communs deviendrait ainsi plus uniforme et plus rentable. On dressera des plans de formation et on donnera des séances d'information pour garantir la mise en place de ces normes de services communs.
- Le Ministère reverra les modèles d'établissement des coûts avec les ministères partenaires, de manière à ce qu'ils montrent bien le coût de la prestation des services communs, et ce, de façon pratique sur le plan administratif. De plus, on simplifiera la procédure de calcul du coût des nouveaux postes à l'étranger, afin de transmettre l'information plus rapidement aux partenaires et de réduire la charge de travail.

#### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Les plans et les priorités décrits dans le secteur d'activité des services aux ministères partenaires contribueront à la réalisation du résultat clé suivant, exposé dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques :

- Gestion efficace des missions à l'étranger en collaboration avec les organismes et les ministères partenaires.

#### *3.7.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

Tels que mentionnés précédemment.

#### *3.7.6 Surveillance du rendement*

Le Ministère continue de renforcer sa capacité de surveiller efficacement son rendement en mettant l'accent sur les résultats. Dans le domaine du soutien aux partenaires, il a introduit un examen annuel de la représentation à l'étranger, et il a intensifié les consultations auprès de ses partenaires afin de cerner et de résoudre les problèmes au fur et à mesure. Grâce au protocole d'entente générique relatif aux normes de services, on disposera d'un point de départ pour réaliser des sondages afin de savoir dans quelle mesure le Ministère s'acquitte de cette fonction. On sondera les ministères partenaires au sujet de l'efficacité des consultations.

Le plus grand usage qui sera fait du renseignement commercial pour la représentation à l'étranger contribuera à faire davantage concorder les ressources avec les objectifs de la politique étrangère du Ministère et du gouvernement.

Enfin, tous les aspects des services que le Ministère assure à ses partenaires dans les missions à l'étranger sont examinés au besoin par ses spécialistes de la vérification et de l'évaluation et par ceux d'autres ministères fédéraux.



## 3.8 Service des passeports

### 3.8.1 Résultat stratégique

Offrir aux Canadiens et aux résidents admissibles des documents de voyage, notamment des passeports, qui soient reconnus à l'échelle internationale afin de faciliter leurs déplacements à l'étranger.

### 3.8.2 Total des dépenses prévues (sans les recettes)

Dépenses prévues	\$127,7 millions
<i>moins</i> Recettes disponibles	\$133,0 millions
<i>égale</i> Total des dépenses prévues (sans les recette)	-\$5,3 millions

Le Bureau des passeports finance entièrement ses activités grâce aux droits perçus pour la délivrance des passeports et autres documents de voyage. Au cours de l'exercice 2003-2004, il prévoit des recettes atteignant 133 millions de dollars et des dépenses qui se chiffreront à 127,7 millions de dollars pour un *excédent monétaire* de 5,3 millions de dollars (voir le tableau 9).

Le Bureau des passeports fonctionne à l'aide d'un fonds renouvelable qui lui permet de gérer les excédents et les déficits. Les revenus excédentaires sont reportés pour combler d'éventuels déficits. La variation nette accumulée, dans le cadre de l'autorisation budgétaire, est limitée à un maximum de 4 millions de dollars.

### 3.8.3 Survol du secteur d'activité

#### *Rôles et avantages*

Le secteur d'activité du Service des passeports contribue au pilier sécurité de la politique étrangère du Canada et au résultat clé qui lui est associé dans le Cadre de planification et de priorités stratégiques.

Le Bureau des passeports est un organisme de service spécial du Ministère et fonctionne à peu près comme une entreprise du secteur privé. Il est chargé de la délivrance, de la révocation, du refus, de la récupération et de l'utilisation des passeports canadiens. Il fournit des conseils aux missions du Ministère sur la délivrance des passeports à l'étranger et supervise toutes les questions relatives aux documents de voyages canadiens. On compte 29 bureaux des passeports dans tout le pays <[http://www.ppt.gc.ca/passport\\_office/our\\_offices\\_f.asp](http://www.ppt.gc.ca/passport_office/our_offices_f.asp)>. Dans tous les aspects de ses activités, le Bureau des passeports doit répondre à des normes de rendement exigeantes.

Le Bureau des passeports estime que l'intégrité des documents de voyage canadiens est primordiale. C'est pourquoi il s'emploie continuellement à améliorer les mesures de sécurité, qui sont déjà strictes pour :

- vérifier l'identité des demandeurs et l'intégrité des pièces justificatives fournies; et
- produire des documents hautement sécurisés à l'aide d'une technologie de pointe.

Grâce aux efforts déployés par le Bureau des passeports pour offrir des documents de voyage extrêmement sûrs, à la fine pointe de la technologie et reconnus à l'échelle internationale, les Canadiens voyageront en toute confiance à l'étranger. Le renforcement des mesures de sécurité appliquées par le Bureau des passeports au processus de fabrication des passeports permettra de réduire le nombre de fraudes.

### *Principaux partenaires*

Le Bureau des passeports travaille en étroite collaboration avec :

- les organismes d'application de la loi, les organismes de sécurité et autres organisations qui accordent de l'importance aux documents d'identité sécurisés au Canada et à l'étranger;
- les autres ministères et organismes fédéraux;
- les gouvernements territoriaux et provinciaux, et particulièrement les registraires de l'état civil;
- l'Organisation de l'aviation civile internationale;
- les autorités chargées de la délivrance des passeports dans d'autres pays tels que le Royaume-Uni, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

En collaborant avec les autorités chargées de la délivrance des passeports à l'étranger, le Bureau des passeports peut partager les pratiques exemplaires, ce qui, en retour, lui permet de perfectionner ses activités de planification et ses stratégies de gestion.

### *Défis, risques et changements importants*

Les événements du 11 septembre 2001 ont fait prendre davantage conscience des menaces à la sécurité et des conséquences de la fraude de passeports et de l'usurpation d'identité. En octobre 2001, le Bureau des passeports a mis en place des méthodes plus complètes pour vérifier l'identité des demandeurs de documents de voyage. Depuis, les formulaires de demandes ont été modifiés de manière à recueillir plus de renseignements généraux. Deux nouvelles politiques ont aussi été établies. Premièrement, tous les citoyens doivent avoir leur propre passeport, y compris les enfants. Deuxièmement, de nouvelles exigences ont été instaurées quant à la preuve de citoyenneté canadienne des personnes nées au Québec. Ces dernières devront fournir un certificat de naissance émis par le directeur de l'état civil du Québec après le 1<sup>er</sup> janvier 1994, ou un certificat de citoyenneté canadienne émis par Citoyenneté et Immigration Canada.



La mise en œuvre de ces nouvelles mesures de sécurité ont rallongé le traitement des demandes de documents de travail, ce qui a rendu plus lents les services aux demandeurs. Afin d'accélérer la prestation des services, le Bureau des passeports essaie de trouver de nouveaux moyens de présentation des demandes. Il est maintenant possible de télécharger des formulaires de demande à partir du site Web du Bureau des passeports <[http://www.ppt.gc.ca/online\\_forms/index\\_f.asp](http://www.ppt.gc.ca/online_forms/index_f.asp)>. Par ailleurs, le Bureau des passeports multiplie le nombre de « points de service », en collaboration avec Postes Canada. Les demandes de passeport peuvent maintenant être présentées à des comptoirs postaux désignés, dans sept villes canadiennes.

La mise en place de mesures de sécurité à l'échelle des activités du Bureau des passeports nécessite des ressources particulièrement nombreuses. Cela exige une formation spécialisée du personnel aux nouvelles technologies ainsi qu'une adaptation rapide aux modifications continuellement apportées au processus de fabrication des documents de voyage. Malgré les contraintes en matière de ressources, le Bureau des passeports s'est engagé à faire tout son possible pour maintenir le niveau élevé de la qualité de son service à la clientèle.

#### *3.8.4 Plans et priorités*

Les priorités du Bureau des passeports pour 2003-2004 sont les suivantes :

- lutter contre la fraude de passeports;
- offrir un plus grand accès aux services qui seront fournis rapidement;
- améliorer le rendement général de l'organisation ainsi que le moral des employés en créant un milieu de travail stable, prévisible et positif.

**Lutter contre la fraude de passeports :** Cherchant sans cesse à fournir des documents de voyage reconnus à l'échelle internationale, à la fine pointe de la technologie et sécurisés, le Bureau des passeports a produit une nouvelle version du livret de passeport <[http://www.ppt.gc.ca/whats\\_new/new\\_book\\_f.asp](http://www.ppt.gc.ca/whats_new/new_book_f.asp)>. L'incorporation d'éléments de sécurité améliorés qui rendent toute modification ou falsification plus difficile, démontre l'engagement pris par le Bureau des passeports de respecter les normes de sécurité les plus strictes au monde.

Pour la fabrication de la nouvelle version du passeport, on a prévu centraliser la production de la plupart des passeports et recourir à de nouvelles techniques d'impression plus sécurisées. Ce nouveau processus devrait être mis en place pour tous les passeports fabriqués au Canada, d'ici la fin du printemps 2003.

Pour renforcer l'intégrité des documents de voyage canadiens, le Bureau des passeports compte établir des liens électroniques avec les registraires des Bureaux provinciaux et territoriaux de l'état civil. Cette collaboration permettra au Bureau des passeports de vérifier pour le jour suivant, que les renseignements fournis par les demandeurs correspondent aux renseignements figurant sur les certificats de naissance contenus dans les bases de données provinciales.

Le Bureau des passeports prévoit également mettre en œuvre un projet pilote de reconnaissance faciale reposant sur une technologie biométrique, qui permet de comparer les photos de passeport fournies par les demandeurs avec les photos contenues dans la base de données du Bureau des passeports. L'objectif de ce projet est de repérer les personnes qui essaient d'obtenir plusieurs passeports sous un faux nom.

**Offrir un plus grand accès aux services :** Au cours des trois prochains exercices financiers, le Bureau des passeports augmentera le nombre de moyens offerts aux Canadiens pour demander des documents de voyage. Dans le cadre du programme Gouvernement en direct, le Bureau des passeports cherche le moyen de permettre aux demandeurs de présenter une demande et de payer les frais de service par Internet. Par ailleurs, de nouveaux points de service seront ouverts en association avec Postes Canada et d'autres partenaires gouvernementaux.

Le Bureau des passeports s'efforcera de fournir un service plus rapide dans ses bureaux régionaux en adoptant une nouvelle approche pour la gestion des dossiers. Il mettra en place un processus de présélection des demandes de passeport, permettant de vérifier que toutes les exigences ont été remplies, et une nouvelle technologie, de manière à ce qu'il y ait suffisamment d'employés pour servir les clients qui viennent faire une demande en personne.

Le Bureau des passeports offrira aux demandeurs admissibles, détenteurs d'un passeport canadien valide, la possibilité de renouveler leur passeport selon un processus simplifié.

**Améliorer le rendement général et le moral des employés :** Le Bureau des passeports compte mettre en place un plan stratégique des ressources humaines afin de pouvoir mieux déterminer les besoins en recrutement, en formation et en ressources.

Afin de maximiser le rendement et de réduire les coûts tout en offrant des services de qualité aux Canadiens, le Bureau des passeports compte normaliser et améliorer les procédés opérationnels en ce qui a trait à l'admissibilité aux passeports et à la fabrication des passeports.

Par ailleurs, le Bureau prévoit la mise en place d'un cadre de gestion de projet et la création d'un bureau de services d'appui aux projets pour coordonner une mise en œuvre plus efficace d'initiatives importantes et pionnières.

#### *Lien entre les priorités et les résultats clés*

Ces plans et priorités permettront de réaliser l'objectif suivant du Cadre de planification et de priorités stratégiques du Ministère :

- Délivrance de passeports et d'autres documents de voyage reconnus dans le monde entier.



### *3.8.5 Principaux thèmes du gouvernement et principales initiatives de gestion*

Ces initiatives ont été traitées plus haut.

### *3.8.6 Surveillance du rendement*

Le Bureau des passeports surveille continuellement les opérations de prestation de services ainsi que la satisfaction de la clientèle afin de garantir le respect des normes de service qu'il a établies : <[http://www.ppt.gc.ca/passport\\_office/philosophy\\_f.asp](http://www.ppt.gc.ca/passport_office/philosophy_f.asp)> Ces activités de contrôle sont réalisées de différentes façons, notamment par le biais de sondages auprès des clients. Les résultats sont utilisés pour réaffecter les ressources et améliorer les services au besoin. Le Bureau se sert de divers indicateurs importants pour évaluer les résultats, comme le nombre de documents de voyage délivrés, le nombre de passeports délivrés selon les normes de services, le nombre de clients très satisfaits et le temps moyen d'attente pour le service au comptoir.

## Section 4 : Le Ministère

### 4.1 Nos effectifs

Le succès du Ministère repose sur son personnel : des fonctionnaires et des employés recrutés sur place dévoués qui travaillent ensemble dans le monde entier pour obtenir pour les Canadiens des résultats dans divers domaines : politique étrangère, commerce et affaires consulaires. Le Ministère compte près de 10 000 postes au Canada et à l'étranger et trois types d'employés : permutants, recrutés sur place et non permutants. Les membres du service extérieur — plus de 1 900 — changent régulièrement de lieu d'affectation entre Ottawa et les missions à l'étranger. Les 5 000 employés ou presque recrutés sur place ne travaillent qu'à l'étranger; ils possèdent les connaissances, les capacités linguistiques et les compétences particulières au pays où ils se trouvent. Au Canada, plus de 3 000 employés non permutants travaillent à l'Administration centrale ainsi que dans les bureaux des passeports et les centres du commerce d'un bout à l'autre du Canada. L'effectif total est légèrement inférieur au nombre de postes et ce, en raison du roulement. Un répertoire en ligne permet de trouver rapidement les employés : <<http://webapps.dfait-maeci.gc.ca/InternetPhoneDirectory/Directory.asp>>.

Reconnu comme un chef de file parmi les organisations nationales des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour son utilisation de la technologie de l'information et des télécommunications, le Ministère gère l'un des réseaux internationaux client-serveur les plus importants au monde et utilise également à grande échelle la technologie Internet. Dans le cadre du programme Gouvernement en direct, il accroît et améliore sans cesse sa présence en ligne ainsi que les volets internationaux du site Web du gouvernement du Canada <<http://www.gc.ca>>.

### 4.2 Accréditation diplomatique et présence à l'étranger

Le Canada entretient des relations diplomatiques avec 192 États indépendants. Le réseau des bureaux du Ministère à l'étranger comprend 164 missions (ambassades, hauts-commissariats, consulats) dans 114 États indépendants et 108 consuls honoraires dans 39 États. Le Canada a aussi des relations diplomatiques, mais aucun employé résident ou non résident, avec 39 autres États. On peut trouver en ligne une liste des missions du Ministère à l'étranger et une description des différents types de missions à <[http://www.voyage.gc.ca/main/foreign/can\\_offices\\_desc-fr.asp](http://www.voyage.gc.ca/main/foreign/can_offices_desc-fr.asp)>. Le répertoire du Ministère des représentants du Canada à l'étranger <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/cra-fr.asp>> contient une liste des agents en poste dans les missions.

Bon an mal an, il y a entre 7 500 et 8 000 diplomates étrangers accrédités auprès du Canada et y résidant (avec conjoints et personnes à charge). Ils représentent 123 États indépendants. Au cours de la dernière année civile, 2 290 nouveaux représentants étrangers sont arrivés au Canada avec les membres de leur famille pour y mener des affaires diplomatiques, consulaires et d'autres affaires bilatérales ou multilatérales, alors que 1 562 représentants étrangers ont terminé leur affectation au Canada.





Vous trouverez en ligne sur le site suivant une liste des représentants étrangers qui jouissent du statut diplomatique au Canada en vertu de la *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales* et d'autres accords, ainsi que les coordonnées de leurs bureaux <[http://webapps.dfait-maeci.gc.ca/Protocol/PDF/DrsBook\\_Fre.pdf](http://webapps.dfait-maeci.gc.ca/Protocol/PDF/DrsBook_Fre.pdf)>. Il y a 49 États qui entretiennent des relations diplomatiques avec le Canada sans avoir de personnel résident au pays. Le personnel diplomatique de ces États réside à Washington ou à New York. Vingt États indépendants qui maintiennent des relations diplomatiques avec le Canada choisissent actuellement de ne pas avoir de personnel accrédité auprès du Canada.

### 4.3 Nos bureaux

Le Ministère sert les Canadiens à partir de son Administration centrale à Ottawa ainsi que par l'intermédiaire de 29 bureaux des passeports et d'un réseau de délégués commerciaux régionaux d'un bout à l'autre du pays. À l'extérieur du Canada, il a plus de 270 « points de service » couvrant les 192 États indépendants avec lesquels il entretient des relations diplomatiques. Les biens immobiliers achetés ou loués à l'étranger comprennent 242 chancelleries (locaux à bureaux), 104 résidences officielles et quelque 1 600 logements pour le personnel. Les terrains et les immeubles propriétés de l'État à l'extérieur du Canada ont une valeur marchande d'environ 1,5 milliard de dollars, un investissement considérable et productif pour les Canadiens. Ces biens constituent une ressource essentielle qui permet au Ministère de réaliser ses objectifs prioritaires dans le monde entier et, parallèlement, de garantir la meilleure sécurité possible à ses employés, ses biens et ses renseignements.

### 4.4 Notre structure

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international relève de la compétence du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Bill Graham, et du ministre du Commerce international, l'honorable Pierre Pettigrew.

Étant donné la taille du Ministère et l'ampleur de ses activités et de son mandat, quatre autres membres du Cabinet ont des responsabilités précises en matière d'affaires étrangères et de commerce international : la ministre de la Coopération internationale, l'honorable Susan Whelan, qui est chargée de l'Agence canadienne de développement international (ACDI); le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), l'honorable David Kilgour; le secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient), l'honorable Gar Knutson, et le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie), l'honorable Denis Paradis. Les trois secrétaires d'État représentent et défendent les priorités du Canada en matière de politique étrangère et de commerce dans leurs régions ou organisations respectives.

Un certain nombre d'autres organisations en dehors du Ministère relèvent du ministre des Affaires étrangères, à savoir :

- le Centre de recherches pour le développement international, qui aide des collectivités de pays en développement à régler des problèmes sociaux, économiques et environnementaux;

- la Commission mixte internationale, organe canado-américain qui gère et protège les lacs et le bassin hydrographique situés à la frontière entre le Canada et les États-Unis;
- Droits et Démocratie : le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, organisme indépendant qui défend les droits démocratiques et les droits de la personne.

Le ministre du Commerce international a des responsabilités supplémentaires en ce qui concerne :

- Exportation et développement Canada, institution financière qui fournit aux exportateurs et aux investisseurs canadiens des services financiers liés au commerce;
- la section canadienne du Secrétariat de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui aide à administrer les dispositions de l'ALENA relatives au règlement des différends;
- la Corporation commerciale canadienne, organisme de ventes à l'exportation qui s'efforce d'accroître le commerce extérieur canadien;
- l'Administration du pipe-line du Nord, qui supervise la planification et la construction de la portion canadienne du projet de gazoduc transalaskien.

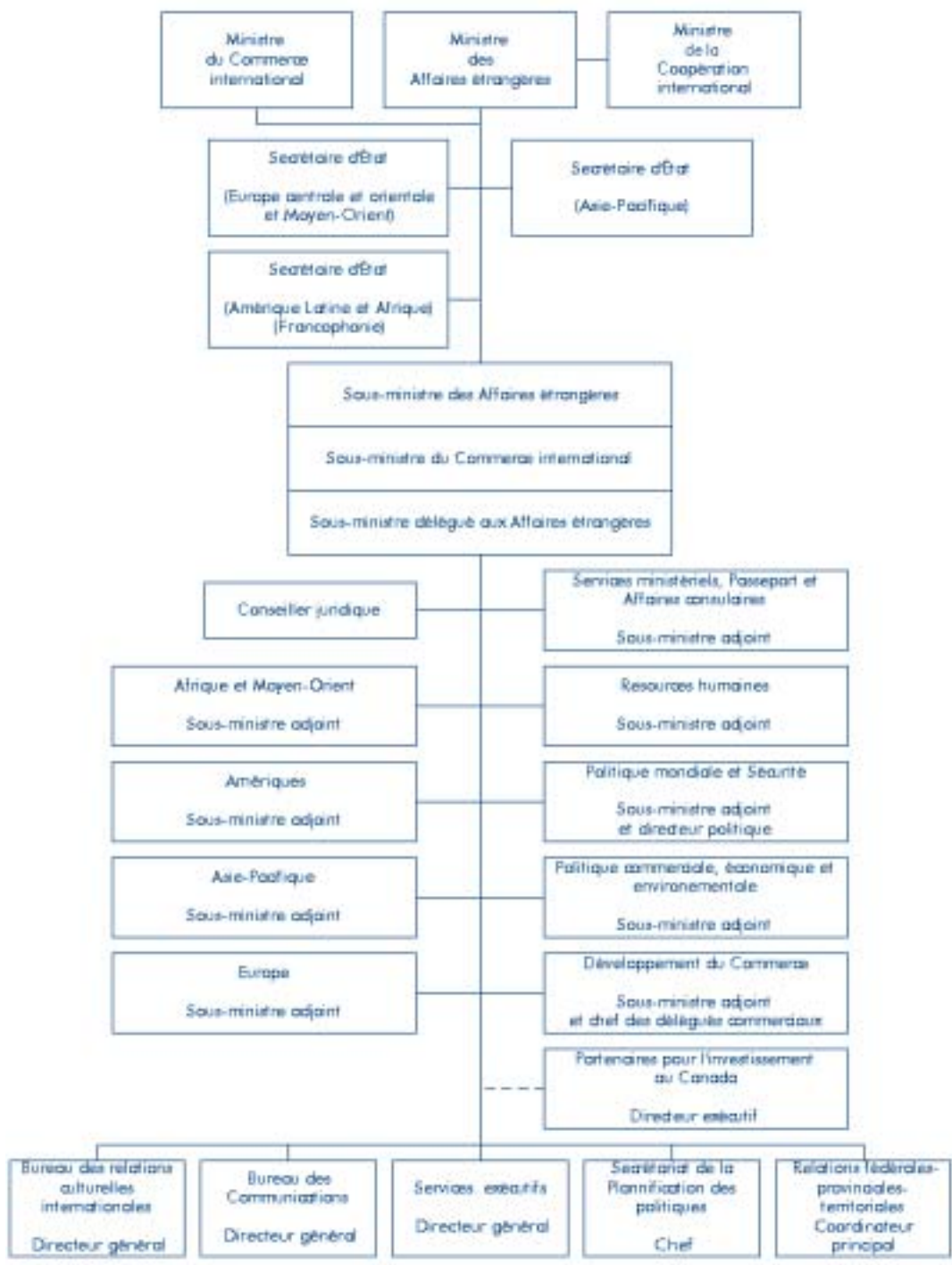
Le Bureau des passeports est un organisme de service spécial interne au Ministère qui relève du sous-ministre des Affaires étrangères.

C'est le sous-ministre des Affaires étrangères qui a la responsabilité en dernier ressort de tous les résultats clés du Ministère. De plus, deux directions générales se rapportant aux activités de diplomatie ouverte du Ministère, à savoir les Relations fédérales-provinciales-territoriales et le Secrétariat de la planification des politiques, relèvent directement du sous-ministre des Affaires étrangères. Le sous-ministre du Commerce international est principalement responsable du Secteur de la politique commerciale, économique et environnementale et du Secteur d'activité du développement du commerce international, et il partage avec Industrie Canada la responsabilité de Partenaires pour l'investissement au Canada. Les deux sous-ministres assument la responsabilité des autres résultats clés du Ministère. Le sous-ministre délégué partage avec les deux sous-ministres la responsabilité des résultats clés du Ministère et il est aussi responsable des Communications, des Relations culturelles internationales et des Services exécutifs, qui sont des éléments des activités du secteur d'activité de la Diplomatie ouverte.

Au-dessous des niveaux du sous-ministre et du sous-ministre délégué, le Ministère a un conseiller juridique et neuf sous-ministres adjoints (SMA). Cinq de ces SMA élaborent des politiques et des initiatives pour atteindre les objectifs des secteurs d'activité du Ministère dans le monde entier (voir le tableau p.88). Ces secteurs d'activité constituent le cadre de responsabilisation de la gestion du Ministère, ainsi que de ses rapports de planification et de rendement. Ensemble, le SMA de la Politique commerciale, économique et environnementale et le SMA de la Politique mondiale et de la sécurité doivent également rendre compte de neuf missions auprès d'organisations internationales.



**Structure du Ministère (2003-2004)**



Sous-ministre/Sous-ministre adjoint	Secteur de responsabilité
SMA, Commerce international	Développement du commerce international
Directeur exécutif, Partenaires pour l'investissement au Canada	Recherche d'investissement Partage de responsabilité avec Industrie Canada
SMA, Politique commerciale, économique et environnementale	Politique commerciale, économique et environnementale
SMA, Politique mondiale et sécurité	Sécurité et coopération internationales
Sous-ministre des Affaires étrangères/Sous-ministre délégué, Communications, culture et planification des politiques	Diplomatie ouverte
SMA, Services ministériels, passeport et affaires consulaires	Aide aux Canadiens à l'étranger Service de passeport Services aux ministères partenaires Services ministériels
SMA, Ressources humaines	Une composante distincte des Services ministériels

Les quatre autres SMA du Ministère sont chargés des politiques et des opérations dans des régions précises : Afrique et Moyen-Orient (31 ambassades et consulats, 21 consuls honoraires, 7 bureaux satellites); Amériques (35 ambassades et consulats, 29 consuls honoraires, 7 bureaux satellites); Asie-Pacifique (27 ambassades et consulats, 23 consuls honoraires, 6 bureaux satellites); Europe (37 ambassades et consulats, 33 consuls honoraires, 6 bureaux satellites). Ces quatre SMA, ainsi que le conseiller juridique, assurent la coordination horizontale et la bonne application de toutes les politiques et initiatives des secteurs d'activité dans leur région ou leur domaine de compétence. Ainsi, les secteurs géographiques collaborent beaucoup avec les missions à l'étranger.

#### 4.5 Base de financement

Les dépenses prévues du Ministère pour 2003-2004 totalisent 1,917 milliard de dollars (voir le tableau Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein qui suit). Cette somme représente une hausse nette de 269 millions par rapport au montant de 1,648 milliard de dollars prévu dans le Budget principal des dépenses de 2002-2003. Plusieurs facteurs expliquent ce changement : augmentation des coûts salariaux; compensation pour l'inflation à l'étranger et pertes liées au taux de change; réinvestissements supplémentaires dans les biens immobiliers à l'étranger, financés par les produits des ventes des biens du Ministère à l'étranger qui ne sont plus nécessaires; augmentation des besoins en



matière d'information et de technologies; augmentations propres aux programmes découlant surtout de la lutte contre le terrorisme et des activités de sécurité publique, du Programme de partenariat mondial, du soutien administratif nécessaire fourni aux ministères partenaires à l'étranger, des activités en France dans le cadre du volet international de Canada 2004-2008, de l'aide à l'industrie canadienne du bois d'œuvre, l'ouverture d'un nouveau consulat général à Chandigarh, en Inde; et les fonds du budget de 2003 qui soutiennent les activités de promotion commerciale et de représentation du Canada aux États-Unis. On peut trouver dans les tableaux financiers (Section 5) une ventilation détaillée des dépenses totales prévues.

Dépenses prévues du Ministère (en millions de dollars) et équivalent temps plein (ETP) - Personnel				
	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Développement du commerce international	259,0	<b>268,9</b>	265,9	265,9
Politique commerciale, économique et environnementale	121,5	<b>130,9</b>	125,9	125,9
Sécurité et coopération internationales	570,2	<b>585,3</b>	575,7	567,5
Aide aux Canadiens à l'étranger	57,1	<b>65,7</b>	65,7	65,7
Diplomatie ouverte	102,7	<b>105,6</b>	103,6	98,0
Services ministériels	306,1	<b>335,4</b>	283,3	279,7
Services aux ministères partenaires	260,4	<b>279,0</b>	276,65	276,4
Service de passeport	122,5	<b>127,7</b>	132,3	132,3
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 799,5	<b>1 898,5</b>	1 828,9	1 811,4
Les postes non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)				
Moins : recettes disponibles	151,8	<b>157,2</b>	161,7	161,7
<b>Total du budget principal des dépenses</b>	<b>1 647,7</b>	<b>1 741,3</b>	<b>1 667,2</b>	<b>1 649,7</b>
Rajustements *	211,2	<b>175,5</b>	143,9	144,6
<b>Dépenses nettes prévues</b>	<b>1 858,9</b>	<b>1 916,8</b>	<b>1 811,21</b>	<b>1 794,3</b>
Moins : recettes non disponibles	118,9	<b>114,7</b>	120,4	123,2
Plus: coût des services reçus à titre gracieux	66,4	<b>65,9</b>	65,6	65,7
<b>Coût net du Ministère</b>	<b>1 806,4</b>	<b>1 868,0</b>	<b>1 756,3</b>	<b>1 736,8</b>
<b>Équivalents temps plein (ETP)</b>				
ETP – personnel canadien	5 235	<b>5 253</b>	5 278	5 278
ETP personnel recruté sur place	5 078	<b>5 078</b>	5 078	5 078

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

\*Les rajustements reflètent le Budget supplémentaire des dépenses pour 2002-2003 et les approbations pour les années à venir obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (y compris les annonces dans le budget de février 2003).

Il est à noter que les données du <<Total des dépenses prévues (moins les recettes) par secteur d'activité et objectif stratégiques >> de la section 3 du présent rapport diffèrent de celles figurant dans ce tableau, étant donné que les *ajustements et recettes sont attribués à chaque secteur d'activité à la section 3*. Toutefois, elles figurent séparément dans cette section, conformément aux exigences établies en matière de rapports financiers.

Prière de noter : Le titre du secteur d'activité *Politique commerciale, économique et environnementale* diffère de celui qui figure dans le budget principal 2003-2004, à savoir *Politique commerciale et économique*. Ce secteur d'activité inclut effectivement le travail que le ministère réalise au profit de l'environnement et le nouveau titre sera repris dans le budget principal 2004-2005.



## 4.6 Comment nous joindre

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international offre au public canadien une mine de ressources d'information et d'outils de référence par l'intermédiaire de ses services d'information et de ses services aux médias.

### *Services d'information*

Le Centre de renseignements est un service de référence et un centre de ressources qui répond aux demandes de renseignements générales sur le Ministère, aux questions sur les formalités d'exportation et sur les marchés étrangers ainsi qu'aux questions sur la politique étrangère du Canada et sur sa participation aux organisations internationales. Lorsque des clients ont besoin de renseignements pointus, le Centre les met en communication avec des spécialistes du Ministère. En outre, le Centre coordonne l'entreposage et la diffusion des publications du Ministère.

Téléphone : 1 800 267-8376 sans frais au Canada  
ou (613) 944-4000 région de la capitale nationale et à l'extérieur  
Télécopieur : (613) 996-9709  
ATS (613) 944-9136  
Courriel : [enqserv@dfait-maeci.gc.ca](mailto:enqserv@dfait-maeci.gc.ca)  
Adresse postale : Services d'information (SXCI)  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international <<http://www.dfait-maeci.gc.ca>> fournit des informations à jour répondant aux besoins des clients nationaux et internationaux. Vous pouvez accéder en ligne à un grand nombre de documents publiés par le Ministère <<http://www.dfait-maeci.gc.ca/francais/news/public.htm>>.

La bibliothèque ministérielle possède une collection unique de documents dans des domaines de recherche liés au mandat du Ministère. Certains services sont offerts aux membres du public qui effectuent des recherches dans ces domaines. La bibliothèque est ouverte au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Pour plus d'information, téléphonez au (613) 992-6150 ou envoyez un courriel à <[infotech@dfait-maeci.gc.ca](mailto:infotech@dfait-maeci.gc.ca)>.

### *Services aux médias*

Le Service des relations avec les médias fournit aux médias des renseignements sur tous les aspects des politiques commerciale et étrangère du Canada, de nos relations avec les autres pays et de notre participation aux organisations internationales et aux opérations ministérielles. Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au (613) 995-1874 ou communiquer par télécopieur au (613) 995-1405.

*Coordonnées du Ministère et d'organismes connexes***Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**

125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario) K1A 0G2  
(613) 944-4000 / 1 800 267-8376  
<http://www.dfait-maeci.gc.ca>

**Centre de recherches pour le développement international**

250, rue Albert, 18<sup>e</sup> étage  
C.P. 8500  
Ottawa (Ontario) K1G 3H9  
(613) 236-6163  
<http://www.idrc.ca>

**Accord sur le libre-échange nord-américain (ALENA) - Section canadienne**

90, rue Sparks  
Bureau 705  
Ottawa (Ontario) K1P 5B4  
(613) 992-9388  
<http://www.nafta-sec-alena.org>

**Commission mixte internationale**

234, avenue Laurier Ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1P 6K6  
(613) 995-2984  
<http://www.ijc.org>

**Administration du pipe-line du Nord**

125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario) K1A 0G2  
(613) 993-5000  
[http://canada.gc.ca/depts/agencies/npaind\\_f.html](http://canada.gc.ca/depts/agencies/npaind_f.html)

**Corporation commerciale canadienne**

50, rue O'Connor  
Bureau 1100  
Ottawa (Ontario) K1A 0S6  
(613) 996-0034 / 1 800 748-8191  
<http://www.ccc.ca>

**Agence canadienne de développement international**

200, promenade du Portage  
Hull (Québec) K1A 0G4  
(819) 997-5006 / 1 800 230-6349  
<http://www.acdi-cida.gc.ca>

**Droits et Démocratie : Centre international des droits de la personne et du développement démocratique**

1001, boul. de Maisonneuve Est  
Bureau 1100  
Montréal (Québec) H2L 4P9  
(514) 283-6073  
<http://www.ichrdd.ca>

**Bureau des passeports**

Secrétariat  
Ottawa (Ontario) K1A 0G3  
(819) 994-3500 / 1 800 567-6868  
<http://www.ppt.gc.ca>

**Exportation et développement Canada**

151, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario) K1A 1K3  
(613) 598-2500  
<http://www.edc.ca>





## Section 5 : Annexes : Renseignements financiers

**Tableau 1: Sommaire des dépenses d'immobilisation selon le secteur d'activité (en millions de dollars)**

	Prévisions des dépenses 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Développement du commerce international	3,8	<b>4,5</b>	4,5	4,5
Politique commerciale, économique et environnementale	1,7	<b>1,7</b>	1,7	1,7
Sécurité et coopération internationales	9,8	<b>9,2</b>	6,3	6,3
Aide aux Canadiens à l'étranger	3,6	<b>1,4</b>	1,3	1,4
Diplomatie ouverte	1,1	<b>1,1</b>	1,1	1,1
Services ministériels	94,4	<b>154,8</b>	58,6	50,6
Services aux ministères partenaires	7,1	<b>6,5</b>	6,4	6,4
Service de passeport	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total</b>	121,6	<b>179,1</b>	79,9	72,0

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement

Prière de noter : Le titre du secteur d'activité *Politique commerciale, économique et environnementale* diffère de celui qui figure dans le budget principal 2003-2004, à savoir *Politique commerciale et économique*. Ce secteur d'activité inclut effectivement le travail que le ministère réalise au profit de l'environnement et le nouveau titre sera repris dans le budget principal 2004-2005. Ceci s'applique à tous les prochains tableaux.





Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisation (en millions de dollars)

Services ministériels	Status	Coût total estimatif	Coût prévu jusqu'au 31 mars 2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Besoins du prochain exercice
Ankara, Turquie Construction d'une chancellerie	AP	17,3	0,7	5,7	6,7	4,2	0,0
Berlin, Allemagne Construction d'une chancellerie	AE	92,6	55,7	26,8	10,1	0,0	0,0
Le Caire, Égypte Construction d'une chancellerie	AE	15,0	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dacca, Bangladesh Construction d'un complexe diplomatique	AP	26,0	9,3	4,7	6,5	5,5	0,0
Moscou, Russie Achat de 10 logements du personnel	AE	15,1	3,5	11,6	0,0	0,0	0,0
Nairobi, Kenya Construction d'une chancellerie	AE	25,1	23,2	1,9	0,0	0,0	0,0
Port-au-Prince, Haïti Construction d'une chancellerie	AE	19,1	16,8	2,3	0,0	0,0	0,0
Rome, Italie Achat d'une chancellerie	AP	37,6	27,5	3,0	7,1	0,0	0,0
Séoul, Corée Construction d'une chancellerie et de 7 logements du personnel	AE	51,7	17,9	1,6	4,9	12,0	15,3
<b>Total des projets d'immobilisation</b>		299,5	169,6	57,6	35,3	21,7	15,3

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement

AP indique une approbation préliminaire d'entreprendre le projet donnée par le Conseil du Trésor et que le projet en est à la phase de planification.

AE indique une approbation effective du projet par le Conseil du Trésor et que le projet est en cours de réalisation.

Tableau 3 : Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)				
	Prévisions des dépenses 2002-2003	<b>Dépenses prévues 2003-2004</b>	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
<b>Subventions</b>				
Développement du commerce international	2,0	<b>2,0</b>	2,0	2,0
Politique commerciale, économique et environnementale	59,5	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Sécurité et coopération internationales	16,1	<b>15,4</b>	12,4	25,4
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Diplomatie ouverte	23,8	<b>21,7</b>	20,0	17,4
Services ministériels	0,3	<b>0,3</b>	0,3	0,3
Services aux ministères partenaires	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Service de passeport	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total des subventions</b>	101,6	<b>39,4</b>	34,7	45,1
<b>Contributions</b>				
Développement du commerce international	14,5	<b>14,7</b>	14,7	14,7
Politique commerciale, économique et environnementale	17,1	<b>19,7</b>	19,7	19,7
Sécurité et coopération internationales	370,0	<b>471,5</b>	464,6	449,6
Aide aux Canadiens à l'étranger	0,1	<b>0,1</b>	0,1	0,1
Diplomatie ouverte	1,5	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Services ministériels	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Services aux ministères partenaires	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
Service de passeport	0,0	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Total des contributions</b>	403,2	<b>505,9</b>	499,1	484,0
<b>Total des paiements de transfert</b>	504,8	<b>545,3</b>	533,8	529,1

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.



## Tableau 4 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

### Subventions

#### Sécurité et coopération internationales

**Objectif du secteur d'activité** : travailler à établir un système international pacifique, intégrateur et fondé sur des règles, qui reflètent les valeurs canadiennes et au sein duquel le Canada sera protégé des menaces provenant de l'étranger.

*Subventions tenant lieu d'impôt foncier sur les biens immobiliers des organisations diplomatiques, consulaires et internationales au Canada (7,5 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : le Canada accorde cette subvention pour remplir ses obligations internationales envers les missions diplomatiques et consulaires, conformément à la Convention de Vienne sur les relations consulaires, ainsi que les obligations qu'il a contractées en établissant des accords de siège avec des organisations internationales.

**Jalons** : l'objectif de cette subvention est de défrayer les pays étrangers des taxes qu'ils auraient dû payer pour les biens immobiliers qu'ils utilisent au Canada à titre officiel (résidences des ambassadeurs, chancelleries, ambassades). Le Ministère vérifie régulièrement le nombre de biens immobiliers admissibles et veille à ce que les paiements pour les biens immobiliers approuvés au préalable soient effectués dans les délais.

#### Diplomatie ouverte

**Objectif du secteur d'activité** : faire en sorte que le rôle du Canada en tant que participant actif de la communauté internationale et partenaire économique soit reconnu et respecté; promouvoir l'identité et les valeurs canadiennes à l'étranger; favoriser un environnement international favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada.

*Subventions d'appui aux relations universitaires (12,7 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : ces subventions visent à cultiver chez les spécialistes et les dirigeants étrangers un intérêt éclairé, positif et durable envers le Canada, à permettre au Canada de bien adapter ses politiques d'éducation selon l'évolution du contexte international et à élargir les marchés étrangers sur lesquels le Canada peut offrir ses services d'éducation.

**Jalons** : au cours de l'exercice 2002-2003, le Ministère a mis en place un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats spécialement conçu pour les subventions mentionnées ci-dessus. Ce cadre permettra d'effectuer les mesures du rendement, les contrôles, les vérifications et les évaluations nécessaires pour atteindre les résultats convenus prévus à court, moyen et long terme.

*Subventions d'appui aux relations culturelles (9,0 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : les subventions d'appui aux relations culturelles visent à assurer la présence d'artistes professionnels canadiens dans des événements culturels prestigieux à l'étranger, à susciter l'intérêt des agents et des imprésarios étrangers pour les festivals et les manifestations artistiques du Canada, à faire en sorte que le Canada soit bien représenté dans les activités de promotion des arts à l'étranger, à développer les marchés des produits et services culturels canadiens et à rehausser l'image du Canada en France lors des célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire du départ de Champlain pour l'Amérique du Nord.

**Jalons** : au cours de l'exercice 2002-2003, le Ministère a mis en place un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats spécialement conçu pour les subventions mentionnées ci-dessus. Ce cadre permettra d'effectuer les mesures du rendement, les contrôles, les vérifications et les évaluations nécessaires pour atteindre les résultats convenus prévus à court, moyen et long terme.

### *Contributions*

#### **Développement du commerce international**

**Objectif du secteur d'activité** : stimuler la prospérité et la création d'emplois au Canada en aidant le secteur privé à tirer pleinement parti des occasions d'affaires internationales et en favorisant l'entrée de capitaux étrangers ainsi que les transferts de technologie.

*Programme de développement des marchés d'exportation (9,5 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) aide les sociétés canadiennes, soit directement, soit par le truchement de leurs associations industrielles, à percer sur de nouveaux marchés en partageant le coût d'activités dans lesquelles ces entreprises ne pourraient ou ne voudraient normalement pas s'engager seules, ce qui réduit les risques. L'objectif du PDME est d'accroître le nombre de sociétés canadiennes présentes sur les marchés internationaux ainsi que de favoriser la diversification du marché pour les entreprises qui exportent déjà.

**Jalons** : le Ministère effectue une enquête annuelle auprès des bénéficiaires du PDME (plus de 500 sociétés et 50 associations industrielles) afin de confirmer les résultats qu'ils ont obtenus avec l'appui du Programme, y compris la valeur de celui-ci pour leurs activités d'expansion des affaires internationales, leurs ventes à l'exportation, les ventes qu'ils prévoient obtenir, les contrats remportés et les contacts établis. Politique commerciale, économique et environnementale

#### **Politique commerciale, économique et environnementale**

**Objectif du secteur d'activité** : favoriser la création d'emplois et la prospérité au Canada et faire progresser les priorités et intérêts canadiens dans le domaine de l'environnement. Pour ce faire, gérer efficacement les relations commerciales, économiques et environnementales du pays ainsi que la



libéralisation du commerce et la circulation des capitaux dans le monde, selon des règles claires et équitables qui tiennent compte des intérêts du Canada.

*Organisation mondiale du commerce (6,1 millions de dollars) et Organisation de coopération et de développement économiques (10,5 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : les contributions de ce secteur d'activité sont versées à titre non discrétionnaire. Il s'agit de contributions obligatoires qui résultent de l'adhésion du Canada à deux organismes internationaux ayant pour vocation de promouvoir la croissance économique.

### **Sécurité et coopération internationales**

**Objectif du secteur d'activité** : travailler à établir un système international pacifique, intégrateur et fondé sur des règles, qui reflétera les valeurs canadiennes et au sein duquel le Canada sera protégé des menaces provenant de l'étranger.

*Projets et activités de développement résultant des Sommets de la Francophonie (7,5 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : le fonds finance le plan d'action biennal ratifié par les chefs d'État et de gouvernement à l'occasion des Sommets de la Francophonie, qui touche au développement démocratique, à la consolidation de la primauté du droit, à la paix et à la sécurité humaine, à la coopération francophone multilatérale, aux nouvelles technologies de l'information et à la diversité culturelle. La contribution du Canada fait l'objet d'une coopération interministérielle et elle est normalement réévaluée à chaque Sommet.

**Jalons** : la Francophonie se situe dans un contexte multilatéral et les mesures qu'elle adopte sont contrôlées et réorientées par un comité conjoint formé de représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) <<http://www.agencefrancophonie.org>> qui se réunissent trois fois l'an. De plus, l'AIF produit chaque année un rapport qui donne une évaluation de l'état de sa programmation. Les programmes canadiens sont également évalués dans ce rapport.

*Programme de stages internationaux pour les jeunes (5,9 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : ce programme réalise tous les ans environ 390 placements professionnels à l'étranger de jeunes Canadiens, afin de renforcer leur employabilité tout en accroissant le nombre de jeunes Canadiens hautement qualifiés disposant d'une expérience de travail international au sein de la main-d'œuvre. Les placements sont conformes aux objectifs de la politique étrangère canadienne et favorisent sa réalisation. Le programme comporte également un examen des organisations proposées en tant qu'hôtes pour tous les placements à l'étranger dans le cadre du Programme de stages internationaux pour les jeunes afin de réduire les risques associés au travail à l'étranger auxquels sont exposés les participants. Enfin, le programme sert de guichet unique aux jeunes Canadiens qui souhaitent se renseigner sur les possibilités d'emplois internationaux.

**Jalons** : les programmes de stages font l'objet de vérifications régulières et le programme sera évalué en 2005 et en 2008. Tous les ans, le point de vue des jeunes participants, des organismes parrains canadiens et des hôtes étrangers est recueilli par sondage afin de s'assurer que le programme continue à atteindre ses objectifs et connaît une amélioration continue. On procède à de nouvelles enquêtes auprès des participants deux et quatre ans après le programme pour évaluer les résultats à long terme et assurer l'efficacité des outils utilisés.

*Contributions obligatoires aux organisations internationales (206,5 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : le Canada est membre d'un grand nombre d'organisations internationales. L'objet de cette appartenance est de servir les objectifs de la politique étrangère du gouvernement du Canada et de lui donner une voix sur la scène internationale. Pour ce faire, le Ministère contribue aux organisations internationales, souvent sous forme de cotisations ou de frais d'adhésion. Ces montants sont calculés selon un certain nombre de facteurs, le plus courant étant un pourcentage du produit national brut. Le Ministère n'est qu'un des ministères et organismes qui participent aux activités des organisations internationales.

*Contribution obligatoire aux opérations de maintien de la paix de l'ONU (103,5 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : dans le cadre du Programme des intérêts du Canada à l'étranger, un des principaux objectifs en matière de politique et de sécurité internationale consiste à renforcer la paix, la stabilité et la primauté du droit dans le monde. Les opérations de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité de l'ONU sont l'un des principaux moyens d'atteindre cet objectif.

**Jalons** : la *contribution obligatoire aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies* est suivie et évaluée au moins une fois l'an par la Mission permanente du Canada auprès de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. La *Commission administrative et budgétaire (Cinquième Commission)*, dont le Canada est membre, examine et approuve les états financiers annuels vérifiés, les rapports annuels sur le rendement financier et les budgets proposés pour chaque mission de maintien de la paix. En raison de la participation du Canada au *Comité spécial des opérations de maintien de la paix* de l'ONU (dont il assume la vice-présidence ainsi que la présidence du groupe de travail), le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des recommandations du Comité spécial sur les opérations de maintien de la paix est examiné annuellement. Des recommandations visant à améliorer le rendement des opérations de maintien de la paix sont portées à l'attention de l'Assemblée générale.

*Consolidation de la paix et Programme de la sécurité humaine (6,5 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : ce programme a été créé pour promouvoir les objectifs de la politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine, qui ont été déterminés au moyen d'une large consultation interministérielle. Les secteurs prioritaires incluent la protection des civils, les opérations de soutien de la paix, la prévention des conflits, la responsabilisation et la sécurité des citoyens. Au cours de ses trois exercices d'existence, le programme a financé des programmes pratiques et orientés vers l'action, cadrant avec le programme canadien de sécurité humaine au Canada et à l'étranger. On peut trouver plus de renseignements sur le Programme de la sécurité humaine (PSH) à <<http://www.humansecurity.gc.ca>>.





**Jalons** : en 2002-2003, le PSH a fait l'objet d'un examen formatif du rendement à mi-mandat – comme le voulait le Conseil du Trésor – pour mesurer les progrès réalisés et définir tant les forces que les faiblesses du Programme. L'accent a aussi été mis sur la pertinence et l'efficacité du Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats du Programme, mis en œuvre fin 2001, ainsi que sur d'autres systèmes de suivi et de rapports, par exemple la base de données du PSH, la liste de contrôle de la gestion des projets ainsi que le modèle du rapport narratif final, basé sur le cadre de rendement. Suivant ainsi les prescriptions du Conseil du Trésor, le PSH a publié le *Rapport sur le Programme de la sécurité humaine du Canada en 2002-2003*, lequel décrit les activités entreprises dans le cadre du Programme jusqu'ici. Onze destinataires de projet du PSH ont fait l'objet d'une vérification en 2002-2003.

*Partenariat mondial (100 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : Le Programme canadien de partenariat mondial s'inscrit dans le cadre du plus vaste *Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes* lancé par les chefs d'État au Sommet de Kananaskis. En vertu de cette initiative, les membres du G8 se sont engagés à réunir jusqu'à 20 milliards \$US pour appuyer des projets de coopération précis, menés dans un premier temps en Russie, dans les domaines de la non-prolifération, du désarmement, de la lutte contre le terrorisme et de la sûreté nucléaire. Les projets prioritaires visent notamment la destruction d'armes chimiques, le démantèlement de sous-marins nucléaires, l'élimination de matières fissiles et l'emploi d'anciens chercheurs du secteur de l'armement. Le budget consenti par le Canada permettra de financer des activités dans chacun de ces domaines prioritaires, le but étant de réduire les risques de prolifération associés aux armes de destruction massive et aux matières connexes.

**Jalons** : Le Programme canadien de partenariat mondial sera évalué au regard des progrès réalisés dans chacun des quatre domaines prioritaires. Dans les trois premiers domaines énumérés plus haut, ces progrès seront mesurés en fonction du soutien accordé par le Canada à de grands projets d'équipement multilatéraux visant la destruction d'armes chimiques et nucléaires et de sous-marins (p. ex., pourcentage d'une installation de destruction achevée, équipement de destruction ou de transport acheté et installé et, enfin, pourcentage d'articles ADM détruits). Dans le quatrième domaine, le critère sera le nombre de chercheurs engagés à des fins pacifiques. Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de coopération correspondant à chacun de ces jalons, un cadre rigoureux de vérification et d'évaluation (exposé dans la présentation au Conseil du Trésor) sera établi, et le respect des exigences juridiques et politiques canadiennes sera fixé comme condition à la poursuite des projets. Ces exigences comportent notamment l'accès, les mesures de contrôle et de transparence, les privilèges et immunités, la responsabilité, la taxation et la protection de la propriété intellectuelle.

*Prolongation du financement du Fonds canadien contre les mines terrestres (8,9 millions de dollars)*

**Résultats prévus** : l'objectif du Fonds canadien contre les mines terrestres est de promouvoir l'universalisation et la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa. Le Fonds a mis sur pied des projets qui soutiennent la capacité des groupes de sensibilisation à l'action contre les mines et viendront la renforcer. Ces projets contribueront à l'universalisation et à la ratification du traité sur l'interdiction des mines; généraliseront le recours à l'information sur l'action contre les mines dans la prise de décision;

répondront l'utilisation de méthodes de déminage efficaces, sûres et peu coûteuses par les pays minés; amélioreront la coordination de la planification des campagnes d'action nationale contre les mines; permettront de déminer les sols d'importance prioritaire; renforceront la capacité d'action contre les mines; favoriseront la réadaptation des victimes des mines terrestres et leur permettront de réintégrer la société. Pour plus de renseignements, prière de visiter le site Web de la campagne canadienne d'action contre les mines antipersonnel <<http://www.mines.gc.ca>>.

**Jalons** : le Ministère met actuellement la dernière main à un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour la présentation au Conseil du Trésor qui aura lieu sous peu. Il souhaite mettre en œuvre le renouvellement, à hauteur de 72 millions de dollars, du Fonds canadien contre les mines terrestres, ce qui inclut un large éventail d'outils de mesure permettant de s'assurer que les objectifs du Fonds sont atteints.



## *Table 5 : Fondations*

### **Le Centre de l'innovation dans la gouvernance internationale**

Le Centre de l'innovation dans la gouvernance internationale recevra du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ou avant le 31 mars 2003, une subvention de 30 millions de dollars qui l'aidera à créer à Waterloo, en Ontario, un centre de recherche sur la gouvernance internationale. Indépendant du gouvernement, ce centre mènera des recherches de pointe surtout dans le domaine de la gouvernance économique et financière internationale. Les résultats de ces recherches faciliteront la tâche du Canada dans la promotion d'un système économique mondial stable et bien géré qui améliorera le niveau et la qualité de vie des Canadiens.

Le Centre de recherche doit retenir chaque année les services d'un vérificateur indépendant. Il doit aussi informer le Ministère de ses opérations, au moyen d'un rapport annuel.

### **La Fondation Asie-Pacifique du Canada**

La Fondation Asie-Pacifique du Canada a reçu une contribution de 600 000 \$ du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international durant l'exercice 2002-2003. La contribution, composée de quatre versements trimestriels de 150 000 \$, était versée sur présentation des rapports financiers et des rapports d'activités requis. La Fondation a également reçu quatre contributions s'élevant à environ 250 000 \$ pour des projets spécifiques. Cet arrangement fait contraste avec les dernières années, alors que la Fondation recevait jusqu'à 1 million de dollars sous forme de contribution unique. Cet amalgame de contribution de base et de contributions spécifiques s'intègre dans les efforts en cours pour faire en sorte que les activités de la Fondation soient davantage axées sur les résultats, et pour s'assurer qu'elles cadrent mieux avec les intérêts et les priorités du Ministère.

La Fondation utilise ces fonds pour étayer l'expansion de réseaux au Canada et pour établir et développer des contacts dans la région de l'Asie-Pacifique, afin de donner aux Canadiens les renseignements, les contacts et l'analyse nécessaires pour qu'ils agissent avec efficacité dans la région. La contribution a aussi pour but de rassembler et de diffuser aux Canadiens en général des renseignements et des analyses ciblées à jour sur l'Asie-Pacifique; l'accent est mis sur les besoins des gens d'affaires et des décideurs. Le but visé n'est pas uniquement d'aider le public canadien à mieux comprendre la région de l'Asie-Pacifique et ses particularités, mais aussi d'augmenter le chiffre d'affaires des entreprises canadiennes dans la région.

Le Ministère a mis au point une stratégie de mesure du rendement et de responsabilisation d'obligation de rendre des comptes pour cette contribution afin de mesurer et de consigner les résultats obtenus. Elle prévoit les modalités de présentation des rapports à des personnes clairement désignées et selon un échéancier précis. La Fondation soumet au Ministère l'ébauche de son plan d'affaires annuel pour que celui-ci le commente, avant qu'il ne soit approuvé. Elle transmet aussi régulièrement au Ministère des rapports financiers et des rapports d'activités. L'évaluation finale sera terminée d'ici le 31 janvier 2005.

Tableau 6 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

<b>Recettes disponibles (en millions de dollars)</b>				
	Prévisions recettes 2002-2003	<b>Recettes prévues 2003-2004</b>	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
<b>Développement du commerce international</b>				
Foires commerciales et missions axées sur le commerce et l'investissement dans le domaine de la technologie	2,0	<b>3,1</b>	3,1	3,1
<b>Sécurité et coopération internationales</b>				
Échanges internationaux visant la jeunesse	0,9	<b>0,0</b>	0,0	0,0
<b>Aide aux Canadiens à l'étranger</b>				
Services consulaires spécialisés	2,2	<b>2,5</b>	2,5	2,5
<b>Diplomatie ouverte</b>				
Centres d'éducation canadiens	0,9	<b>1,1</b>	1,1	1,1
Échanges internationaux visant la jeunesse	0,0	<b>1,2</b>	1,2	1,2
	0,9	<b>2,3</b>	2,3	2,3
<b>Services ministériels</b>				
Services de formation	5,0	<b>5,0</b>	5,0	5,0
Services immobiliers à l'étranger	8,8	<b>9,3</b>	9,3	9,3
Services de télécommunications	1,2	<b>2,1</b>	2,1	2,1
	15,0	<b>16,4</b>	16,4	16,4
<b>Services de passeport</b>				
Droits de passeport	129,1	<b>133,0</b>	137,5	137,5
<b>Total des recettes disponibles</b>	150,1	<b>157,2</b>	161,7	161,7



Tableau 6 (suite): Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

<b>Recettes non disponibles (en millions de dollars)</b>				
	Prévisions recettes 2002-2003	<b>Recettes prévues 2003-2004</b>	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
<b>Développement du commerce international</b> Contributions remboursées en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	3,0	<b>2,5</b>	2,5	2,5
<b>Politique commerciale, économique et environnementale</b> Droits au titre des licences d'importation et Exportation	14,5	<b>14,5</b>	14,5	14,5
<b>Aides des Canadiens à l'étranger</b> Frais consulaires	52,6	<b>55,3</b>	58,0	60,8
<b>Services ministériels</b> Ventes des propriétés et autres biens	25,0	<b>15,0</b>	18,0	18,0
Revenus locatifs des employés	14,4	<b>18,0</b>	18,0	18,0
Services fournis au Bureau des passeports	4,4	<b>4,4</b>	4,4	4,4
Redressement des dépenses des années précédentes	4,0	<b>4,0</b>	4,0	4,0
Autres	1,0	<b>1,0</b>	1,0	1,0
	48,8	<b>42,4</b>	45,4	45,4
<b>Total des recettes non disponibles</b>	118,9	<b>114,7</b>	120,4	123,2
<b>Total des recettes disponibles et non disponibles</b>	268,9	<b>271,9</b>	282,1	284,9

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement

<b>Tableau 7 : Coût net du Ministère pour l'année budgétaire (en millions de dollars)</b>	
	<b>Total</b>
<b>Dépenses nettes prévues</b>	<b>1 916,8</b>
<i>Plus : services reçus sans frais</i>	
Location fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	22,5
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (sauf pour les fonds renouvelables)	41,2
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	1,8
<b>Total des services reçus sans frais</b>	<b>65,9</b>
<b>Coût total du Ministère</b>	<b>1 982,7</b>
<i>Moins : recettes non disponibles</i>	
	114,7
<b>Coûts net du ministère 2003-2004</b>	<b>1 868,0</b>

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement



**Tableau 8 : État des opérations du fonds renouvelable du Bureau des passeports ( en millions de dollars)**

	Prévisions 2002-2003	<b>Prévues 2003-2004</b>	Prévues 2004-2005	Prévues 2005-2006
<b>Recettes disponibles</b>	129,0	<b>133,0</b>	137,5	137,5
Dépenses				
De fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	63,7	<b>66,1</b>	68,3	68,3
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	0,8	<b>0,8</b>	0,9	0,9
Matériel de passeport et formulaires de demande	9,8	<b>10,1</b>	10,5	10,5
Services de passeport dans les mission à l'étranger	4,4	<b>4,4</b>	4,4	4,4
Locaux	7,0	<b>7,4</b>	7,6	7,6
Services professionnels et spéciaux	4,9	<b>4,7</b>	4,7	4,7
Amortissement	14,9	<b>15,8</b>	13,7	13,7
Fret, messageries et camionnage	6,1	<b>6,4</b>	6,7	6,7
Télécommunications	2,2	<b>2,2</b>	2,2	2,2
Imprimerie, papeterie et fourniture	2,6	<b>2,6</b>	2,6	2,6
Autres	6,3	<b>6,3</b>	6,3	6,3
	122,7	<b>126,8</b>	127,9	127,9
<b>Excédent (déficit)</b>	6,3	<b>6,2</b>	9,6	9,6

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement.

Tableau 9: Fonds renouvelable du Bureau des passeports – État de l'évolution de la situation financière (en millions de dollars)				
	Prévisions 2002-2003	<b>Prévues 2003-2004</b>	Prévues 2004-2005	Prévues 2005-2006
Recettes	129,0	<b>133,0</b>	137,5	137,5
Dépenses	122,7	<b>126,8</b>	127,9	127,9
<b>Excédent (déficit)</b>	6,3	<b>6,2</b>	9,6	9,6
<b>Ajouter les postes hors trésorerie</b>				
Amortissement	14,9	<b>15,8</b>	13,7	13,7
Matériel de passeport utilisé	9,0	<b>9,2</b>	9,7	9,7
Intérêt sur le prêt	0,5	<b>0,2</b>	0,0	0,0
<b>Total des postes hors trésorerie</b>	24,4	<b>25,2</b>	23,4	23,4
<b>Ajouter les rentrées de fonds</b>				
Prêts et remboursements du CT	0,0	<b>(4,5)</b>	(4,5)	0,0
<b>Variation du fonds de roulement</b>	(9,6)	<b>(9,7)</b>	(10,0)	(14,5)
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions des biens amortissables	(14,6)	<b>(11,9)</b>	(13,2)	(13,2)
<b>Excédent de trésorerie (besoin)</b>	6,6	<b>5,3</b>	5,2	5,2

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement

Tableau 10 : Fonds renouvelable du Bureau des passeports (en millions de dollars) – Utilisation prévue des autorisations				
	Prévisions 2002-2003	<b>Prévues 2003-2004</b>	Prévues 2004-2005	Prévues 2005-2006
<b>Autorisations</b>	4,0	<b>4,0</b>	4,0	4,0
<b>Autorisation non utilisée (prélèvement)</b>				
Solde au 1er avril	6,9	<b>13,5</b>	18,8	24,0
Excédent (déficit) prévu	6,6	<b>5,3</b>	5,2	5,2
	13,5	<b>18,8</b>	24,0	29,2
<b>Solde projeté au 31 mars</b>	17,5	<b>22,8</b>	28,0	33,2





---

Les totaux peuvent ne pas s'accorder en raison de l'arrondissement

## Section 6 : Renseignements supplémentaires

### 6.1 Acronymes et abréviations

<b>ACDI</b> :	Agence canadienne de développement international
<b>ALENA</b> :	Accord de libre-échange nord-américain
<b>APEC</b> :	Organisation de coopération économique Asie-Pacifique
<b>ADM</b> :	Armes de destruction massive
<b>BCP</b> :	Bureau du Conseil privé
<b>COAI</b> :	Centre des occasions d'affaires internationales
<b>CRRRG</b> :	Cadre de référence régional en matière de responsabilité de la gestion
<b>DCV</b> :	Délégué commercial virtuel
<b>e<sup>3</sup></b> :	Équilibre, efficacité, excellence (initiative ministérielle)
<b>ECI</b> :	Équipe Canada inc
<b>G8</b> :	Sept principaux pays industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) ainsi que la Russie
<b>GED</b> :	Gouvernement en direct
<b>GRC</b> :	Gendarmerie royale du Canada
<b>MDN</b> :	Ministère de la Défense nationale
<b>NPAD</b> :	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>OCDE</b> :	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OEA</b> :	Organisation des États américains
<b>OMC</b> :	Organisation mondiale du commerce
<b>ONG</b> :	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b> :	Nations Unies
<b>OSCE</b> :	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>OTAN</b> :	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
<b>PDME</b> :	Programme de développement des marchés d'exportation
<b>PIC</b> :	Partenaires pour l'investissement au Canada
<b>PPM</b> :	Programme de partenariat mondial
<b>PSIJ</b> :	Programme de stages internationaux pour les jeunes
<b>SCT</b> :	Secrétariat du Conseil du Trésor
<b>SDC</b> :	Service des délégués commerciaux
<b>SMA</b> :	Sous-ministre adjoint
<b>ZLEA</b> :	Zone de libre-échange des Amériques



## 6.2 Index

### A

Accord amélioré de coopération en matière de sécurité 19  
Accord de libre-échange nord-américain 4, 21, 86  
Action 2003, Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international 42  
Affaires canado-américaines 17  
Afghanistan 2, 45  
Agence canadienne de développement international 16, 21, 37, 43, 46, 61, 75, 85, 92, 98, 108  
Agence spatiale canadienne 31  
Agriculture et Agroalimentaire Canada 16  
Aide aux Canadiens à l'étranger 54, 57, 88, 90, 93, 95, 103  
Assemblée générale des Nations Unies 20, 99

### B

Brésil 3, 17, 21, 50, 63

### C

Cadre de planification et de priorités stratégiques 2, 11, 12, 15, 17, 18, 24, 25, 28, 29, 32, 35, 42, 45, 47, 52, 54, 57, 59, 62, 64, 75, 77, 79  
Canada international (passage d'internet) 73  
Centre de l'innovation dans la gouvernance internationale 102  
Centre de recherches pour le développement international 85, 92  
Centre des occasions d'affaires internationales 29, 32  
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique 53, 86, 92  
Centre Pearson de formation 46  
Chine 3, 17, 50, 63  
Citoyenneté 16  
Citoyenneté et Immigration Canada 16, 46, 75, 80  
Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États 3  
Commission mixte internationale 86, 92  
Commonwealth, le 1, 10, 45, 49, 50  
Conflit israélo-arabe 1  
Conseil de sécurité des Nations Unies 20, 99  
Contributions 11, 31, 44, 95, 97, 98, 99, 102, 104, 105  
Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres 20  
Convention interaméricaine contre le terrorisme 43  
Corporation commerciale canadienne 31, 86, 92  
Cour internationale de justice 21, 49  
Cour pénale internationale 3, 46, 49  
Cycle de Doha 4, 17, 20

**D**

D'Équipe Canada inc 5, 28  
Délégué commercial virtuel 25, 30, 32, 33, 73, 108  
Développement du commerce international 22, 26, 28, 29, 32, 86, 88, 90, 93, 95, 97, 103, 104  
Développement durable 20, 36, 37, 39, 40, 42, 43  
Dialogue sur la politique étrangère 2, 12, 13, 17, 23, 59, 62, 65  
Discours du Trône 1, 2, 13, 17, 18, 62  
Droits de la personne 13, 20, 40, 41, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 86, 92

**E**

e3 6, 18, 24, 30, 108  
États-Unis 2, 3, 4, 13, 14, 18, 19, 20, 21, 41, 45, 46, 47, 52, 63, 86, 89  
Exportation et développement 31, 86, 92

**F**

Fondation Asie-Pacifique du Canada 102  
Forum régional de l'Association des nations du Sud-Est asiatique 50  
Francophonie, la 1, 7, 10, 45, 49, 50, 85, 98

**G**

G8 1, 2, 3, 5, 10, 14, 17, 19, 20, 43, 45, 46, 47, 48, 50, 63, 100, 108  
Gendarmerie royale du Canada 75, 108  
Gouvernement en direct 6, 33, 52, 64, 72, 82, 84, 108  
Gouvernement municipaux 10, 16, 36  
Gouvernement provinciaux 5, 10, 16, 36, 38, 39, 61, 75, 76, 80  
Gouvernement territoriaux 5, 10, 16, 36, 38, 39, 80

**I**

Image de Marque du Canada 5, 21, 29, 31, 63, 64  
Industrie Canada 16, 29, 34, 60, 86  
Initiative d'amélioration des services 72  
Initiative de paix et de sécurité des pays d'Afrique de l'Ouest 51  
Iraq 1, 2, 14, 16, 20, 45, 61

**L**

L'Inde 3, 17  
Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales 85  
Lutte contre le terrorisme 2, 19, 46, 47, 48, 51, 53, 89, 100

**M**

Mesures de sécurité en voyage 56  
Mexique 3, 4, 17, 20, 39, 50, 63



Ministère de la Défense nationale 16, 46, 75, 108  
Ministère de la Justice 16, 55, 105  
Ministère du Patrimoine canadien 16  
Modernisation de la fonction de contrôleur 69, 70, 74

## N

Nations Unies 1, 3, 10, 14, 17, 19, 20, 43, 45, 50, 99, 108  
Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique 20, 40, 49  
Nouvel Instrument international sur la diversité culturelle 41  
Nouvelle Approche@l'œuvre 6, 18, 22, 24, 29, 30

## O

Objectifs stratégiques 11, 18, 25, 32, 64, 66, 73, 77  
Organisation des États américains 1, 10, 45, 108  
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord 108  
Organisation du traité de l'Atlantique Nord 10  
Organisation mondiale du commerce 1, 4, 10, 16, 17, 20, 35, 98, 108  
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe 45, 108

## P

Paiements de transfert 95, 96  
Partenaires pour l'investissement au Canada 29, 86  
Partenariat mondial 2, 20  
Passeports et d'autres documents de voyage 21  
Pipe-line du Nord 86, 92  
Plan d'action du G8 pour l'Afrique 5, 17, 46, 47  
Plan d'action relatifs aux ressources humaine 18, 24, 33, 72  
Principaux partenaires 6, 16, 26, 29, 36, 46, 55, 60, 67, 69, 75, 80  
Priorités 2, 4, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 45, 47, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 79, 81, 82, 85, 97, 102  
Prix d'excellence à l'exportation canadienne 32  
Programme d'action pour la frontière intelligente 2  
Programme d'aide à la recherche industrielle 31  
Programme d'échange de personnalités culturelles 64  
Programme d'échanges internationaux 63  
Programme de développement des marchés d'exportation 31, 97, 108  
Programme de partenariat mondial 46  
Programme de partenariat mondial 45, 48, 89, 108  
Programme de promotion des arts 64  
Programme de stages internationaux pour les jeunes 51, 52, 98, 108

**R**

Répertoire du Ministère des représentants du Canada à l'étranger 84

Réseau interministériel sur la science et la technologie internationales 31

Réseau international sur la politique culturelle 36

Responsabilité de protéger 20, 46, 49

Résultats clés 11, 12, 16, 28, 32, 35, 38, 41, 42, 45, 52, 57, 59, 64, 66, 67, 70, 71, 75, 77, 82, 86

Résultats stratégiques 26, 57

**S**

Sécurité et coopération internationales 26, 45, 88, 90, 93, 95, 96, 98, 103

Sécurité humaine 46, 51, 53, 98, 99, 100

Service des délégués commerciaux 6, 22, 25, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 108

Services consulaires 21, 54, 55, 56, 58, 103

Sommet de Kananaskis 2, 5, 47, 100

Structure du Ministère 87

Subventions 6, 11, 37, 44, 63, 65, 95, 96, 97

**U**

Unilatéralisme 14, 49

Union européenne 4, 37

**Z**

Zone américaine de libre-échange des Amériques 16